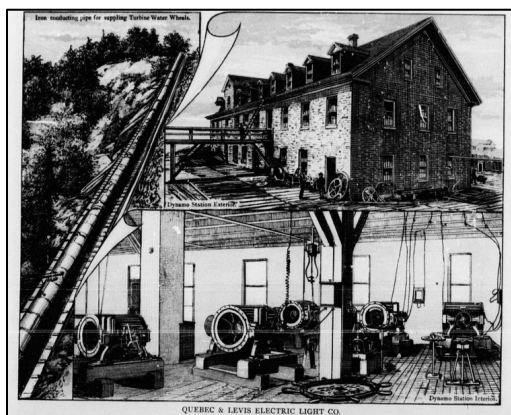




**SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY À QUÉBEC
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2018**



RAPPORT FINAL

26-11-19



323, boulevard René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1S1
Téléphone : 418 522-1673
cda@qc.aira.com

**SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY À QUÉBEC
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2018**

Rapport final présenté à :

Hydro-Québec

Par :

Castonguay, Dandenault et Associés

Québec, 26-11-2019

Photo 1 : La première centrale vers 1885-1887.
City of Quebec, Jubilee Illustrated 1837-1887
[s.d.], [s.p.].

Photo 2 : Le poste Montmorency vue du haut de la
chute (QUE1805-001).

Photo 3 : Les installations de la Dominion Textile
et de la centrale hydroélectrique telles qu'elles
apparaissaient vers 1925. Photographie aérienne,
Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
P600,S4,SS3,P565/116.

Auteur et titre : Castonguay, Dandenault et Associés. 2019. Site patrimonial du parc de la Chute-Montmorency. Décontamination du poste de la Montmorency à Québec. Surveillance archéologique 2018. Rapport présenté à Hydro-Québec. 96 pages et annexe.

Résumé

La société Hydro-Québec a fait décontaminer le sol du terrain du poste de la Montmorency situé au pied de la chute Montmorency, sur sa rive droite (site CfEs-23), à l'automne 2018. Afin de préserver les ressources archéologiques qui pouvaient être détruites lors des opérations de décontamination, une surveillance archéologique a été planifiée, par Hydro-Québec, lors des travaux d'excavation des sols sur le terrain du poste lui appartenant.

La surveillance des travaux de décontamination a permis de localiser des couches d'occupations anciennes de ce secteur industriel en activité dès le XIX^e siècle et quelques vestiges de bâtiments anciens associés au commerce du bois et du textile. De plus, une section de conduite d'amenée d'eau a été mise au jour dans la sous-opération 24C (secteur 10) à l'extérieur du poste d'Hydro-Québec, mais dans l'emprise du terrain de la société d'état. La surveillance archéologique a aussi permis de recueillir de l'information sur les bouleversements récents causés par la mise en place du poste, des remblais de démolition liés au démantèlement des équipements industriels du secteur, des zones de rejets industriels et le sol naturel.

Mots clés : Poste Montmorency Décontamination Archéologie CfEs-23

Équipe de réalisation

Hydro-Québec

Sébastien Cinq-Mars

Ingénieur de projet – Postes
Direction principale Projets de transport
et construction – Postes

Bertrand Émard

Conseiller archéologie-ethnologie
Expertise environnement naturel et humain
Direction environnement

Castonguay, Dandenault et Associés

Carl Castonguay

Coordonnateur de projet

René Bélanger

Archéologue historien

Hubert Mercier

Technicien DAO

Daniel Castonguay

Administrateur et supervision des livrables

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Mandat.....	1
1.2	Méthodologie	2
1.2.1	Étude de potentiel.....	2
1.2.2	Intervention au terrain.....	2
1.2.3	Traitement des données	4
1.2.4	Rapport d'intervention.....	5
2	Contexte d'occupation	7
2.1	Cadre environnemental	7
2.2	Environnement ancien	9
2.3	Occupation amérindienne	13
2.3.1	Paléoindien (12 500-8 000 AA).....	13
2.3.2	Archaïque (9 500-3 000 AA)	14
2.3.3	Sylvicole (3 000-450 AA)	15
2.3.4	Période amérindienne historique	17
2.4	Occupation euroquébécoise	19
2.4.1	Origines du Parc de la Chute-Montmorency.....	19
2.4.2	Domaine Haldimand	22
2.4.3	Secteur du bas du saut.....	25
2.4.3.1	31 juillet 1759.....	25
2.4.3.2	Industries du bas du saut.....	25
3	Évaluation du potentiel archéologique, secteur du poste de la Montmorency	31
3.1	Interventions et découvertes antérieures en archéologie préhistorique et historique.....	31
3.2	Évolution du secteur à l'étude.....	33
3.3	Analyse sur documents polyphasés	44
3.3.1	Secteur du bas du saut	44
3.3.2	État actuel du site	50
3.4	Zones à potentiel archéologique.....	57
3.4.1	Zone à potentiel archéologique préhistorique.....	57
3.4.2	Zones à potentiel archéologique historique	57

4 Résultats de la surveillance archéologique de 2018 au poste de la Montmorency (CfEs-23) à Québec	59
4.1 L'opération 24	59
4.1.1 Description des sous-opérations de surveillance archéologique	59
4.1.2 Interprétation des sous-opérations de surveillance archéologique	76
4.2 L'opération 25	77
4.2.1 Description des sous-opérations de la surveillance archéologique	78
4.2.2 Interprétation des sous-opérations de la surveillance archéologique	84
5 Conclusion et recommandations	85
6 Sources consultées ou citées	87

Annexe

Liste des tableaux

Tableau 1 Résumé des grands événements hydriques qui ont marqué le Saint-Laurent de 13 000 AA à aujourd'hui dans la région de Québec	12
--	----

Liste des figures

Figure 1 Localisation des travaux	1
Figure 2 Localisation des sous-opérations.....	2
Figure 3 Topographie détaillée autour de la chute Montmorency.....	8
Figure 4 Étendue maximale de la mer de Champlain avec la limite, en tireté, de la mer de Goldthwait et l'emplacement de la chute Montmorency	10
Figure 5 Régression du niveau marin et l'évolution du paysage de la région de Québec	10
Figure 6 Courbe du niveau marin relatif dans la région de Québec de 11 000 AA à aujourd'hui	12
Figure 7 Québec et ses environs vers 1608	18
Figure 8 Sites et zones archéologiques aux alentours de la chute Montmorency	19
Figure 9 Extrait de la carte des environs de Québec en 1685-1686 par Robert de Villeneuve	21
Figure 10 Extrait de la carte des environs de Québec dressée par Robert de Villeneuve en 1688.....	21
Figure 11 Emplacement du campement de Wolfe et des retranchements français en 1759.....	22
Figure 12 Détail d'une aquarelle peinte en 1782 par James Peachy montrant la villa Haldimand près de la chute	23
Figure 13 Détail d'une aquarelle peinte par H.F. Ainslie en 1838 montrant les installations Patterson au pied de la falaise.....	24
Figure 14 Gravure de William Elliot (1761) à partir d'un dessin de Hervey Smyth illustrant la bataille du 31 juillet 1759 à la chute Montmorency	25
Figure 15 Reproduction photographique (1900) d'une aquarelle anonyme datée des alentours de 1850 montrant les installations de la Montmorency Lumber Yards	26

Figure 16	Photographie panoramique de L. P. Vallée montrant les installations Benson Hall au bas du saut vers 1900	27
Figure 17	Plan de Charles Goad montrant les installations de Benson Hall à la chute Montmorency en 1877	27
Figure 18	La centrale et les installations aménagées en 1885 dans l'ancien moulin par la Compagnie d'éclairage électrique de Québec et Lévis vers 1887	28
Figure 19	Plan dressé par l'arpenteur William Austin Ashe en mai 1889 montrant le site de la Montmorency Cotton Manufacturing Company	28
Figure 20	Détail d'un plan relevé par l'arpenteur John Patrick Mullarkey en juin 1889 montrant le terrain vendu à la Québec, Montmorency & Charlevoix Railway à l'est de l'embouchure de la Montmorency	29
Figure 21	La deuxième centrale hydroélectrique construite sur le site vers 1895, cette fois à même le flanc de la falaise	30
Figure 22	Photographie prise en 1937 montrant la centrale hydroélectrique après les agrandissements apportés du côté ouest vers 1900	30
Figure 23	Détail d'une aquarelle peinte par Henry Francis Ainslie (1803-1879) en 1836 et montrant les installations Patterson au pied de la chute	34
Figure 24	Détail de la figure 15 montrant les installations sur la plage	35
Figure 25	Plan anonyme daté du 9 mai 1863 montrant les installations du bas du saut	36
Figure 26	Détail de la figure 25 montrant les édifices industriels visibles sur le site à l'époque de Benson Hall	36
Figure 27	Détail tiré de la figure 17 montrant les installations Benson Hall en 1877	37
Figure 28	Photographie prise vers 1895 par F.C. Würtele montrant quelques bâtiments sur la rive ouest du bassin de la Montmorency	38
Figure 29	Détail du plan d'arpentage préparé par William A Ashe en 1889 montrant le lot qui sera cédé pour la construction de la filature Montmorency Cotton Manufacturing Company	39
Figure 30	Détail tiré d'une photographie de W.B. Edwards montrant l'arrière de l'usine Dominion Textile, là où sera construit le poste Montmorency	40
Figure 31	Détail provenant du feuillet 216 des plans d'assurance édités par la Underwriters' Survey Bureau en 1933 et révisés en 1942	41
Figure 32	Photographie de William Notman prise vers 1915 montrant la gare de Montmorency au pied du funiculaire	41
Figure 33	Photographie prise vers 1910 montrant l'arrière de la Montmorency Cotton Mills	42
Figure 34	Détail d'une photographie aérienne de la Fairchild Aerial Survey prise vers 1925 montrant le site de la Dominion Textile et un petit édifice apparu entre 1910 et 1925	42
Figure 35	Photographie aérienne prise en 2013 permettant de reconnaître le chemin en épingle montant vers l'ancienne centrale	43
Figure 36	Détail tiré du feuillet 298 de l'atlas des plans d'assurance de la ville de Québec édité en mai 1954	43
Figure 37	Reprise de la carte polyphasée préparée par l'archéologue Michel Gaumond en 1992	45
Figure 38	Photographie anonyme montrant la cour arrière de la Montmorency Cotton Manufacturing Company vers 1900	45
Figure 39	Superposition des plans d'assurance de la Underwriters' Survey Bureau montrant le décalage entre le document de 1954 et la réalité cartographique actuelle	46
Figure 40	Superposition des plans de la Underwriters' de 1933/1942 et de 1954 montrant les habitations démolies afin de permettre l'agrandissement de la Dominion Textile	47

Figure 41	Superposition du plan de Ashe (1889) sur un plan récent.....	48
Figure 42	Superposition du plan d'assurance édité par Goad en 1877 sur un plan récent	49
Figure 43	Superposition d'un plan anonyme daté de 1863 sur un plan récent.....	50
Figure 44	Vue vers le nord montrant la voie d'accès au poste	51
Figure 45	Vue vers le sud montrant l'espace situé devant le poste.....	51
Figure 46	Vue du côté nord du poste depuis la rive du bassin	52
Figure 47	Photographie montrant l'intérieur de l'enclos du poste et le muret aménagé sur le pourtour.....	52
Figure 48	Vue du côté nord de l'enclos montrant un relief pouvant traduire des travaux de remodelage	53
Figure 49	Vue partielle du cordon aménagé du côté sud du poste.....	53
Figure 50	Lacune observée dans le cordon longeant le côté sud du poste.....	54
Figure 51	Couvercle fermant la chambre souterraine enfouie près de l'angle sud-ouest de l'enclos.....	54
Figure 52	Vue partielle du chemin remontant vers l'ancienne centrale hydroélectrique	55
Figure 53	Ancienne structure en béton associée à la centrale surplombant la voie ferrée.....	55
Figure 54	Structure en pierre associée possiblement à la première centrale hydroélectrique	56
Figure 55	Vue partielle d'une section de l'ancienne conduite forcée	56
Figure 56	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24A (QUE1805-011).....	59
Figure 57	Site CfEs-23, paroi sud de la sous-opération 24A	60
Figure 58	Site CfEs-23, paroi sud de la sous-opération 24A (QUE1805-054).....	60
Figure 59	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24B (QUE1805-014).....	61
Figure 60	Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24	62
Figure 61	Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24B (QUE1805-191).....	62
Figure 62	Site CfEs-23, vue du vestige 24B8 (QUE1805-071).....	63
Figure 63	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24C (QUE1805-061).....	63
Figure 64	Site CfEs-23, section de la paroi sud-ouest de la sous-opération 24C.....	64
Figure 65	Site CfEs-23, section de la paroi sud-ouest de la sous-opération 24C (QUE1805-089)	65
Figure 66	Site CfEs-23, vue des vestiges (de droite à gauche) 24C4, 24C5 et 24C6 (QUE1805-172).....	65
Figure 67	Site CfEs-23, détail du vestige 24C6 (QUE1805-207).....	65
Figure 68	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24D (QUE1805-028).....	66
Figure 69	Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24D.....	66
Figure 70	Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24D (QUE1805-063)	67
Figure 71	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24E (QUE1805-032).....	67
Figure 72	Site CfEs-23, section de la paroi nord-ouest de la sous-opération 24	68
Figure 73	Site CfEs-23, section de la paroi nord-ouest de la sous-opération 24E (QUE1805-244)	68
Figure 74	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24F (QUE1805-082)	69
Figure 75	Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24F.....	69
Figure 76	Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24F (QUE1805-294)	70
Figure 77	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24G (QUE1805-037)	70
Figure 78	Site CfEs-23, paroi sud-ouest de la sous-opération 24G.....	71
Figure 79	Site CfEs-23, paroi sud-ouest de la sous-opération 24G (QUE1805-041)	71

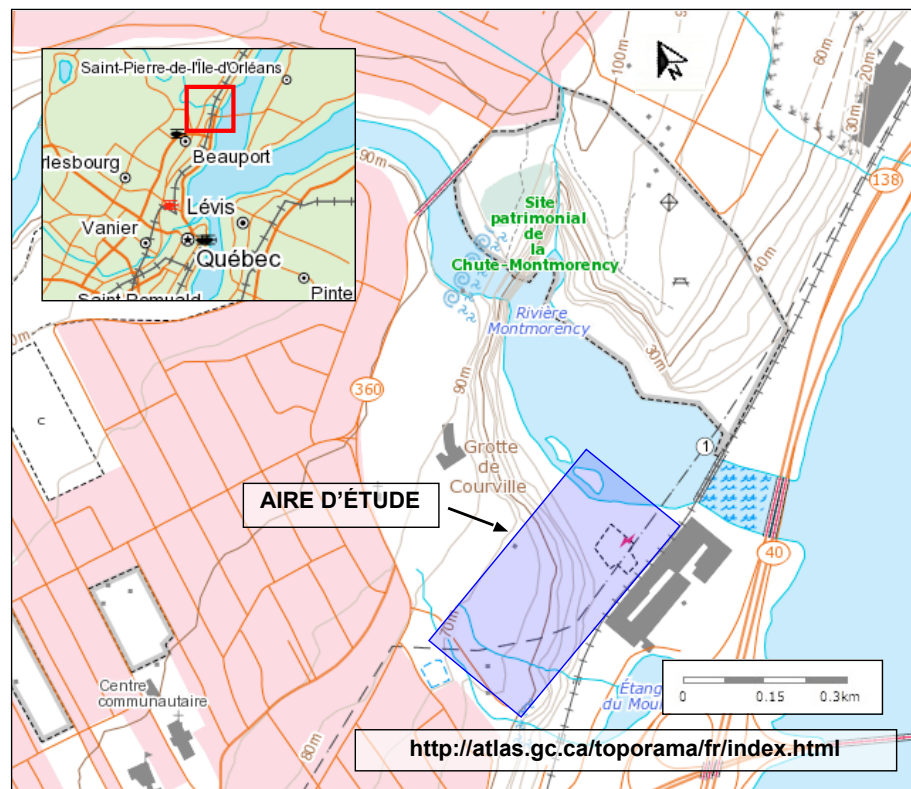
Figure 80	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24H (QUE1805-028)	72
Figure 81	Site CfEs-23, paroi nord-est de la sous-opération 24H	72
Figure 82	Site CfEs-23, paroi nord-est de la sous-opération 24H (QUE1805-045).....	73
Figure 83	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24J (QUE1805-083)	73
Figure 84	Site CfEs-23, paroi nord-ouest de la sous-opération 24J	74
Figure 85	Site CfEs-23, paroi nord-ouest de la sous-opération 24J (QUE1805-084)	74
Figure 86	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24K (QUE1805-033)	75
Figure 87	Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24K	75
Figure 88	Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24K (QUE1805-058)	76
Figure 89	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25A (QUE1805-117)	78
Figure 90	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25B (QUE1805-066)	79
Figure 91	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25C (QUE1805-074)	79
Figure 92	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25D (QUE1805-095)	79
Figure 93	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25E (QUE1805-114)	80
Figure 94	Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25F (QUE1805-099).....	80
Figure 95	Site CfEs-23, stratigraphie type des sols de l'opération 25 à l'intérieur de l'enceinte du poste de la Montmorency	81
Figure 96	Site CfEs-23, stratigraphie type des sols de l'opération 25 à l'intérieur de l'enceinte du poste Montmorency (QUE1805-120).....	81
Figure 97	Site CfEs-23, vue en plan de la sous-opération 25B et du vestige 25B5	82
Figure 98	Site CfEs-23, pierres accumulées à l'angle sud-ouest de la sous-opération 25B (QUE1805-240)	82
Figure 99	Site CfEs-23, paroi sud-est de la sous-opération	83
Figure 100	Site CfEs-23, paroi sud-est de la sous-opération 25B (QUE1805-264)	83
Figure 101	Site CfEs-23, résidus de bois à la base de la sous-opération 25B (QUE1805-344)	84

1 Introduction

1.1 Mandat

Hydro-Québec a procédé à l'automne 2018 à la décontamination des sols à l'intérieur de l'enceinte du poste de la Montmorency construit au pied de la chute du même nom (figure 1). Afin d'éviter de porter préjudice à l'endroit des vestiges archéologiques qui pouvaient être présents sur le site des travaux, Hydro-Québec a demandé une surveillance archéologique des travaux de décontamination. Ce mandat fut confié à la firme Castonguay, Dandenault et Associés et a été accompli en vertu du permis de recherche archéologique 18-CAS-07 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel.

Figure 1 Localisation des travaux



Toporama ([http : atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html](http://atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html)).

La surveillance archéologique a eu lieu entre le 22 octobre et le 20 novembre 2018. L'aire excavée au poste est identifiée sous le code Borden CfEs-23 dans lequel se trouvent les opérations 24 et 25 (figure 2). Cette intervention s'inscrit dans une démarche préventive devant permettre la collecte de données sur les secteurs à l'étude et de valider le potentiel archéologique anticipé.

Figure 2 Localisation des sous-opérations



1.2 Méthodologie

La démarche adoptée lors de la surveillance archéologique comprend quatre étapes principales : l'étude de potentiel, l'intervention sur le terrain, le traitement des données et la présentation des résultats.

1.2.1 Étude de potentiel

L'étude de potentiel constitue l'outil qui permet d'orienter la recherche. Plusieurs études ont été réalisées sur le Parc de la Chute-Montmorency (Gaumond 1992 ; Giroux 2007). Par contre, celle réalisée par Castonguay, Dandenault et Associés en 2015 cible plus spécifiquement les activités d'Hydro-Québec au pied de la chute (Castonguay, Dandenault et Associés 2016b). Cette synthèse a permis de définir les zones de potentiels archéologiques du site du poste de la Montmorency, de réaliser un inventaire archéologique et une surveillance archéologique lors des sondages de caractérisation des sols nécessaires à la planification des travaux de décontamination réalisés en 2018.

1.2.2 Intervention au terrain

L'archéologue affecté au travail de terrain a effectué, avant le début des travaux un examen rapide des lieux et un repérage d'indices pouvant témoigner d'une occupation ancienne.

Une fois la date précisée, l'intervenant a procédé à l'accompagnement des travaux de décontamination et a été présent durant toute la durée des excavations. Les travaux de décontamination se sont concentrés autour et dans l'enclos du poste; ils se sont poursuivis dans les espaces plus éloignés comme la voie d'accès.

La surveillance archéologique a été assumée par le chargé de projet. En fonction des résultats de la surveillance, il était de la responsabilité de l'archéologue de demander à ce que les tranchées pour la décontamination soient ouvertes plus grandes que prévu pour enregistrer les phénomènes observés. Si des vestiges ou tout autre phénomène étaient observés, une demande devait être faite auprès du conseiller environnement pour agrandir la tranchée afin de pouvoir les documenter. Dans l'éventualité où des vestiges se seraient avérés plus étendus, une entente devait être prise avec le responsable des excavations afin de procéder au dégagement de la structure, laquelle devait demeurer le plus possible en place. Les vestiges ou tout autre phénomène archéologique devaient préserver leur intégrité et faire l'objet de localisation précise afin d'être identifiés et retrouvés au moment où d'autres travaux d'excavations seraient réalisés dans le périmètre du poste. Toute découverte devait immédiatement être signalée au conseiller environnement d'Hydro-Québec afin qu'une stratégie, fondée sur la fouille de sauvetage ou toute autre forme d'intervention, puisse être élaborée et proposée avant la fin des travaux de décontamination de l'automne 2018. Suivant la nature, la fragilité et l'importance de la découverte, le consultant pouvait recommander qu'une fouille de sauvetage soit amorcée le plus tôt possible, notamment s'il s'agissait de vestiges préhistoriques.

Durant les travaux proprement dits, l'archéologue a enregistré toutes les données pertinentes, relatives à la nature et à l'agencement des déblais excavés ainsi que les vestiges matériels ou architecturaux mis au jour. Il a fait, lorsque jugé pertinent, le relevé de la stratification des parois des tranchées. Ces informations ont été complétées par des relevés photographiques systématiques. Afin de ne pas entraver le déroulement des travaux d'excavation, l'archéologue a profité au maximum des temps d'arrêt de la machinerie ou de période consacrée à l'évacuation des sols contaminés et des résidus de béton pour effectuer ses relevés.

Chacun des phénomènes ayant fait l'objet d'une localisation et de relevés stratigraphiques a été analysé. Des artefacts ont été récoltés et inventoriés. Toutefois, seuls les artefacts provenant d'un site identifié par un code Borden doivent être conservés et déposés à la réserve d'archéologie du Centre de conservation du Québec, à Québec.

Afin d'alléger et de faciliter le travail de l'archéologue, une démarche simple est suivie en raison du temps limité mis à la disposition du surveillant pour enregistrer ces informations et des conditions parfois difficiles dans lesquelles le travail est réalisé. Les sections suivantes décrivent la procédure utilisée pour simplifier le repérage et le découpage spatial, ainsi accélérer l'enregistrement des données de terrain.

Procédure d'enregistrement des données

Le projet de décontamination des sols au poste de la Montmorency pour lequel les plans d'excavation ont été fournis s'est vu doté d'un code temporaire spécifique. Ce code se compose des trois premières lettres de la municipalité concernée, suivies de deux chiffres indiquant l'année de l'intervention et d'une combinaison de deux chiffres permettant d'individualiser le projet puisque plusieurs projets peuvent se réaliser dans une même ville. Ainsi, QUE-18-05 désigne le cinquième projet réalisé par la firme dans la ville de Québec en 2018 et correspond à la surveillance des

travaux de décontamination des sols réalisés au poste de la Montmorency. Dans le cadre de ce projet, le code Borden CfEs-23 avait déjà été attribué au secteur des travaux, il est retenu pour identifier les phénomènes observés lors des travaux de surveillance réalisés au site à l'automne 2018. Chaque fois qu'une coupe stratigraphique ou des indices d'activités humaines (artéfacts, aménagement de sol, structures) ont été relevés, c'est ce code qui est utilisé.

Les données colligées sur le terrain sont consignées sur des fiches suivant la méthode proposée par le système Tykal (système d'enregistrement de données utilisé en archéologie historique) et qui fait intervenir les concepts d'opération, de sous-opération et de lot, ce dernier constituant la plus petite unité d'enregistrement.

L'identification d'une opération se fait à l'aide d'un numéro séquentiel placé immédiatement après le code Borden. La première opération portera le numéro 1 à moins que le secteur n'ait déjà fait l'objet d'une intervention, auquel cas les nouvelles opérations seront numérotées en continuité, à partir du dernier numéro d'opération utilisé lors de l'intervention précédente. Ainsi, les opérations 24 et 25 ont été utilisées en 2018 pour les travaux au poste de la Montmorency puisque des interventions antérieures avaient déjà eu lieu sur ce site. Chaque opération peut être subdivisée en autant de sous-opérations jugées à propos. Ces éléments sont identifiés à l'aide d'une lettre majuscule. Les coordonnées spatiales précises de chaque sous-opération ont été enregistrées et reportées sur le plan général des travaux. Chaque lot enregistré dans une sous-opération est accompagné d'une description de son contenu, d'une référence à la couche de sol d'où il provient ainsi qu'à sa profondeur. Les mesures ont été calculées, selon le cas, à partir de la surface du sol (altitude relative) ou de l'altitude réelle (NMM).

Les photos prises au terrain sont cataloguées en fonction du code du projet (QUE), de l'année du projet (18), du numéro de projet (05) et du numéro de la photo. Ainsi QUE1805-001 indique la première photo prise durant le cinquième projet réalisé en 2018 à Québec.

Les vestiges mis au jour dans le cadre de la présente intervention archéologique ont été décrits, localisés, photographiés et relevés en coupe et en plan, tandis que les tranchées excavées ont fait l'objet de relevés stratigraphiques réalisés suivant deux niveaux de précision, soit une coupe schématique avec description des couches et épaisseurs ou une coupe détaillée avec relevé à l'échelle lorsque le contexte archéologique est significatif et qu'il peut fournir des éléments de compréhension d'un vestige ou d'un phénomène.

Les vestiges architecturaux récents (structures de béton) et les infrastructures publiques (drain, aqueduc, égout, etc.) ne sont pas considérés comme sites archéologiques puisqu'ils ne répondent pas aux critères généralement admis par le ministère de la Culture et des Communications.

1.2.3 Traitement des données

Les données recueillies lors de la surveillance archéologique des travaux de décontamination des sols ont été traitées globalement tout en identifiant, dans les sections de plan visées, les différents espaces excavés qui se sont vu attribuer un numéro d'opération. Bien qu'essentiellement descriptif, le traitement qui en est fait constitue un premier effort d'interprétation lorsque l'information recueillie le permet. Ces constats sont appuyés et illustrés par des coupes stratigraphiques sélectives, des plans et des photographies. La présentation cartographique retenue permettra au lecteur de visualiser la provenance des phénomènes archéologiques décrits et de situer tous les points de relevés.

Dans le cas des travaux de décontamination de l'automne 2018 au poste de la Montmorency, aucun vestige matériel a été recueilli. Précisons ici que la procédure veut que tous les vestiges matériels récoltés (artéfacts et écofacts) soient nettoyés et inventoriés par matériau et fonction, sur des fiches permettant un traitement informatisé.

1.2.4 Rapport d'intervention

Le rapport de surveillance constitue la dernière étape de la démarche. Il présente une interprétation des données archéologiques extraites du sol grâce aux connaissances acquises par la consultation de la documentation publiée, l'examen attentif de documents de première main ainsi que des données extraites du sol.

2 Contexte d'occupation

2.1 Cadre environnemental

Environnement actuel

La rivière Montmorency prend sa source au nord de Québec, dans la réserve faunique des Laurentides. Elle parcourt environ 100 km avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent par la rive nord, face à l'île d'Orléans. À son embouchure, située à 12 km à l'est de Québec, elle forme une chute de 84 m de hauteur qui constitue la plus haute du Québec et figure au huitième rang des plus importantes chutes du Canada (Patri-Arch 2013 : 42). La chute Montmorency tient lieu de séparation naturelle entre la côte de Beauport et la côte de Beauport (Patri-Arch 2013 : 42).

Le poste de la Montmorency est localisé dans le Parc de la Chute-Montmorency, du côté ouest de l'embouchure entre la chute et la rivière. Ce parc est classé site patrimonial avec des qualités naturelle, touristique et récréative distribuées entre le bas et le haut de la falaise. Le haut, en amont de la chute, correspond au plateau de la rivière Montmorency. Il forme un corridor long de plus de deux kilomètres, il est constitué par la rivière et ses rives boisées. Plusieurs phénomènes géomorphologiques intéressants dus à l'érosion du calcaire y sont présents tels que des grottes, un lit fossilifère, les résurgences et les marches naturelles (Répertoire du patrimoine culturel du Québec). Le secteur entre la chute et l'embouchure de la rivière couvre environ 1 km². Il correspond au bassin de la chute, à la hauteur du fleuve Saint-Laurent devant le chenal de l'île d'Orléans.

Les environs de la chute Montmorency représentent l'espace le plus septentrional de la vallée du Saint-Laurent. Elles forment la pointe nord-est de la plate-forme de Québec correspondant aux basses terres du Saint-Laurent. Constituée de roches sédimentaires peu déformées, cette plate-forme est coïncée au nord par les petites Laurentides composées de roches métamorphiques du Bouclier canadien, plus particulièrement de la province du Grenville, et au sud par la chaîne de montagnes des Appalaches composée de roches sédimentaires déformées et plissées.

En plus des formations rocheuses affleurant à divers endroits, la zone d'étude compte plusieurs unités de paysage représentées par des dépôts meubles, témoignant d'une morphogénèse complexe, marquée tant par le retrait des glaciers que des régressions et transgressions marines particulièrement mouvementées.

Les dépôts de surface présents dans le Parc de la Chute-Montmorency sont dominés, en haut de la falaise, par des sédiments littoraux, pré-littoraux et d'exondation. Également, des alluvions de terrasses fluviales et des escarpements sont présents de part et d'autre de la rivière Montmorency, mais également le long du fleuve Saint-Laurent dans le bas de la chute. Une bonne partie des rives du fleuve a été aménagée lors de la construction de la route régionale et pourrait être constituée de remblais.

La topographie des alentours de la chute Montmorency est dominée par des coteaux en terrasses formant une pente abrupte vers le sud-est (figure 3).

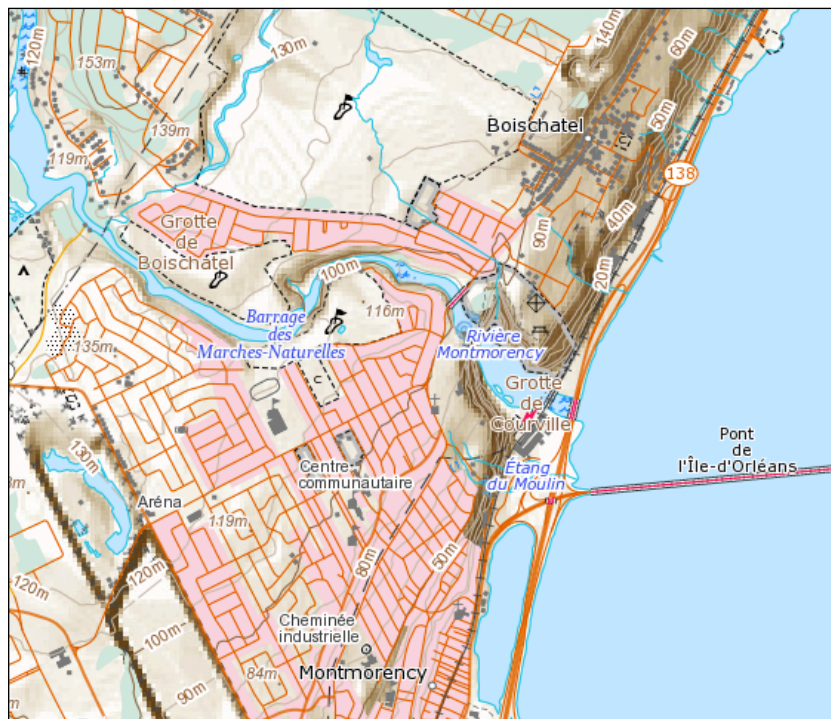


Figure 3 Topographie détaillée autour de la chute Montmorency

Toporama. Échelle : 1: 17 500.

Une première terrasse borde le Saint-Laurent. Celle-ci est à pente faible de 300 à 600 m de largeur et est située entre 5 et 8 m d'altitude. Cette terrasse correspondait autrefois en partie à la zone de marée du fleuve Saint-Laurent et est parfois perturbée ou enfouie sous des remblais. Ensuite, il y a des talus abrupts qui montent de 60 à 70 m. Ces talus correspondent à des escarpements rocheux et à des rebords de terrasses marines ou fluviales. L'avenue Royale est située sur un faux plat à 100 m d'altitude. Enfin, la zone est surmontée par une seconde terrasse beaucoup plus large qui s'étend jusqu'au contrefort du massif montagneux des Laurentides à plus de 150 m (Hydro-Québec TransÉnergie 2012 : 2-2).

La rivière Montmorency draine un bassin versant de 1 150 km² qui est considéré comme de petite taille. La rivière est très encaissée dans la roche calcaire et donc souvent difficile d'accès. Son lit très rocheux rend la navigation difficile, voire hasardeuse. Son niveau d'eau répond extrêmement rapidement (environ 12 heures) aux précipitations abondantes (Leclerc et coll. 2003). Les crues saisonnières importantes inondent la plaine de débordement présente par endroits et y forment des zones mal drainées (tourbières).

Le climat de la zone est de type subpolaire subhumide continental (Robitaille et Saucier 1998). La végétation se situe à la limite du domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul et de la sapinière à bouleau jaune. Le couvert forestier est composé d'une variété d'essences résineuses, feuillues et mixtes dont les âges varient. Les espèces arborescentes dominantes sont l'érable à sucre, l'érable rouge, le bouleau jaune, le frêne d'Amérique, le hêtre à grandes feuilles, le peuplier faux-tremble, l'épinette blanche, le sapin baumier et le thuya occidental (Hydro-Québec TransÉnergie 2012 : 2-5).

La zone d'étude est caractérisée par une forte urbanisation où la forêt a presque disparu. Celle-ci devait être majoritairement à dominance de feuillus et de résineux dans les zones mal drainées. L'agriculture a transformé le paysage depuis le XVII^e siècle.

Les marécages et les marais présents le long du fleuve constituent des habitats fauniques privilégiés et surtout des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (FAPAQ 2002). Plus de 100 espèces d'oiseaux nicheurs sont recensés dans la zone d'étude selon la liste du Regroupement Québec Oiseaux (RQO 2014).

La chute Montmorency constitue un obstacle naturel infranchissable pour les poissons. Les espèces adaptées à la rivière Montmorency en amont de la chute sont : la truite arc-en-ciel, le touladi, l'omble chevalier, mais surtout l'omble de fontaine que l'on retrouve dans les nombreux lacs et rivières du bassin versant. La zone aval de la chute communique avec le fleuve et présente une grande richesse aquatique spécifique. Elle est donc susceptible de receler les quelque 88 espèces piscicoles ayant été recensées dans le fleuve pour la région de la Capitale-Nationale, dont les principales d'intérêt sont l'omble de fontaine, la truite arc-en-ciel, le doré noir, le dorée jaune, le barbus de rivière, l'éperlan arc-en-ciel, le baret, la perchaude, le brochet, l'achigan à grande bouche, le poulamon atlantique et occasionnellement le saumon atlantique (CBRM 2006). Le pied de la chute pourrait être considéré comme un site de fraie potentiel de l'esturgeon.

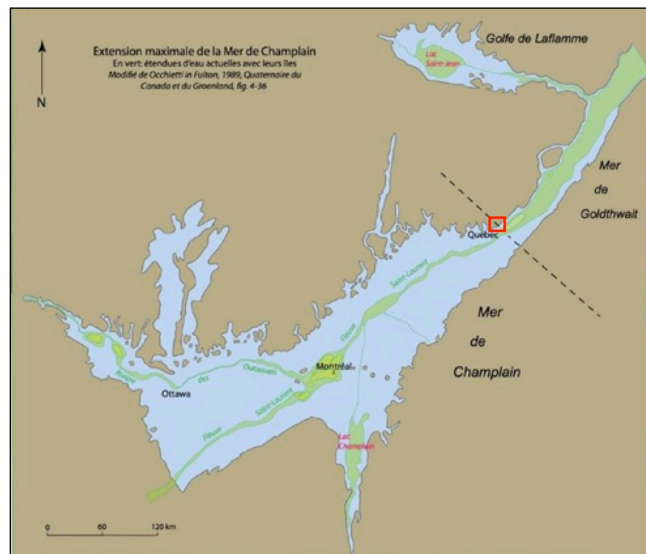
Le milieu agro-urbain de la zone d'étude offre un habitat favorable à plusieurs espèces de la grande faune comme le cerf, l'orignal et l'ours noir, plusieurs de la petite faune et d'animaux à fourrures notamment les écureuils, le lièvre d'Amérique, la marmotte, la mouffette rayée, le porc-épic d'Amérique, le rat musqué, le raton laveur, le renard roux, le tamia rayé, les chauves-souris, ainsi que plusieurs espèces de micromammifères, d'amphibiens et de reptiles. Le portrait de la faune ancienne est encore aujourd'hui peu connu et l'on suppose par analogie qu'elle est la même que celle décrite par les premiers Européens.

2.2 Environnement ancien

Les informations sur le paysage naturel ancien ici présentées sont tirées en grande partie des études de potentiel archéologique réalisées par Ethnoscop (2012a) et Arkéos (2010). Celles-ci se basent principalement sur les cartes de déglaciation de Dyke et Prest (1989) et de Dyke et coll. (2003) qui brossent les grandes lignes de la chronologie du paysage. Certaines proviennent de la mise à jour de données régionales proposées par Lamarche et coll. (2006) et Dyke (2004).

Il y a 13 000 ans, l'aire d'étude était recouverte par les glaces de l'inlandsis laurentidien avec en dessous, les eaux douces de lacs proglaciaires. À cette époque, la glace bloquait, à la hauteur de Québec, l'écoulement des eaux vers la mer. La disparition de cette barrière allait provoquer l'invasion de l'eau salée dans la vallée du Saint-Laurent par la mer de Champlain en amont du détroit de Québec (figure 4), alors que l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent baignaient dans la mer de Goldthwait (Dionne 1972). On trouve des traces de l'extension maximale de ces mers dans le piémont laurentien de la région Québec à des altitudes variant de 185 à 230 m (Lamarche 2011 : 122).

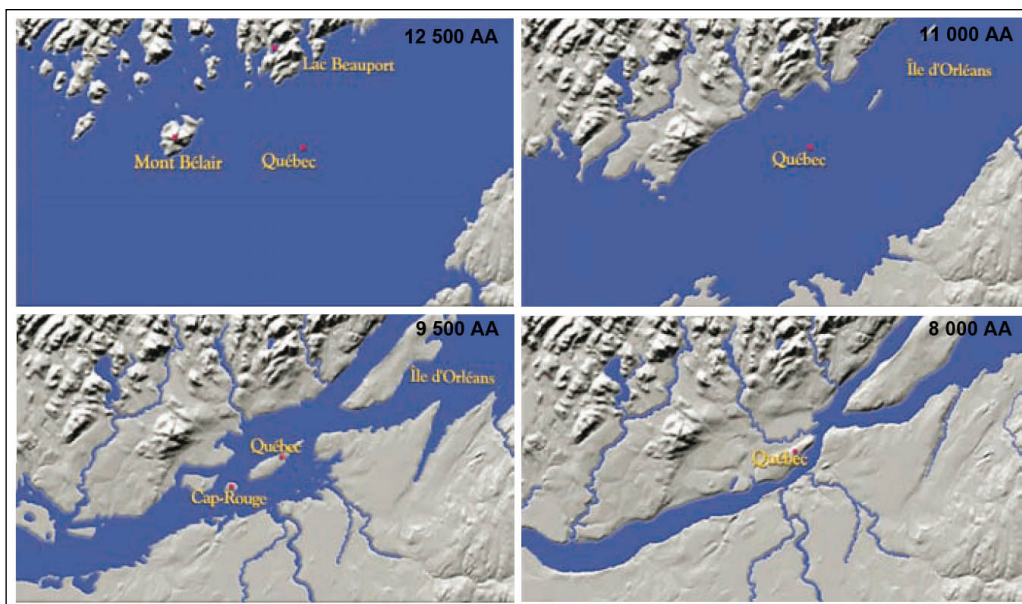
Figure 4 Étendue maximale de la mer de Champlain avec la limite, en tireté, de la mer de Goldthwait et l'emplacement de la chute Montmorency



Occhietti 1989.

Graduellement, les transgressions du niveau marin ont modelé le paysage avec d'anciens rivages marins disposés en une succession de terrasses pendant que les monts Bélair, Roland-J.-Auger et Irma-Levasseur émergeaient de l'eau salée pour former des îles (figure 5). Outre les fluctuations marines, les conditions climatiques et l'absence de végétation rendaient alors le territoire tout simplement inhabitable.

Figure 5 Régression du niveau marin et l'évolution du paysage de la région de Québec



Adaptée de Côté et coll. 2005.

Ce n'est que vers 12 000 AA que la déglaciation de l'aire d'étude a véritablement débuté, la limite du glacier correspondant alors à la bordure des contreforts laurentiens actuels. Vers 11 000 AA, les basses terres du Saint-Laurent sont complètement libres de glace (Richard, Occhietti 2004). La mer de Goldthwait et la mer de Champlain régressent peu à peu avec la remontée du continent libéré du poids des glaces.

Vers 10 000 AA, le front glaciaire avait reculé à la hauteur du lac Saint-Jean. De nouvelles recherches (Lavoie et coll. 2010 ; Talon et coll. 2005) montrent que la région des Laurentides est devenue théoriquement habitable vers 10 000 AA. Vers 10 200 AA, il y avait déjà une végétation à dominance d'épinette (pessière) dans le secteur de la forêt de Tantaré au nord de Québec, près de Valcartier, qui s'est ensuite transformée en érablière vers 9 000 AA. Ce couvert végétal offrait des conditions écologiques propices à l'implantation de groupes amérindiens.

Vers 9 800 ans AA, la mer de Champlain fait place à une nappe d'eau saumâtre appelée le lac Lampsilis dont le rivage se situe environ à une altitude de 65 m à Québec (Lamarche 2011 : 125). Le ralentissement du relèvement isostatique permet la formation de diverses terrasses (Lamarche et coll. 2006). Les connaissances sur le processus d'émersion des terres sont toujours lacunaires en ce qui a trait à la région immédiate de Québec. Elles sont, par contre, plus nombreuses pour les portions du fleuve situées en amont et en aval de celle-ci. Il est ainsi question de trois niveaux de terrasses, à 60, 31 et 20 m d'altitude, dans le cas du lac Lampsilis (Parent et coll. 1985), alors que les recherches de Dionne (2002a), menées à Montmagny, font état de périodes d'exondation, mais aussi de remontées du niveau des eaux dans le moyen estuaire.

Le seuil dans la région de Québec, qui correspond à la zone d'étranglement du socle rocheux entre Neuville et Donnacona, sépare les eaux douces du lac Lampsilis de celles de la mer de Goldthwait (Lamarche 2011 : 126). Son érosion vers 8 000 AA provoque la mise en place d'un nouveau régime fluvial, celui du Proto-Saint-Laurent, qui demeure très mal connu. La création de terrasses fluviales le long du Proto-Saint-Laurent et de ses principaux affluents se fera jusqu'à 3 000 AA.

Les travaux de Dionne (1988, 1997) portant principalement sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent et de Lamarche (2005) sur le lac Saint-Pierre ont permis d'identifier les fluctuations du niveau marin relatif (NMR). Ainsi, il y aurait eu une baisse importante du niveau marin sous le niveau actuel entre 9 000 à 8 000 AA, suivi d'une remontée de 8 à 14 m d'altitude, entre 6 500 et 4 500 AA, nommé la Transgression laurentienne (Dionne 2001 ; Lamarche 2011 : 129). Dans la région de Québec, le niveau de cette transgression serait de 8 à 10 m pour la rive sud (Montmagny) et de 12 à 14 m pour la rive nord (Cap-Rouge) (Verville 2010 : 52). Par la suite, il y aurait eu une baisse du niveau jusqu'à celui d'aujourd'hui, entre 4 400 et 3 000 AA et enfin, une autre remontée, d'environ 3 à 5 m du NMM entre 3 000 et 2 000 AA, nommée la Transgression de Mitis (Allard, Séguin 1992) suivie d'une baisse progressive du niveau marin vers le niveau l'actuel. La figure 6 et le tableau 1 résument les événements les plus importants dans l'évolution du paysage et par le fait même nos connaissances actuelles sur le sujet.

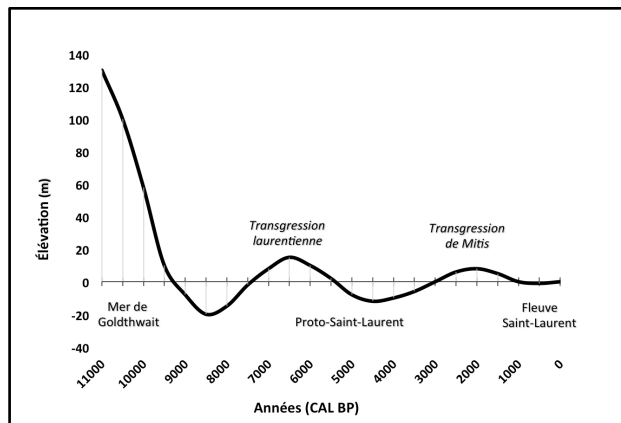


Figure 6 Courbe du niveau marin relatif dans la région de Québec de 11 000 AA à aujourd'hui

Tableau 1 Résumé des grands évènements hydriques qui ont marqué le Saint-Laurent de 13 000 AA à aujourd'hui dans la région de Québec

Évènement	Caractéristiques	Date	Phase
Déglaciation	Dernière déglaciation wisconsinienne (l'Inlandsis laurentidien). Enfoncement glacio-isostatique de toute la vallée du Saint-Laurent. Début du relèvement isostatique.	18 000 à 10 600 AA	Début du retrait actif de la marge glaciaire vers 18 000 AA dans les Appalaches. Vers 12 500 AA dans les basses terres du Saint-Laurent. Vers 12 000 AA à Québec.
Mer de Champlain Étendue d'eau salée	Québec : point de rencontre entre un milieu marin ouvert (mer de Goldthwait) et un milieu marin fermé (mer de Champlain).	12 500 à 9 800 AA	Niveau marin maximal : entre 180 et 250 m d'altitude sur la rive nord et 175 m d'altitude sur la rive sud. Diminution continue du niveau marin avec des périodes de stabilités.
Lac Lampsilis Étendue d'eau douce	Milieu lacustre recouvrant les basses terres du Saint-Laurent dont le seuil est situé à Québec.	9 800 à 8 000 AA	9 800 AA Stade de Rigaud (60 m d'altitude). 8 800 AA Stade de Montréal (31 m d'altitude). 8 000 AA Stade de Saint-Barthélemy (15-20 m d'altitude).
Proto-Saint-Laurent	Instauration du milieu fluvial, estuarien et des réseaux hydrographiques traversant les basses terres du Saint-Laurent. Emplacement du Proto-Saint-Laurent plus au sud qu'aujourd'hui.	8 000 à 1 000 AA	Fluctuations marquées du niveau des eaux entre 16 et 6 m d'altitude. À Québec : Hausse du niveau vers 6 000 AA de 15 m d'altitude – Transgression laurentienne. Hausse entre 2 500 à 1 000 AA de 8 m d'altitude – Transgression de Mitis.
Fleuve Saint-Laurent	Système fluvial et emplacement actuel avec des terrasses de 5 à 10 m d'altitude.	1 000 AA à aujourd'hui	Niveau actuel correspondant au niveau des hautes marées et fixé à 6 m d'altitude. Diminution du niveau dans la partie fluviale du Saint-Laurent. Hausse du niveau marin de base.

Lamarche et coll. 2006.

2.3 Occupation amérindienne

Trois grandes périodes culturelles, le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole, définissent la préhistoire pour la région de Québec. Chacune de ces périodes est divisée en séquences temporelles plus courtes définies à partir de différences observées dans les schèmes d'établissement et de particularités de la culture matérielle des populations concernées. À cela s'ajoute une période amérindienne historique qui débute au XVI^e siècle avec l'apparition de témoignages écrits (1534).

2.3.1 Paléoindien (12 500-8 000 AA)

La période paléoindienne constitue la phase initiale de l'occupation du territoire. Elle s'amorce avec le retrait des glaces. La provenance d'objets retrouvés suggère que les groupes paléoindiens se déplaçaient sur de grandes distances en suivant le retrait du glacier et utilisaient surtout des cherts fins. Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents révèlent que ceux-ci se sont établis surtout sur des rivages marins et au sein d'enclaves périglaciaires (Pintal 2013 : 22).

Paléoindien ancien (12 500-9 500 AA)

Les plus anciens témoignages d'occupation au Québec appartiennent au Paléoindien ancien. Ils ont été trouvés uniquement en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et ils datent de 12 500 AA (Chapdelaine 2004 ; Chapdelaine 2007 ; Chapdelaine 2012). Certains indices laissent à penser que le site CeEt-658, situé sur la rive sud de Québec, à Saint-Romuald, pourrait dater de la fin de cette période (Pintal 2002).

Paléoindien récent (10 000-8 000 AA)

Pour ce qui est du Paléoindien récent, plusieurs sites sont connus au Québec. Ces sites se trouvent sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent ainsi qu'en Outaouais et sont associés à une tradition Plano. Les indices de la présence de ces Paléoindiens dans la région de Québec remontent à 9 500 AA et se concentrent du côté de la Rive-Sud, à Saint-Romuald, près de la rivière Chaudière. Les sites CeEt-481, 657, 658 et 778 témoignent de leur passage tout en étant associés à une tradition différente (Pintal 2002 ; Pintal 2012a ; Pintal 2012b).

Les données relatives aux emplacements choisis par les Paléoindiens récents révèlent que ceux-ci se sont établis surtout sur des rivages marins et au sein d'enclaves périglaciaires (Pintal 2013 : 22). La rive nord de la région de Québec pourrait avoir été fréquentée à cette époque, mais jusqu'à maintenant aucun indice ne vient en faire la démonstration.

La majorité des sites paléoindiens relevant de cette période sur la rive nord du Saint-Laurent sont situés à l'embouchure du Saguenay et se retrouvent à des altitudes variant entre 130 m et 60 m (Archambault 1995). Pour ce qui est de la rive sud de Québec, à l'embouchure de la rivière Chaudière, les sites de cette période sont situés à des altitudes comprises entre 54 et 24 m. La zone d'étude dont l'altitude maximale est de 14 m n'était donc pas habitable à cette période, elle était recouverte par les eaux.

2.3.2 Archaïque (9 500-3 000 AA)

Le début de l'Archaïque se distingue par une présence très limitée de groupes humains. Les populations de l'Archaïque, nomades, fondent leur économie sur la chasse, la pêche et la cueillette dans un environnement de plus en plus colonisé par la végétation actuelle (Lavoie, Magnan et coll. 2010). Il semble que des groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindien récent aient été contemporains et la région de Québec aurait été témoin de ce côtoiement (Ethnoscop 2012a : 22).

Archaïque ancien (9 500-8 000 AA)

L'archaïque ancien (9 500-7 000 AA) montre un certain changement dans les modes d'exploitation et une adaptation plus étroite au territoire. Cette adaptation se manifeste par l'utilisation du quartz, considéré comme une ressource locale, sur les lieux d'occupation.

Les sites connus de l'Archaïque ancien dans la région de Québec (CeEt-482, CeEt-472, CeEt-679, CeEt-680 et CeEt-799) sont situés majoritairement sur la rive sud, à l'embouchure de la rivière Chaudière, à des altitudes variant de 23 et 45 m (Pintal 2002). Seulement un site a été trouvé sur la rive nord dans la région, à Saint-Augustin-de-Desmaures. Il s'agit de CeEv-5 qui se situe à 110 m d'altitude (Pintal 2007).

Archaïque moyen (8 000-5 500 AA)

L'Archaïque moyen (8 000-5 500 AA) demeure une période mal comprise dans la région de Québec où aucun site ne peut formellement lui être attribué. Les rares sites relevant de l'Archaïque moyen ont été découverts en Estrie (Graillon 1997), sur la Côte-Nord (Plourde 2003 ; Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006 ; Benmouyal 1984). Toutefois, cette rareté, voire l'absence de vestiges, pourrait ne pas être le reflet fidèle de l'occupation humaine au cours de cette période. Elle serait attribuable aux fluctuations importantes du niveau marin, au cours de ces millénaires (Lamarche 2011 : 87), et qui ont provoqué l'émersion de rivages anciens à une certaine époque et leur submersion à une autre, avec pour conséquence la destruction ou l'enfouissement de toute trace d'activité humaine sous les sédiments (Ethnoscop 2008). Ici résiderait l'explication de la pauvreté de preuves archéologiques d'occupation situé en gros entre 8 000 et 6 000 AA, alors que durant la phase suivante, à l'Archaïque supérieur, elles se multiplieront.¹

Archaïque supérieur (5 500-3 000 AA)

La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux épisodes culturels distincts : l'Archaïque laurentien (5 500-4 200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200-3 000 AA). La culture matérielle de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets fabriqués par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets en cuivre natif et ceux fabriqués en os se font plus fréquents. L'outillage montre de plus l'importance que vient à prendre la pêche dans l'économie de ces populations. Les sites remontant à l'Archaïque laurentien et post-laurentien demeurent les plus nombreux de cette période et ont été retrouvés sur d'anciens terrasses et replats fluviaux à des altitudes variant entre 6 et 47 m, la terrasse de 20 m en ayant accueillis le plus grand nombre.

¹ Le site CeEt-884 pourrait contenir des artefacts reliés à des occupations antérieures à 6 200 AA, mais qui auraient été détruites par le rehaussement des eaux lors de la transgression Laurentienne survenue entre 7 500-6 000 AA (Ruralys 2016 : 179).

Les sites de cette période sont mieux documentés, car on les retrouve à des niveaux qui n'ont pas été affectés par les fluctuations du Saint-Laurent (Ethnoscop 2012 : 23). Sur la rive nord, l'altitude maximale de la transgression Laurentienne est encore mal documentée, mais on croit qu'elle pourrait avoir atteint les 15 m d'altitude (Verville 2010). La différence significative entre l'altitude des sites de la rive sud et ceux de la rive nord du Saint-Laurent pour cette période pourrait s'expliquer par le relèvement isostatique différentiel des basses terres du Saint-Laurent et du Bouclier Canadien.

Les sites de l'Archaïque laurentien se retrouvent surtout sur la colline de Québec, en Haute-Ville, avec les sites de Sillery (CeEt-1), de Sainte-Foy (CeEt-20) et de la place d'Youville (CeEt-387), des sites qui semblent avoir été des lieux de prédilection pour ces groupes. À ces sites, s'ajoutent ceux de la basse-ville avec l'Hôpital général (CeEt-600), de la rive sud, à Saint-Romuald (CeEt-5, 471, 481, 622, 660 et 661) et à Saint-Nicolas (CeEu-12).

Les sites régionaux de l'Archaïque post-laurentien sont, quant à eux, éloignés de la colline de Québec et sont surtout situés sur la rive nord du fleuve. Ces sites se trouvent à Saint-Augustin (CeEu-5, CeEu-10) pour la rive nord et au lac Saint-Charles (CfEu-31), à l'île d'Orléans (CfEs-16), sur la Côte-de-Beaupré près de la rivière Montmorency (CfEs-29), à Cap-Tourmente (CgEq-1, CgEq-20) et à Saint-Tite-des-Caps (CgEq-31 et 32) à des hauteurs supérieures à 15 m d'altitude.

2.3.3 Sylvicole (3 000-450 AA)

La période du Sylvicole est marquée, vers 3 000 AA, par l'apparition d'une innovation technologique majeure : la poterie. Cette grande période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées en se basant sur l'évolution de la morphologie des décors des poteries (Chapdelaine 1989 ; Ruralys 2014). On pense que les populations du sylvicole inférieur différaient peu des populations de l'Archaïque terminal, basant leur économie sur un nomadisme permettant d'exploiter cycliquement le territoire. Ces populations étaient également plus nombreuses qu'à l'Archaïque. Les sites archéologiques se retrouvent autant dans les contreforts appalachiens que laurentiens, les camps printaniers ou estivaux se rapprochant des principaux cours d'eau.

Sylvicole inférieur (3 000-2 400 AA)

Dans la vallée du Saint-Laurent, le sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et la mise des pratiques funéraires élaborées, ainsi que par l'utilisation quasi exclusive d'une variété de chert appelée le chert Onondaga. Ces éléments sont associés à une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires et ils sont constitutifs de la tradition appelée Meadowood. Celle-ci se retrouve sur l'ensemble du Nord-Est américain et son centre de diffusion était situé dans les Grands Lacs et le nord de l'état de New York. Cette tradition fera sentir son influence jusque dans les basses terres du Saint-Laurent. La région de Québec semble correspondre, à l'exception de quelques indices épars distribués sur le territoire québécois en région nordique, à la limite orientale d'un vaste réseau d'échanges culturels ayant prévalu au Sylvicole inférieur (Taché 2010 : 19 et 110 ; Chrétien 1995). Les populations locales ont participé à la sphère d'influence Meadowood, mais avec des particularités régionales qui leur sont propres (Ethnoscop 2012a ; Chrétien 1995).

Géographiquement, les sites identifiés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant de la région de

Québec jusqu'au lac Ontario. Même si aucun site de cette période n'a été retrouvé dans l'aire d'étude, la région de Québec en compte plusieurs à différents endroits : la colline de Québec et place Royale (CeEt-3, 201 et 601) ; Sainte-Foy (CeEt-783 et 857) ; Saint-Augustin (CeEu-10) et Portneuf (CeEx-1) ; Cap-Tourmente (CgEq-17, 22 et 25) ; la Côte-de-Beaupré (CgEr-6). Sur la rive sud : à Lotbinière (CdEx-1 et 2) ; Saint-Nicolas (CeEt-565 et CeEu-12) ; Saint-Romuald (CeEt-622, 659, 660, 661 et 482). Ces sites sont tous situés au-dessus des 10 m d'altitude, sauf celui du cap Tourmente où l'altitude moyenne tourne autour des 16 m.

Sylvicole moyen (2 400-1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases, l'ancien (2 400-1 500 AA) et le récent (1 500 à 1 000 AA). Ils se distinguent sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

Le Sylvicole moyen semble marqué par une augmentation démographique assez importante. Les particularités culturelles de la région de Québec, observables au Sylvicole inférieur, perdurent et s'intensifient. On reconnaît maintenant des styles régionaux (Gates St-Pierre 2006). Le complexe rituel funéraire Middlesex apparaît, mais disparaît rapidement (Gates St-Pierre 2010). Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale (Ethnoscop 2012a : 24). Une intensification de l'exploitation des ressources halieutiques mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les recherches récentes (Gates St-Pierre, Thompson 2012) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture qui se serait amorcé beaucoup plus tôt que prévu pour la région de Québec, soit au début du Sylvicole moyen. Ces manifestations de consommation de maïs seraient les plus septentrionales du Nord-Est américain et seraient le fait de populations proto-iroquoiennes.

Encore une fois, l'aire d'étude n'a pas fait l'objet de découvertes. Cependant, quelques indices d'occupation relative à cette phase ont été retrouvés près du secteur à l'étude, à place Royale dans le Vieux-Québec (CeEt-9, 192 et 601), à Sillery (CeEt-857) et au lac Saint-Charles (CfEu-6). D'autres sites ont été mis au jour sur la Côte-de-Beaupré : à Beauport (CfEt-30), sur l'île d'Orléans (CeEq-3 et 26 et CgEr-9) et au cap Tourmente (CgEq-6, 14, 16 et 17). Sur la rive sud, quelques sites sont connus à Saint-Nicolas (CeEu-12 et 13), à Saint-Romuald (CeEt-622) et à Lotbinière (CdEx-2). Ces sites se trouvent toujours non loin du fleuve, à l'exception de celui du lac Saint-Charles, à des altitudes variant entre 3 et 26 m et dont la moyenne s'établit à 10 m.

Sylvicole supérieur (1000-450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1 000-1 200 ans) ; le supérieur médian ou de tradition Saguenay (1200-1350 ans) ; le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1 350-1 600 ans) (Tremblay 2006).

Les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoise se rassembleront en villages de plus en plus gros (Ethnoscop 2010 : 25). À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie, comptant en plus de la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. À cela s'ajoute la fabrication d'une poterie reconnaissable à ses motifs complexes. Le développement de l'agriculture mène également à des changements dans les comportements. Durant la phase tardive, la chasse et la pêche deviennent les compléments d'une horticulture mixte

qui se pratique dorénavant près de villages semi-permanents, parfois fortifiés et aménagés loin des routes fluviales, sur des promontoires bien drainés et bien protégés.

Les données archéologiques actuelles ne permettent pas d'appuyer formellement l'existence de camps de base ou de villages occupés annuellement dans l'actuelle région de la ville de Québec (Plourde 2011 : 35). Les seuls témoignages à cet égard sont de nature historique et proviennent des écrits de Jacques Cartier. Les Stadaconiens y sont décrits comme des horticulteurs semi-sédentaires, qui vivaient dans de petits villages non palissadés (Plourde 2011 : 18).

Quelques sites remontant à la fin du Sylvicole supérieur ont été découverts dans le secteur de la place Royale et de la colline de Québec (CeEt-9, 32, 192, 201) notamment, ainsi que dans le secteur du cap Tourmente (CgEq-4, 6, 7, 8, 9 et 19, CgEr-3). Ces sites correspondent à des camps estivaux maintes fois réutilisés (Clermont et coll. 1992) ou à de camps de pêche occupés du printemps à l'automne (Chapdelaine 1993 : 34).

D'autres sites du Sylvicole supérieur ont été découverts dans la région : à Wendake (CfEu-1), au lac Saint-Charles (CfEu-6, 28 et 31), à Sillery (CeEt-857), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10, 18 et 25), sur l'île d'Orléans (CgEr-9), sur la Côte-de-Beaupré (CfEs-30 et 31). Également, quelques sites sont connus sur la rive sud, à Saint-Nicolas (CeEu-13), à Saint-Romuald (CeEt-5, 211, 212 et 622) et à Lotbinière (CdEx-2). Ces sites ont été retrouvés sur des terrasses dont l'altitude varie de 5 à 45 m.

2.3.4 Période amérindienne historique

Explorateurs et période de contact (1500-1608 AD)

Il semble que ce soit les Basques, au XVI^e siècle, qui ont été les premiers Européens à nouer des rapports commerciaux avec les Autochtones lors de leurs excursions de pêche et de chasse à la baleine dans l'estuaire du Saint-Laurent (Turgeon 1986 : 547). Les sites de l'île aux Basques (DaEh-4) et de l'île aux Oies (CgEo-2), où du matériel européen a été trouvé en association avec de la poterie fabriquée par des Iroquoiens du Saint-Laurent, témoignent de ces premiers contacts (Moussette, Waselkov 2013 : 163).

Au milieu du XVI^e siècle, de 1534 à 1536, Jacques Cartier rencontre des Iroquoiens provenant du village de Stadaconé et d'autres villages situés le long de la côte de Beaupré, avec lesquels il entretient aussitôt des relations politiques et économiques. Les Stadaconiens se présentent comme des horticulteurs semi-sédentaires, qui vivaient dans de petits villages non palissadés (Plourde 2011 : 18). Il y aurait eu sept à dix villages dans la région de Québec qui étaient regroupés politiquement au sein d'une même unité territoriale. Ces Iroquoiens du Saint-Laurent se différencient de leurs congénères résidants plus en amont sur le fleuve par une mobilité plus grande et un attrait certain envers les ressources de l'estuaire plus particulièrement le phoque (Plourde 2011 : 18). Les vestiges localisés au confluent du ruisseau Lairer et de la rivière Saint-Charles pourraient témoigner de la présence de la bourgade décrite par Cartier lors de ces deux premiers voyages. Mais à cet égard, des fouilles archéologiques réalisées au parc Cartier-Brébeuf ne devaient pas donner les résultats probants (Guimont 1993).

Le site de Cartier-Roberval à Cap-Rouge (CeEu-4), daté de 1541-1543, est un des seuls témoignages de contacts entre les Stadaconiens et Cartier survenus lors de son troisième voyage, avant qu'ils n'abandonnent la vallée du Saint-Laurent pour laisser la place aux populations algonquines et montagnaises. Les causes de leur disparition n'ont pas été clairement établies et

diverses hypothèses sont avancées en guise d'explication : guerres paniroquoiennes ou entre Iroquoiens et Algonquiens motivées par le commerce de marchandises européennes, migration de populations à la suite d'un refroidissement climatique qui aurait grevé la productivité des champs de maïs et des jardins potagers ou encore épidémies apportées par les Européens et transmises aux Amérindiens qui étaient vulnérables aux agents infectieux (Pendergast 1993 ; Tremblay 2006 ; Viau 2015).

Amérindien historique ancien (1608-1899)

Après la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, les peuples algonquiens, chasseurs, cueilleurs et pêcheurs viennent séjourner régulièrement dans la région de Québec. Les recherches archéologiques menées sur le site de Place Royale ont permis de localiser l'emplacement des installations construites par Champlain ainsi que des indices d'occupation presque contemporaine des lieux par les Amérindiens (Chrétien et coll. 2009 : 22). En 1613, l'explorateur publie une carte représentant l'Habitation de Québec au moment de sa construction en 1608 et prend soin d'indiquer différents endroits où les Amérindiens installent leurs campements : à la pointe du cap Diamant en amont de Québec, et entre la rivière Beauport et le Sault de Montmorency en aval, ainsi que sur l'île d'Orléans et la pointe de Lévis (figure 7).

Figure 7 Québec et ses environs vers 1608



Les endroits où les Amérindiens campent le plus souvent sont indiqués à l'aide du chiffre 9 (flèches). Le site de la pointe de Lévis en est dépourvu (cercle). Ce traitement distinct des occupations est peut-être le reflet des de la fréquence des contacts que les Français cultivent avec les différentes nations amérindiennes qui gravitent autour de Québec.

Deux types d'habitations amérindiennes sont représentés : la tente conique ou à armature d'arceaux et les huttes à toiture voûtée ou à deux versants. On aperçoit aussi un filet de pêche à l'anguille installé par les Amérindiens à l'embouchure du ruisseau du Moulin (en haut à droite). Champlain 1973 : 296 ; Leacock 1981 : 192 ; Allaire 2004 : 247.

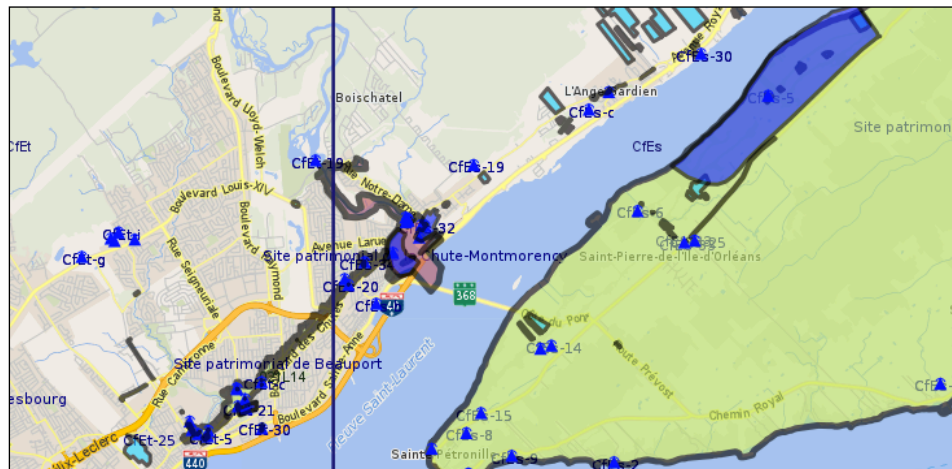
La présence amérindienne autour de Québec prend une tournure des plus dramatiques au cours des décennies suivantes avec l'ouverture, en 1638, de la mission de Sillery qui servira de refuge aux populations algonquines et montagnaises confrontées à la famine, à la guérilla des Iroquois et aux épidémies (Jetten 1994 : 35-36 ; Levasseur 2009) et où viendront s'établir aussi certains groupes abénaquis (Ethnoscop 2010 : 10). Le milieu du XVII^e siècle (1650) verra arriver d'autres réfugiés, des Hurons convertis qui, décimés par les Iroquois, quittent la baie Georgienne en Ontario (Morissonneau 1978 : 389). Ceux-ci occuperont plusieurs emplacements au sein de l'actuelle ville de Québec (Paul 2000) et s'établiront à partir de 1673 à l'ancienne Lorette et en 1697, à Jeune Lorette, l'actuel village Huron-Wendake.

Les sites connus dans la région de la période historique amérindienne se concentrent surtout à Wendake (CfEu-7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 20, 21, 23 et 24), mais aussi quelques campements amérindiens datant du XVII^e siècle à Québec (CeEt-1, 9 et 27), et à Lévis (CeEt-891). On a rapporté que la tradition orale laissait entendre que la rivière Saint-Charles avait été

empruntée régulièrement pour la traite des fourrures (Rompré 1984 : 5), les indices témoignant de cette circulation sont demeurés à ce jour très limités.

Pendant la préhistoire, l'emplacement du bassin de la chute Montmorency est fréquenté par les Amérindiens comme lieu de pêche (Répertoire du patrimoine culturel du Québec). Aucun site préhistorique n'est connu sur le territoire du site patrimonial de la Chute Montmorency. Cependant, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) recense sept sites archéologiques connus à l'intérieur du bassin hydrographique de la rivière Montmorency, donc en lien avec la zone d'étude (figure 8) : CgEr-11, CfEs-17, 18, 19, 29, 30, 31 et CfEt-30. CfEs-17, 18 et 19 sont de période indéterminée et sont situés en hauteur, à respectivement 150, 200 et 100 m d'altitude. CgEr-11 est situé à St-Joachim et est d'affiliation culturelle indéterminée tandis que CfEs-30 et 31 sont du Sylvicole supérieur et sont situés entre 6 et 9 m d'altitude. CfEs-29 de la période de l'Archaïque récent post-laurentien et enfin CfEt-30 date du Sylvicole moyen ancien est situé à 5 m d'altitude. De plus, deux sites avec des composantes archéologiques préhistoriques sont présents en face de la chute, sur l'île d'Orléans. Il s'agit de CfEs-2 et 16 dont le premier n'a pas de datation et le second provient de la période de l'Archaïque supérieur laurentien et post-laurentien. Leur altitude est respectivement 2 et 20 m.

Figure 8 Sites et zones archéologiques aux alentours de la chute Montmorency



2.4 Occupation euroquébécoise

2.4.1 Origines du Parc de la Chute-Montmorency

Déjà, lors des premières explorations du fleuve Saint-Laurent au XVI^e siècle, la chute Montmorency retient l'attention. Jean Alfonse Fonteneau, maître navigateur de l'expédition de Roberval en 1542, en fait une description écrite (Patri-Arch 2013 : 5) lors de son passage en direction du fort sur le promontoire qui deviendra Cap-Rouge. Une autre description en est faite par Champlain qui lui donnera le nom de « saut de Montmorency » en 1608 en l'honneur de Charles de Montmorency, amiral de France (Patri-Arch 2013 : 5).

Le parc des Chutes Montmorency est à cheval sur deux seigneuries. Du côté est de la rivière et de la chute, c'est la seigneurie de Beauport. Elle est octroyée le 15 janvier 1636 par la Compagnie de

la Nouvelle-France à Antoine Cheffault de la Renardière. Elle est délimitée à l'ouest par la rivière et la chute Montmorency, puis à l'est par la rivière du Gouffre à Baie-Saint-Paul. Elle comprend la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans (Patri-Arch 2013 : 6). La compagnie de Beaupré est formée la même année afin de favoriser la venue de colons dans la seigneurie.

En 1662, Monseigneur de Laval veut se porter acquéreur de la seigneurie de Beaupré. Par l'acquisition graduelle des parts des associés de la Compagnie de Beaupré, il en devient l'unique propriétaire en 1668. Plusieurs fermes de la seigneurie fournissent les prêtres du Séminaire en denrées de toutes sortes. C'est sous la gestion des Messieurs du Séminaire que sont fondées les paroisses de L'Ange-Gardien, Château-Richer et Sainte-Anne de Beaupré entre autres. La seigneurie est gérée par les prêtres du Séminaire jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854 (Patri-Arch 2013 : 6).

Du côté ouest de la rivière et de la chute, c'est la seigneurie de Beauport. La Compagnie des Cent Associés la concède à Robert Giffard le 15 janvier 1634. Elle fait «*une lieue de terre à prendre le long de la côte du fleuve Saint-Laurent sur une lieue et demie de profondeur dans les terres, le tout borné par la rivière Notre-Dame de Beauport icelle comprise et de l'autre par la rivière du Sault Montmorency*» (Archives du Séminaire de Québec Polygraphe 3 : 79 cité par Giroux 1993 : 6). C'est la première seigneurie concédée en Nouvelle-France et dès sa concession, Robert Giffard encourage les colons à s'y établir.

La seigneurie de Beauport est agrandie le 31 mars 1653 lorsque Jean de Lauzon, pour la Compagnie de la Nouvelle-France, donne à Robert Giffard une autre étendue de terrain de deux lieues et demie de profondeur sur la lieue de front de la seigneurie déjà concédée. Elle est maintenant de quatre lieues de profondeur (Giroux 1993 : 6).

Le 16 juin 1655, Robert Giffard, seigneur de Beauport, concède à François Hébert dit Lecompte une terre à la limite est de la seigneurie. Cette concession a au moins trois arpents de front sur le fleuve et elle est bornée au nord-est par le Sault Montmorency (Giroux 1993 : 6).

Aucun bâtiment n'est mentionné sur le terrain en bordure de la rivière Montmorency dans l'acte de concession de 1655. Il est fort probable que le terrain n'était pas encore habité ni défriché. Il s'est donc passé vingt et un ans entre la concession de la seigneurie de Beauport en 1634 et l'octroi de la terre près de la rivière en 1655. Est-ce dû à son éloignement du noyau de l'établissement qu'est Québec ou bien que la terre est peu propice à l'agriculture ? Quoi qu'il en soit, le premier novembre 1655 Hébert et Lesage s'engagent à exploiter la terre de leur voisin à l'ouest, Jean Mignault, par un bail à ferme de trois ans (Giroux 1993 : 7).

François Hébert vend la terre en bordure de Sault Montmorency à Charles Courtois, le 6 avril 1658, qui la revend, trois ans plus tard, à Charles Cadieu dit Courville. Cette vente comprend «*une habitation scize en la coste & Seigneurie de beauport proche & joignant la terre appartenante à Jean Mignaud dit chatillon & bornée icelle (?) deux d'autres costés du Saut Montmorency*» (Giroux 1993 : 7). C'est la première mention d'un bâtiment sur cette terre. Il est probablement construit par Charles Courtois entre 1658 et 1661 puisqu'il n'apparaît pas dans l'acte d'acquisition de 1658. Il se passera tout de même quinze ans avant que Charles Cadieu ne s'installe définitivement sur sa terre. Auparavant, il était plus attiré par la vie en forêt, la navigation et la traite des fourrures où il s'implique comme interprète et commerçant (Giroux 1993 : 7).

Louise, la sixième fille de Charles Cadieu, épouse Vincent Vachon dit Laminée. Par contrat de mariage, ils deviennent propriétaires du terrain le 25 juin 1685. Sur la carte de Robert de Villeneuve datant de la même époque, on voit un bâtiment sur la terre de Vachon. Il est possible que ce soit l'habitation que fit construire Charles Courtois (figure 9).

Figure 9 Extrait de la carte des environs de Québec en 1685-1686 par Robert de Villeneuve



Le cercle localise le seul bâtiment présent à cette date.

Bibliothèque nationale de France, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.

Peu de temps après, en 1688, Villeneuve cartographie une nouvelle fois le secteur comprenant maintenant deux nouvelles constructions sur la terrasse près de la rivière Montmorency (figure 10). Il est fort probable que ces deux autres bâtiments ont été construits par le couple Cadieu-Vachon, que le terrain a été défriché et qu'il est cultivé.



Figure 10 Extrait de la carte des environs de Québec dressée par Robert de Villeneuve en 1688

Bibliothèque nationale de France, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D.

La terre reste la propriété de la famille Vachon jusqu'en 1780. Entretemps, une écurie et probablement un four à chaux sont construits (Giroux 1993 : 9).

Lors de la bataille de Montmorency le 31 juillet 1759, la terre est toujours propriété de la famille Vachon. La carte montrant l'emplacement des armées française et anglaise (figure 11) illustre le

campement de Wolfe du côté est de la rivière à L'Ange-Gardien (maintenant Boischatel) et les retranchements de Montcalm qui s'étendaient de la rivière Saint-Charles à la rivière Montmorency.

Figure 11 Emplacement du campement de Wolfe et des retranchements français en 1759



BAnQ, G 3452 Q4 1759 D4, CAR gf.

La défense du secteur de la rivière Montmorency était assurée par François de Lévis qui repoussa brillamment l'attaque d'envergure lancée par Wolfe en cette fin de juillet 1759 (Giroux 1993 : 10).

2.4.2 Domaine Haldimand

Entre les mois de mai 1780 et d'avril 1781, François Baby, juge de paix du district de Québec, fait l'acquisition de trois terrains à proximité du Saut Montmorency dans le but de constituer un domaine pour le gouverneur de la province de Québec, Frederick Haldimand (Giroux 1993 : 11). Deux de ces terrains sont acquis par achat et un troisième par un échange. Il y a, en tout premier lieu, l'acquisition de la terre de Raphaël et Pierre Vachon, le 9 mai 1780, descendants de Vincent Vachon. Sur la propriété, on retrouve une maison de pierres, une grange, une étable en bois et un fourneau à chaux. Selon Michel Gaumond, cette terre pourrait se situer en bordure du chemin Royal, mais du côté nord (Giroux 1993 : 12).

La même journée, le juge Baby échange le terrain nouvellement acquis des Vachon à ses voisins immédiats à l'est, les Ménard. Sur le terrain cédé par les Ménard, l'on retrouve une maison en pierre avec une cuisine du côté nord-est, une grange en bois et une étable en pierre et en bois. Ces bâtiments sont inclus dans l'échange (Giroux 1993 : 12).

Par l'intervention du juge de paix, le gouverneur Haldimand devient propriétaire du terrain qui borde la rivière Montmorency tandis que les Ménard se retrouvent propriétaires de la terre qui appartenait à la famille Vachon.

En mars 1781, le juge de paix François Baby achète la propriété d'Ange Garnier, voisin immédiat des Ménard à l'ouest. La terre de la veuve Ménard se retrouve donc entourée par celles acquises par Baby pour le gouverneur Haldimand (Giroux 1993 : 15). Le juge de paix exige alors de la veuve Ménard de clôturer sa parcelle et de réaliser des fossés sur chacun des côtés mitoyens ou de lui

vendre sa terre. Exigence trop coûteuse pour la famille Ménard ; ils vendront leur propriété en avril 1781 au juge de paix Baby.

Frederick Haldimand se retrouve donc propriétaire des trois terres formant l'extrémité est de la seigneurie de Beauport, en bordure ouest de la rivière Montmorency. Sur ce domaine, on retrouve au moins trois maisons et huit dépendances dont la localisation n'est pas précisée (Giroux 1993 : 15).

Le gouverneur Haldimand se fait alors construire une petite villa en pierre de style palladien à deux étages et munie de deux pavillons (figure 12). L'aménagement du domaine est complété par un jardin et un belvédère est construit au-dessus de la chute.

Figure 12 Détail d'une aquarelle peinte en 1782 par James Peachy montrant la villa Haldimand près de la chute



BAC, MIKAN 2897120

Haldimand quitte Québec en 1784 pour l'Angleterre. Retraité, il décède sans descendance en juin 1791. Le domaine est mis en vente le 1 décembre 1791. En plus de la villa, on y inclut dans la vente la maison de ferme, d'autres bâtiments et la terre qui en dépend (Giroux 1993 : 16).

En août 1781, le prince Edward, duc de Kent, loue la villa Haldimand durant trois étés successifs. Le duc de Kent quitte Québec au printemps 1794, mais le domaine ne sera vendu qu'en 1797, au capitaine Ralph Ross Lewin et à son épouse Archange Baby. Le couple Lewin-Baby ne garde pas le domaine bien longtemps. Il sera vendu en 1801 à Thomas Cary pour deux négociants de Québec : Matthew Lymburner et John Crawford. À la suite de difficultés financières affectant les deux commerçants, la propriété est vendue en 1805 aux enchères et Patrick Langan s'en porte acquéreur. Elle sera revendue la même année à John Johnson, notable de Montréal (Giroux 1993 : 17).

Johnson est toujours propriétaire du domaine en haut de la falaise lorsque, en 1810, la grève du Saut Montmorency est concédée par Antoine-Louis Juchereau Duchesnay, alors seigneur de

Beauport, au commerçant Henry Black et au constructeur de navire John Goudie de Québec qui désirent ériger un moulin à scie au pied de la chute. Un an plus tard, Black et Goudie se portent acquéreurs du domaine en haut de la falaise avec tous les bâtiments présents sur la propriété (Giroux 1993 : 18).

Quelques mois après l'acquisition du domaine en haut de la falaise, Black vend la moitié de ses parts à son associé John Goudie qui cèdera finalement son entreprise, avec terrain et bâtiments, à Henry Osborne et Peter Patterson. C'est le marchand de bois Patterson qui s'occupe de la propriété et du moulin à scie puisque son associé Osborne demeure à Londres.

Patterson devient propriétaire majoritaire du domaine en 1829 et décide d'habiter la villa. Des réparations majeures y sont entreprises, ce qui laisse supposer qu'elle a été peu entretenue par les précédents propriétaires. La propriété de Patterson est immense. En haut de la falaise, il y a plusieurs bâtiments, dont deux maisons ainsi que sa résidence et celle du gérant de son moulin (probablement celle près de la rivière). Au pied de la falaise, c'est le secteur du commerce du bois qui domine avec moulins à scie, bâtiments secondaires et les quais (figure 13) (Giroux 1993 : 19).

Figure 13 Détail d'une aquarelle peinte par H.F. Ainslie en 1838 montrant les installations Patterson au pied de la falaise



BAC, MIKAN 2895116.

Peter Patterson décède en 1851 et sa fille unique, Mary Jane, hérite de la propriété ; elle est mariée depuis 1843 avec George Benson Hall, gérant du moulin à l'époque de Peter Patterson. Le couple Patterson-Hall s'installe dans la villa et l'agrandit afin de répondre aux besoins de leur famille nombreuse. Lorsque George Benson Hall décède en 1876, sa veuve loue alors la ferme à John Ward pour cinq ans. À son décès, en 1880, Mary Patterson lègue la propriété et les installations à ses enfants (Giroux 1993 : 19).

À la fin du XIX^e siècle, le commerce du bois devient moins rentable aussi, en 1889, le terrain au pied de la falaise est loué à Charles Ross Whitehead qui y établit une manufacture de coton, la future Dominion Textile. Trois mois plus tard, les héritiers Hall vendent leur propriété du Saut Montmorency à la Quebec Montmorency and Charlevoix Railway. En 1897, Charles Ross Whitehead passe un accord avec la compagnie Montmorency Electric Power. En 1898, la fusion entre la compagnie d'électricité et deux compagnies de chemin de fer forme la Quebec Railway Light and Power Co.

2.4.3 Secteur du bas du saut

Les installations de Patterson au pied de la falaise auront pour effet l'apparition et le développement progressif d'une petite agglomération de travailleurs œuvrant pour ce dernier. Lentement, un clivage se forme amenant la distinction entre les habitants du « haut du saut » vivant le long de l'avenue Royale et les riverains du « bas du saut ».

2.4.3.1 31 juillet 1759

Bien avant l'affectation des sols du bas du Saut par Patterson, la rive et l'embouchure de la Montmorency avaient été le théâtre d'un épisode important de notre histoire : la bataille de Montmorency du 31 juillet 1759. Les troupes du major général James Wolfe installées sur la falaise du côté est de la chute organisent une première attaque d'envergure pour s'emparer de Québec. Les troupes britanniques atteignent le rivage à l'ouest de la chute Montmorency et tentent de prendre une petite redoute située au pied de la côte du Saut (Giroux 2007 : 4). Sous le feu rapproché et nourri de la défense française, la tactique de Wolfe tourne court (figure 14).



Figure 14 Gravure de William Elliot (1761) à partir d'un dessin de Hervey Smyth illustrant la bataille du 31 juillet 1759 à la chute Montmorency

BAC, MIKAN 3018125.

Wolfe change alors ses plans. À l'aide de renforts, il ordonne l'assaut contre les retranchements français dispersés sur les hauteurs, entre la rivière Beauport et le saut Montmorency. Pour contrer l'attaque, Montcalm déploie des troupes additionnelles sur toute la côte menacée. Derrière ces retranchements de fortune, le flanc gauche de l'armée française, commandée par l'officier François de Lévis, attend que les assaillants soient à portée de fusil pour ouvrir le feu. Les troupes britanniques sont repoussées et sont forcées de retraiter (Giroux 2007 : 4). Une gravure faite à partir d'un dessin du capitaine Hervey Smyth illustre l'attaque du 31 juillet 1759 qui s'est déroulée un peu plus à l'ouest de notre zone d'étude (figure 14).

2.4.3.2 Industries du bas du saut

À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, la chute Montmorency devient un endroit prisé par la bonne société de Québec ; la villa que se fait construire le gouverneur Haldimand en 1781 incarne cet intérêt pour le site. On vient s'y divertir été comme hiver. Lors de ces expéditions, le secteur à l'ouest de la chute est sûrement fréquenté, mais il n'est pas occupé de façon permanente.

Il faut attendre l'année de 1810 avant que la grève à l'ouest du pied de la chute ne soit concédée par le seigneur de Beauport, Antoine-Louis Juchereau Duchesnay, au marchand Henry Black et au constructeur de vaisseaux John Goudie pour la mise en place d'un moulin à scie (Giroux 2007 : 5).

En 1811, Black et Goudie font construire au pied de la chute Montmorency un moulin à scie de 71 pieds sur 40, une maison de 35 pieds sur 30 et un canal pour amener l'eau du haut de la chute vers le moulin (Giroux 2007 : 5). Un peu plus tard dans la même année, Black vend la moitié de ses parts de la propriété à John Goudie, puis en décembre 1811, Goudie vend la propriété et la scierie aux marchands de bois Henry Usborne et Peter Patterson. C'est Patterson qui exploitera le tout puisqu'Usborne est retourné à Londres depuis 1809 pour gérer son entreprise.

En 1829, Peter Patterson rachète la majorité des parts de son associé Usborne, devenant ainsi le seul gestionnaire de la scierie. En 1831, les installations de Peter Patterson se composent de deux bâtiments (scieries), alimentés par une dalle partant du haut de la chute (Giroux 2007 : 7).

À son décès, survenu en 1851, la succession comprend le domaine avec la résidence et les bâtiments secondaires en haut de la falaise et au pied de la chute, du côté ouest. Elle inclut également les bâtiments de la scierie, une forge, un atelier de menuiserie, des quais, des estacades, des chalands et des pompes à incendie (Giroux 2007 : 7-8) (figure 15).

Figure 15 Reproduction photographique (1900) d'une aquarelle anonyme datée des alentours de 1850 montrant les installations de la Montmorency Lumber Yards



Anonyme. BAnQ, P600,S6,D5,P454.

Au milieu du XIX^e siècle, son gendre, George Benson Hall, diversifie les activités de l'entreprise. En plus du bois scié, il fabrique des sceaux, des lattes, des bardeaux, des manches de balai en merisier, des jalousies et des allumettes avec les résidus de bois de sciage. En 1871, on note l'ajout d'un moulin à farine, des ateliers de forge, de sellerie, de tournage de fer et une usine à gaz qui assure l'éclairage des installations (Giroux 2007 : 8) (figure 16).

Figure 16 Photographie panoramique de L. P. Vallée montrant les installations Benson Hall au bas du saut vers 1900



Outre les installations, le document montre sur la gauche le « village naissant » du bas du saut. Au centre, sous la flèche, le bâtiment qui abritera la première centrale. BANQ P1000,S4,D26,P13.

Hall décède le 4 septembre 1876 à Montmorency. Son fils aîné, Peter Patterson Hall, lui succède et dirige l'entreprise. La figure 17 montre les installations associées à la succession Hall : divers bâtiments, des installations portuaires qui débutent pratiquement à la hauteur de la chute sur la rive ouest de l'embouchure et qui remontent très loin sur le fleuve. Malheureusement, à la fin du XIX^e siècle, le commerce du bois est frappé par un effondrement des prix. Les héritiers Hall se départissent alors de certains de leurs actifs (Giroux 2007 : 11).

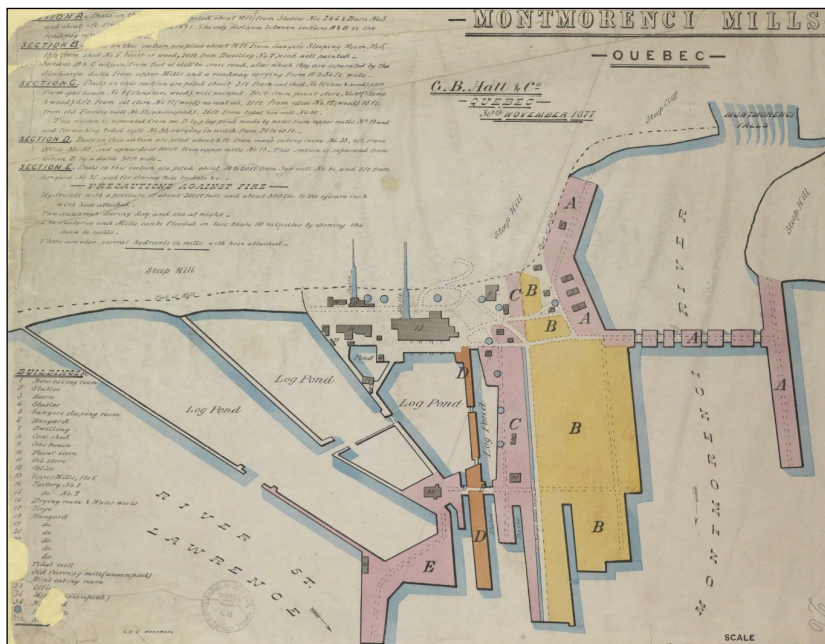


Figure 17 Plan de Charles Goad montrant les installations de Benson Hall à la chute Montmorency en 1877

BANQ, P600,S4,SS1,D65.

En 1884, ils louent à la compagnie Québec and Levis Electric Light les installations de l'ancienne manufacture de seaux et de manches de balai qui deviendra la première centrale hydroélectrique de la région de Québec (figure 18).

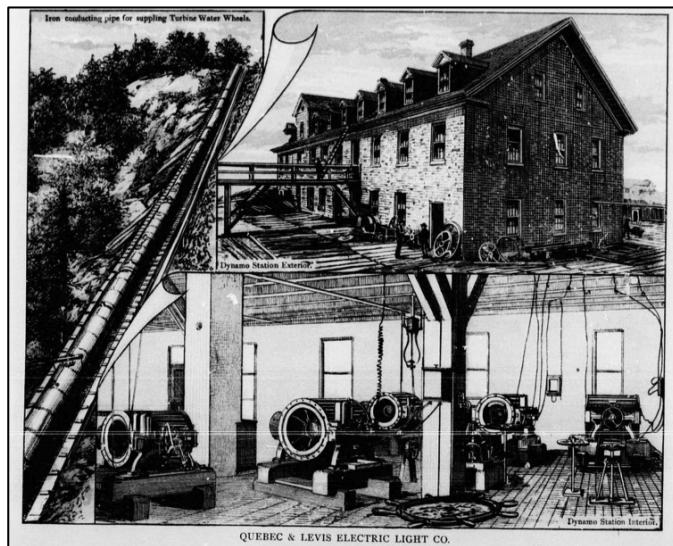


Figure 18 La centrale et les installations aménagées en 1885 dans l'ancien moulin par la Compagnie d'éclairage électrique de Québec et Lévis vers 1887

Tiré de : Anonyme, 1887. *City of Quebec, Jubilee 1837-1937*. (s.d.) (s.p.)

Cinq ans plus tard, en 1889, Charles Ross Whitehead loue un emplacement au pied de la chute, à l'est des moulins, afin d'y construire une filature de coton, la Montmorency Cotton Manufacturing Company. Par la même occasion, il achète une partie de la puissance énergétique de la chute pour faire fonctionner son usine (Giroux 2007 : 11) (figure 19).

Figure 19 Plan dressé par l'arpenteur William Austin Ashe en mai 1889 montrant le site de la Montmorency Cotton Manufacturing Company



BAnQ, CA 301,S1,D86. La flèche indique l'emplacement du poste de la Montmorency d'Hydro-Québec.

La figure 19 montre les équipements présents au pied de la falaise. De gauche à droite nous retrouvons la forge (1), la centrale hydroélectrique (2), la « Factory N°2 » (3), les moulins à scie (4), la dalle à eau derrière l'ancienne scierie et la conduite d'adduction contigüe (5) qui alimentera la filature, l'usine à gaz (6), les quais, le bureau de la scierie (7) et l'emplacement loué par Whitehead pour construire sa filature de coton (Giroux 2007 : 11). La même année, les héritiers Hall cèdent

une bande de terrain au pied de la falaise à la Quebec, Montmorency & Charlevoix Railway pour qu'elle y aménage une voie ferrée en direction de Charlevoix vers le pied de la chute Montmorency (figure 20) (Giroux 2007 : 11).

Figure 20 Détail d'un plan relevé par l'arpenteur John Patrick Mullarkey en juin 1889 montrant le terrain vendu à la Quebec, Montmorency & Charlevoix Railway à l'est de l'embouchure de la Montmorency



AHQ ; tiré de Giroux 2007 : 55.

Les moulins à scie de la compagnie Hall & Price opèrent jusqu'en septembre 1892. Devenus vétustes et moins rentables, ils sont vendus à la Quebec & Levis Electric Light Co. à la fin de l'année 1892. La vente comprend la scierie, ses installations au pied de la chute, son approvisionnement en eau et tout le domaine en haut de la falaise (Giroux 2007 : 12).

Le soir du 29 septembre 1885, la Quebec & Levis Electric Light Co. fait la démonstration de ses capacités de production en faisant jaillir la lumière des 34 lampes à arc installées sur la terrasse Dufferin, sise à quelques 11,7 km de la centrale (Giroux 2007 : 12). Cet exploit est une première mondiale.

En 1893, la Montmorency Cotton Manufacturing Co. loue une partie de son site à la Riverside Manufacturing Co. Cette dernière construira une filature juste au nord-est de la première. Les deux compagnies fusionneront cinq ans plus tard pour créer la Montmorency Cotton Mills (Giroux 2007 : 12).

La Quebec & Levis Electric Light Co. devient en 1893 la Montmorency Electric Power. Elle garde en service la première centrale jusqu'en 1894 après quoi celle-ci est transformée en atelier de réparation de wagons. L'étage est loué et transformé en fabrique de souliers. Une seconde centrale est alors construite à flanc de falaise, dans un secteur qui surplombe les moulins à scie désaffectés. La nouvelle centrale intercepte l'eau de la dalle sur son parcours et la dirige par la suite vers les filatures au pied de la falaise, respectant ainsi son contrat d'approvisionnement. Cette nouvelle centrale, munie de trois génératrices de 500 kW, est mise en service en 1895 (figure 21) (Giroux 2007 : 12).

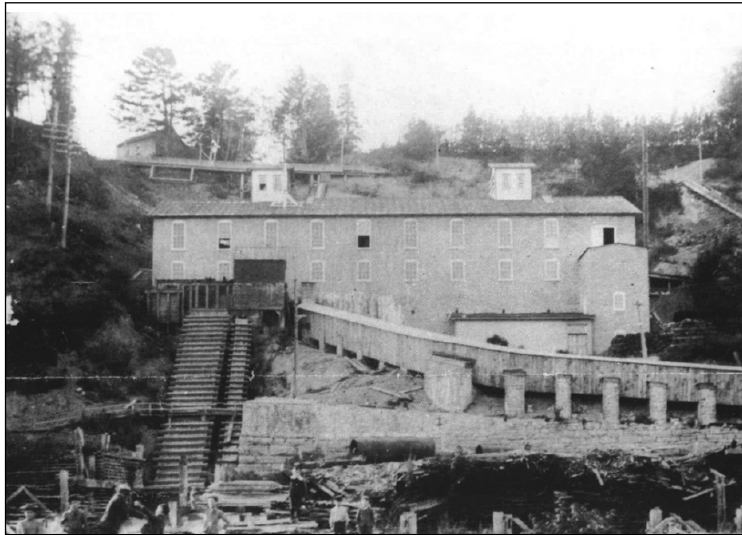


Figure 21 La deuxième centrale hydroélectrique construite sur le site vers 1895, cette fois à même le flanc de la falaise

AHQ, tirée de Patri-Arch 2013, fig. 31.

Une quatrième génératrice est ajoutée aux trois premières en 1898, puis la centrale sera agrandie du côté ouest en 1900 afin d'y ajouter deux autres génératrices de 500 et 600 kW (figure 22).

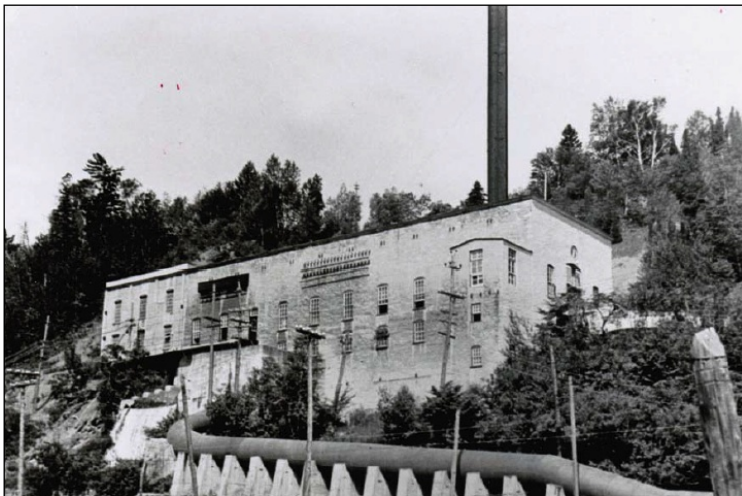


Figure 22 Photographie prise en 1937 montrant la centrale hydroélectrique après les agrandissements apportés du côté ouest vers 1900

AHQ, tirée de Patri-Arch, 2013, fig. 32.

La sixième génératrice mise en place dans l'agrandissement de la centrale servira uniquement à alimenter les locomotives de la toute nouvelle compagnie fusionnée : la Quebec Light and Power Company (Giroux 2007 : 12). Cette centrale restera en activité jusqu'en 1964, et sera démolie en 1974.

À la fin du XIX^e siècle, l'industrie du textile à Montmorency est en pleine expansion. En 1905, la Dominion Textile Co. est créée à partir de la fusion de quatre entreprises déjà présentes au pied de la chute. Les installations de la Dominion Textile sont modernisées en 1962, mais en raison du ralentissement économique de 1982, la production diminue. L'usine de Montmorency fermera définitivement ses portes en 1985 et elle sera démolie en 1993 ne laissant sur place que quelques éléments de fondations et le plancher en béton du rez-de-chaussée (Giroux 2007 : 13).

3 Évaluation du potentiel archéologique, secteur du poste de la Montmorency

3.1 Interventions et découvertes antérieures en archéologie préhistorique et historique

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées sur le site du parc des Chutes Montmorency (site CfEs-23), dont une première par la firme Cérane en 1992. Une surveillance archéologique au sud de l'avenue Royale, près de l'ancien campement de Wolfe, n'a donné aucun résultat. Au pied de la falaise, des débris de rejets industriels (conduits en terre cuite grossière) ont été trouvés.

En 1993, une surveillance archéologique effectuée par Pierre Giroux dans le cadre d'un projet de mise en valeur du parc a été réalisée. Il a alors documenté les secteurs des piliers du pont de 1856, du manoir, de la gare amont du téléphérique, de la voie d'accès au sud-ouest du manoir et du côté est de la chute, d'un chemin d'accès au parc ainsi que le terrain à l'est de la redoute de Wolfe. Les vestiges et les couches d'occupations mises au jour confirment une occupation du dix-neuvième siècle. La même année, une nouvelle intervention de Pierre Giroux dans le secteur du manoir a permis la mise au jour de vestiges de la fin du dix-huitième siècle et du dix-neuvième siècle.

À la suite de l'incendie du manoir en 1993, de la surveillance archéologique a été réalisée par Pierre Giroux en 1994 lors de sa reconstruction. Elle a permis de mieux documenter les différentes phases de constructions et d'agrandissement de ce dernier.

À l'automne 1994, une troisième campagne de fouille menée par Pierre Giroux documente l'arrière du manoir, le secteur du théâtre rustique construit en 1907 et le four à chaux de 1814 situé au sud-est du pont de Boischatel.

La surveillance archéologique de 1995, toujours par Pierre Giroux, a documenté les secteurs du théâtre de La Dame Blanche, du manoir, de la gare amont du téléphérique, de la voie d'accès au sud-ouest du manoir et le secteur du parc à l'est de la chute. Le secteur du théâtre a livré des informations sur les aménagements modernes dans cette zone, possiblement sur le vestige de la conduite forcée qui amenait l'eau de la rivière à la centrale électrique de 1894 construite dans la falaise et sur celui d'un aqueduc en bois, probablement du début du dix-neuvième siècle. Le secteur près du manoir a révélé des informations sur les sols, de même que le secteur de la gare amont du téléphérique. Lors de la construction d'une clôture de maille, l'archéologue a mis au jour des indices des cages d'animaux du zoo Holt Renfrew exploité entre 1907 et 1932. Du côté est du parc, les excavations pour la pose de la clôture ont permis de documenter les sols.

Toujours en 1995, l'archéologue Pierre Giroux réalise de la surveillance archéologique aux abords du parc de la Chute Montmorency, sur l'avenue Royale et sur le boulevard des Chutes. Peu de résultats sont obtenus, hormis la mise au jour de sols anciens et d'artéfacts datant surtout de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

D'autres travaux de surveillance ont été réalisés dans les mêmes secteurs en 1996 par Pierre Giroux. Il n'y a été mis au jour aucun vestige architectural, seulement des sols modernes et des traces d'une ancienne voie carrossable en cailloux et gravats.

En 1993, Philippe Slater a réalisé une surveillance et un inventaire archéologique sur le site du campement de l'armée du général Wolfe, du côté est de la chute, sans mettre au jour de traces évidentes du campement de 1759. Une autre intervention de surveillance, sur le même campement, réalisée par Richard Fiset en 2002 et 2003, n'a pas donné plus de résultats.

En 2007, une surveillance archéologique a été réalisée par Yves Chrétien lors des excavations du projet de mise en lumière de la chute Montmorency. Une excavation en haut de la falaise sur le site du campement de Wolfe était prévue et n'a pas été réalisée, le fil électrique ayant été inséré dans d'anciens conduits existants. Du côté ouest en haut de la falaise, il a été mis au jour des artefacts des dix-neuvième et vingtième siècles en contexte perturbé. Toujours du côté ouest et au pied de la falaise, quelques vestiges de l'ancien chemin de fer de la Dominion Textile utilisé au XX^e siècle ont également été mis au jour.

En 2014, des travaux de surveillance devaient être réalisés lors de l'aménagement d'une voie de circulation temporaire devant permettre à Hydro-Québec de procéder à des travaux de consolidation et de réparation apportés à l'ancienne prise d'eau alimentant la centrale hydroélectrique. Durant ces travaux, deux structures de béton devaient être identifiées le long du chemin de gravier reliant la passerelle à l'avenue Royale (Castonguay, Dandenault et Associés 2016a). La première structure correspondait à un puits abritant possiblement une vanne contrôlant l'alimentation en eau du Kent House et de ses dépendances. L'autre structure, située à quelques mètres de la précédente n'a pu être identifiée en raison de son mauvais état de conservation. Par ailleurs, le mandat devait s'achever par la plantation d'arbres dans le parc au nord du manoir. Les sept fosses de plantation n'ont pas produit d'indice pouvant traduire une occupation quelconque.

En prévision du démantèlement du poste de la Montmorency par la société Hydro-Québec, situé au pied de la chute Montmorency, sur sa rive droite (site CfEs-23). Une étude de potentiel archéologique a été produite en 2015 par la firme Castonguay, Dandenault et Associés (2016b) afin d'en préciser l'occupation et de situer les ressources archéologiques qui pouvaient être détruites lors du démantèlement du poste. Un inventaire et une surveillance archéologiques ont également été planifiés à l'été 2015 et au printemps 2016 lors des travaux de caractérisation du terrain du poste appartenant à Hydro-Québec.

Les couches de sol rencontrées lors de l'inventaire réalisé à l'extérieur du poste rendent compte de l'utilisation du poste Montmorency au courant du XX^e siècle. Les aménagements récents semblent avoir fait disparaître, en grande partie, les traces d'utilisation ancienne qui se trouvaient à la surface du sol naturel. Ce sol consiste en une argile limoneuse à limon argileux, brune grisâtre, tachetée rouille, contenant du gravier schisteux et s'est formé au haut de l'ancien estran estuarien de la baie de la rivière Montmorency. Aucun artefact préhistorique ni historique n'a été retrouvé dans cette couche.

La surveillance des travaux de caractérisation n'a pas permis de localiser de couches d'occupation ancienne de ce secteur industriel en activité dès le XIX^e siècle, ni de vestiges de bâtiments anciens associés aux activités du commerce du bois et du textile. Par contre, en 2016, la surface d'une section de conduite d'amenée a été mise au jour dans la sous-opération 19G (sondage SM-134) à l'extérieur du poste d'Hydro-Québec, mais dans l'emprise du terrain de la société d'état. La

surveillance archéologique a en plus mené à l'observation de la mise en place du poste et à la localisation de remblais de démolition liés au démantèlement des équipements industriels du secteur, des zones de rejets industriels et de la présence du sol naturel.

Un inventaire et une surveillance archéologiques ont été réalisés en 2016 et 2017 par la firme Castonguay, Dandenault et Associés (2018) dans l'emprise du parc de la Chute Montmorency (site CfEs-23) en prévision du démantèlement du poste et de ses infrastructures, lesquels étaient situés à l'ouest de la chute Montmorency. Ces travaux ont atteint la zone à l'ouest du parc, entre la côte Benson-Hall, la rue Prince George et le boulevard des Chutes.

L'inventaire archéologique a été réalisé entre la falaise et l'intersection de la rue Prince George et le boulevard des Chutes. Lors de cet inventaire, des structures historiques attribuables à une centrale électrique construite dès le XIX^e siècle ont été répertoriées. Localisés pour la plupart dans la coulée du ruisseau du Voile de la Mariée, les portions de tuyaux en fonte ainsi que les restes des supports en pierre sont attribuables à une conduite forcée amenant l'eau de la rivière Montmorency à une centrale localisée anciennement au pied de la falaise du parc.

Une attention particulière a également été portée sur une dépression longitudinale longeant la rupture de pente de la falaise ainsi que le bourrelet qui lui serait associé. D'après une aquarelle peinte en 1782 qui illustre un creux semblable le long de la bordure supérieure de la falaise, cette dépression pourrait dater de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et correspondre aux aménagements militaires français mis en place lors de la Conquête. Cette hypothèse n'a pu, cependant, être confirmée avec certitude lors de cette intervention.

La surveillance archéologique qui a été réalisée en haut et au pied de la falaise n'a apporté aucune donnée nouvelle sur le plan préhistorique et historique.

3.2 Évolution du secteur à l'étude

Avant de définir les zones à potentiel, il convient de faire une brève présentation des documents retenus pour cette étude, approche qui devrait permettre de voir et de comprendre comment le secteur, qui sera touché par les travaux, a évolué dans le temps. Il importe, en premier lieu, de comprendre comment dans le paysage s'est adapté au fil du temps à l'activité humaine. La collection compte sept plans et croquis anciens d'arpentage couvrant une fourchette chronologique se situant entre les années 1863 et 1954, soit un peu moins d'un siècle. À cette collection s'ajoute un dernier document cartographique préparé en 1992 sous la direction de l'archéologue Michel Gaumond. Si l'ensemble des documents nous permet de suivre l'évolution et la dispersion des installations manufacturières construites au pied des chutes, malheureusement, celle-ci compte certaines lacunes puisqu'elle ne couvre pas les périodes 1811 à 1863, un premier épisode de presque 50 ans, et un second totalisant 44 ans couvrant la période de 1889 à 1933. Ces écarts, parfois considérables, ne permettront pas de saisir les modifications subtiles qui auraient pu être apportées à ce site industriel. Certains de ces documents ont déjà été présentés un peu plus tôt :

[Anonyme] *Plans des moulins et habitations situés au pied de la chute Montmorency dans la paroisse de Saint-Grégoire*, document daté du 9 mai 1863 (figure 25) ;

Charles Goad, *Montmorency Mills, Québec*, document daté du 30 novembre 1877 (figure 27) ;

William Arthur Ashe, *Plan shewing [sic] the Montmorency Cotton Manufacturing company's lot at Montmorency* daté du 3 mai 1889 (figure 29) ;

John Patrick Mullarkey, *Plan accompagnant la vente de terrains au pied de la falaise à la Québec Montmorency & Charlevoix Railways* daté du 17 juin 1889 (AHQ) (figure 20) ;

Underwriters' Survey Bureau, *Montmorency, Québec*, daté de mai 1933 et révisé en avril 1942 (figure 31) ;

Underwriters' Survey Bureau, *Québec (Montmorency)*, daté de mai 1954 (figure 36) ;

Michel Gaumond, *Potentiel archéologique et naturel au Sault Montmorency* daté du 8 avril 1992 (figure 37).

Précisons que le document préparé par M. Gaumond a servi de base comparative puisque le fond de plan qu'il a utilisé montrait des détails pouvant être reconnus sur des documents plus anciens ; les contours de l'usine de la Dominion Textile, quelques habitations présentes sur le site et sur le rebord de la falaise et enfin le poste de la Montmorency, avant sa transformation. Tous ces plans montrent les aménagements et les installations industrielles situés près de l'embouchure et au pied de la chute Montmorency. Le document le plus ancien montre en partie ce qui deviendra la rue Saint-Grégoire avec les habitations qui la bordent et qui se continuent jusqu'aux installations de Goudie (vendues à Patterson en 1811). Même si nous n'avons pas de plans montrant le site à cette époque, quelques représentations artistiques déjà citées permettent de rendre compte des installations, comme cette aquarelle peinte en 1838 par Francis Henry Ainslie (figure 23). Ce document permet de reconnaître le moulin, des bâtiments secondaires et ce qui apparaît être des piles de bois sur les quais. Malheureusement, l'absence des chutes de la Dame Blanche et du Voile de la Mariée ne permet pas de situer avec précision les installations par rapport au paysage.

Figure 23 Détail d'une aquarelle peinte par Henry Francis Ainslie (1803-1879) en 1836 et montrant les installations Patterson au pied de la chute



BAC, MIKAN no. 2895116.

Une seconde illustration datant des années 1850 donne une idée plus précise des installations de Patterson. L'aquarelle, malheureusement anonyme, présente une vue de la plage en direction sud

(figure 24). Un détail de cette image permet de situer certaines de ces installations bien que l'ensemble demeure difficilement identifiable.

Figure 24 Détail de la figure 15 montrant les installations sur la plage



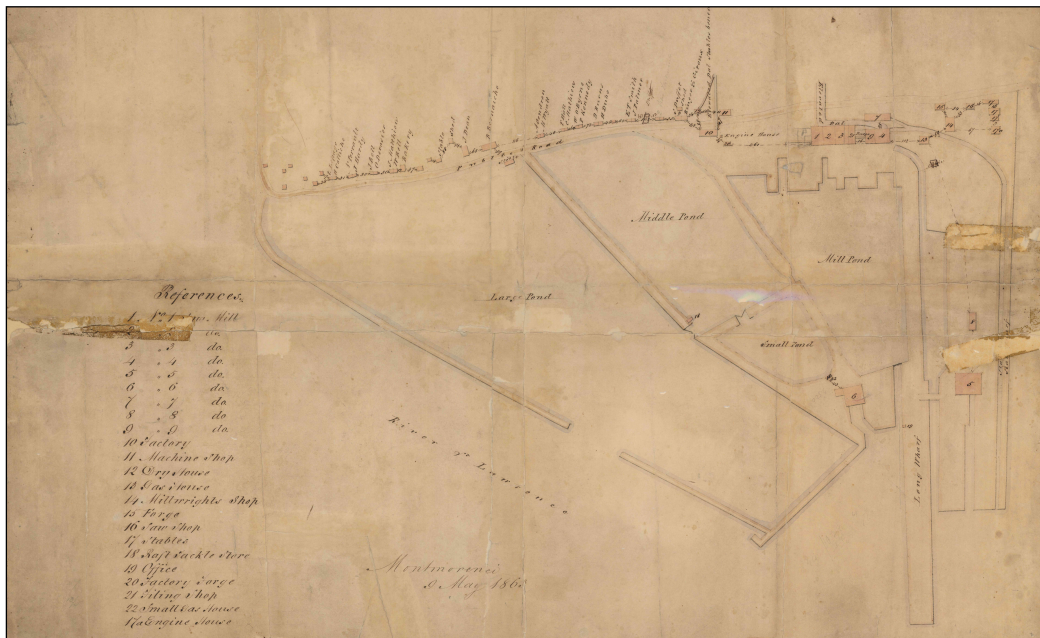
BAnQ, P600, S6D5, P454.

Le détail permet de mieux saisir l'organisation et la distribution des bâtiments dans le paysage. Ceux-ci ont été aménagés au pied de la falaise, au niveau de la plage. Elle se continue pour descendre en pente douce vers le fleuve où sont entassées des piles de planches. On notera qu'à la hauteur de l'estuaire, le niveau de l'eau pouvait rejoindre le bas de la falaise, laissant ainsi très peu d'espace entre cette dernière et le cours d'eau. À l'arrière-plan, se devinent les premières maisons construites en bordure de la plage, à l'endroit où sera aménagée un peu plus tard la rue Saint-Grégoire (figure 24). Ces habitations hébergeaient probablement les familles des ouvriers travaillant au moulin.

Anonyme 1863

Ce premier plan daté du 9 mai 1863 montre (figure 25), de la gauche vers la droite, cette série d'habitations et de bâtiments secondaires identifiés soit aux noms des propriétaires ou par leurs fonctions : des étables (stable), des hangars (shed) et même une boulangerie (bakery) le tout distribué du côté nord de la route publique (public road) qui longe des bassins (pond) ouverts ou non sur le fleuve. La présence d'une boulangerie confère d'ailleurs à ce petit ensemble un certain degré d'autonomie basée sur l'autosuffisance. Détail plutôt singulier, on notera que les distances ont été ajoutées entre tous les édifices apparaissant sur le plan. Quant aux installations de Patterson, on peut voir plusieurs grands bâtiments qui ont été identifiés sur le plan.

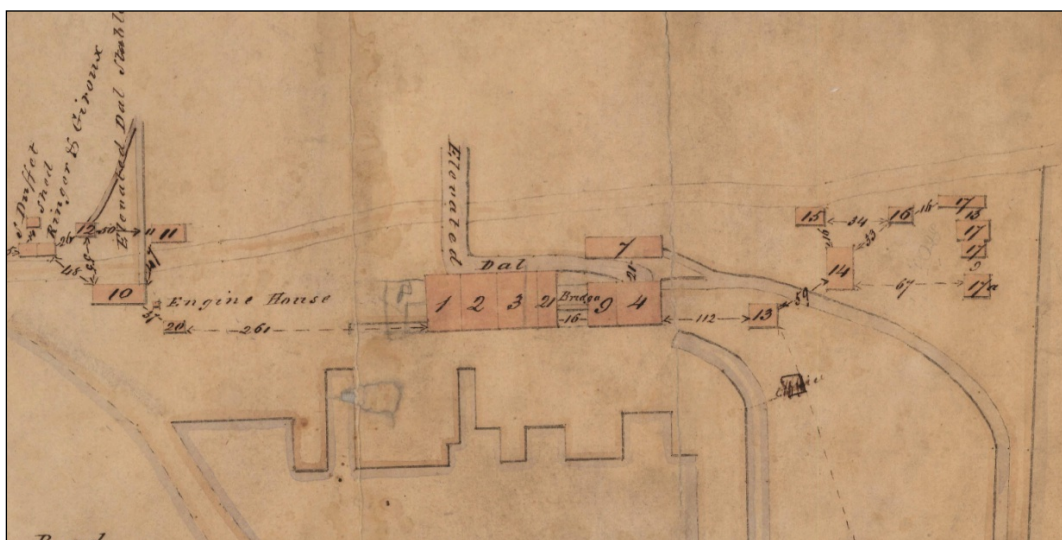
Figure 25 Plan anonyme daté du 9 mai 1863 montrant les installations du bas du saut



BAnQ, P600,S4,SS2,D137.

Les premières installations industrielles sont : l'Engine House (10) qu'on a également identifié comme étant une usine (factory), un atelier d'usinage et de réparation (11 : machine shop) et un séchoir (12 : dry house). Certains de ces édifices faisaient probablement déjà partie des installations que les associés Black et Goudie céderont en 1811 aux partenaires Usborne et Patterson (figure 26).

Figure 26 Détail de la figure 25 montrant les édifices industriels visibles sur le site à l'époque de Benson Hall



BAnQ, P600, S4, SS2, D137.

Sur ce même détail, au centre, nous retrouvons les installations aménagées à une date qui demeure difficile à établir, mais qui sont le fait de Patterson ou de Hall. Notez que l'archéologue Michel Gaumond (1992) faisait remonter ces installations à l'époque de Goudie, affirmation que nous n'avons pas été en mesure de valider. Ces mêmes installations comptaient des moulins à scie (1, 2, 3, 4, 9), un atelier d'aiguisage (saw shop : 16) et un espace identifié fibing (?) shop (21) pour lequel nous n'avons pas trouvé de traduction. On remarquera en outre que les bâtiments 9 et 21 sont reliés par un pont ou une passerelle. Quant aux édifices couvrant la partie est du site, à droite sur la figure 31, l'ensemble regroupe des bâtiments de service comme l'usine à gaz (gaz house : 13), l'entrepôt d'outillage (millwrights shop : 4), une forge (15), un atelier d'aiguisage (saw shop : 16) un certain nombre de bâtiments de ferme (stable : 17) et enfin un dernier bâtiment qu'on a identifié sur le document comme le bureau (offices). Ce dernier groupe d'édifices serait en partie situé dans le secteur qui a l'objet d'une surveillance archéologique lors du chantier.

Charles Edwards Goad 1877

Un peu plus d'une dizaine d'années plus tard, en 1877, Charles Edward Goad effectue un relevé des installations du site (figure 27), peu de temps après le décès George-Benson Hall qui survient le 4 septembre 1876 (Castonguay, Dandenault et Associés 2016b : 46). À quelques différences près, ce document reprend l'essentiel des informations apparaissant sur le document de 1863 (figures 25-26).

Figure 27 Détail tiré de la figure 17 montrant les installations Benson Hall en 1877



BAnQ P600,S4,SS1,D65.

De la gauche vers la droite, nous retrouvons le séchoir et des équipements hydrauliques (drying room & water works : 16), une fabrique (factory # 2 : 15), une autre fabrique (factory # 1 : 14) pouvant correspondre à l'édifice portant le n° 10 sur le plan de 1863. Notez que plusieurs petits bâtiments ont été ajoutés et essaiment près des quais et du moulin Patterson. Il s'agit d'une forge

(17), de hangars (18, 19, 20, 21, 22 et 23) et un moulin mu par la marée (tidal mill : 24). Dans la partie centrale, nous retrouvons le moulin principal (upper mill # 5 : 13) qui correspond aux édifices 1, 2, 3, 4, 9 et 21 apparaissant sur le document de 1863 (figure 29) et qui semble maintenant ne former qu'un seul édifice. Dans la partie est du site, à droite sur la figure 30, nous retrouvons une configuration à peu près similaire à celle apparaissant sur le plan de 1863 bien qu'on puisse observer quelques modifications sur le document de 1877 où l'usine à gaz (9) aurait changé de forme et probablement de place. La grange et les étables sont toujours en bordure du bassin de la Montmorency, mais deux nouveaux bâtiments auraient fait leur apparition : la cantine (mens eating room : 1) et le dortoir des « scieurs » (sawyers sleeping room : 5). Les quelques bâtiments restants, un hangar (6), une maison (dwelling : 7) et un hangar à charbon (8) n'apparaissaient pas sur le plan de 1863. Chez Goad, les contours des quais apparaissent bien délimités le long du bassin de la Montmorency suggérant que les berges avaient été aménagées. On notera la présence de structures circulaires identifiées comme étant des « hydrants », source d'eau possiblement canalisée servant à la lutte contre les incendies.

Le plan de 1863 montre également, sans toutefois en préciser la limite, la partie nord allant vers la chute. C'est possiblement à cette même époque que les berges devaient être haussées afin d'établir une surface plane assez étendue afin de permettre la construction des bâtiments. Une photographie ancienne prise par Fred C. Würtele vers 1895 (figure 28) montre la rive ouest du bassin où nous pouvons voir quelques bâtiments, dont un pouvant correspondre à l'espace repas des employés cité sur le plan de 1877. Sur le cliché, on peut voir la présence d'un aménagement destiné à retenir les terres provenant de l'effritement de la falaise.

Figure 28 Photographie prise vers 1895 par F.C. Würtele montrant quelques bâtiments sur la rive ouest du bassin de la Montmorency



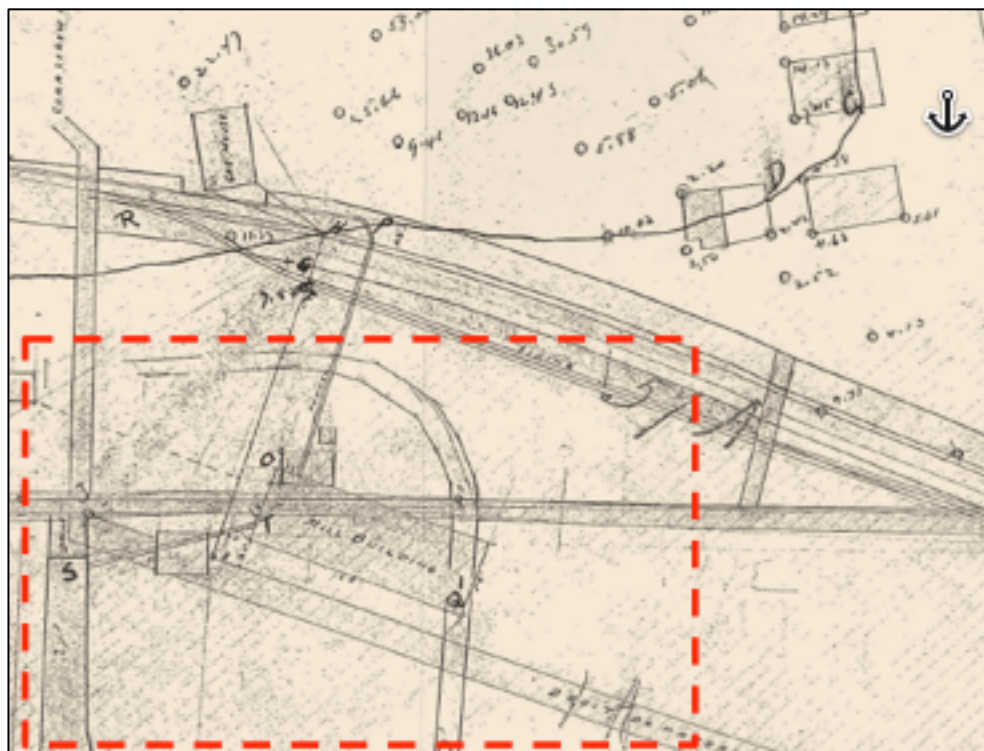
BAnQ, pce P546,D6,P25.

William Austin Ashe 1889

En 1889, deux événements viendront modifier l'aspect du site. D'une part, les héritiers de Mary Patterson-Hall, la veuve de Benson Hall, décident de louer une partie du site par bail emphytéotique de 99 ans à Charles Ross Whitehead qui souhaite y établir une filature. D'autre part, un corridor ferroviaire sera aménagé sur le site par la Quebec, Montmorency and Charlevoix Railway Company.

Sur le plan dressé par l'arpenteur William Austin Ashe le 4 mai 1889 nous pouvons voir de quelle manière le site devait être aménagé (figure 29).

Figure 29 Détail du plan d'arpentage préparé par William A Ashe en 1889 montrant le lot qui sera cédé pour la construction de la filature Montmorency Cotton Manufacturing Company



BAnQ, CA301,S1,D86.

Sur le détail tiré de la figure 19, nous retrouvons déjà l'ensemble des petits bâtiments comme l'usine à gaz, les granges et l'étable situés à l'est, près du poste. Le détail montre également le corridor qu'emprunte par la Quebec, Montmorency & Charlevoix Railway Company et qui traverse les installations Patterson-Hall. À ces détails ont été ajoutés ce que nous croyons être des cotes pour lesquelles nous ignorons la signification. Ces points sont en partie concentrés au nord de l'espace qui sera loué à Whitehead (figure 19, n° 7), près des bâtiments secondaires (granges, étables). Un dernier détail à signaler et qu'on voit bien sur cette figure, c'est ce trait plus gras qu'on a identifié comme étant le « High Water Mark », la ligne des hautes eaux. La présence de ce trait vient peut-être souligner une des faiblesses du terrain : la possibilité d'être partiellement inondé à certaines périodes de l'année, notamment lors des grandes marées aux équinoxes. Ces inondations posent le problème du minage des sols sur lesquels reposent les voies ferrées. Les

ingénieurs pourraient avoir choisi de contourner ce problème en haussant l'assise de la voie telle que nous pouvons encore le percevoir aujourd'hui. Au risque d'érosion prématurée s'ajoutait également la proximité de l'embouchure de la Montmorency au-dessus de laquelle il faudra construire un pont de façon à permettre le libre passage des glaces tout en n'étant pas affecté par les hautes marées. Il faut donc comprendre que pour contrer ces inconvénients, une partie du terrain sur lequel le poste a été érigé aurait pu être rehaussée de façon importante, en tout ou en partie. Une photographie prise vers 1950 (figure 30) permet de voir le site du poste avant sa construction. On y voit des éléments de relief, soulignés par les ombres, qui pourraient être associés à l'assise de la voie d'évitement qui remontait alors jusqu'au funiculaire.

Figure 30 Détail tiré d'une photographie de W.B. Edwards montrant l'arrière de l'usine Dominion Textile, là où sera construit le poste Montmorency



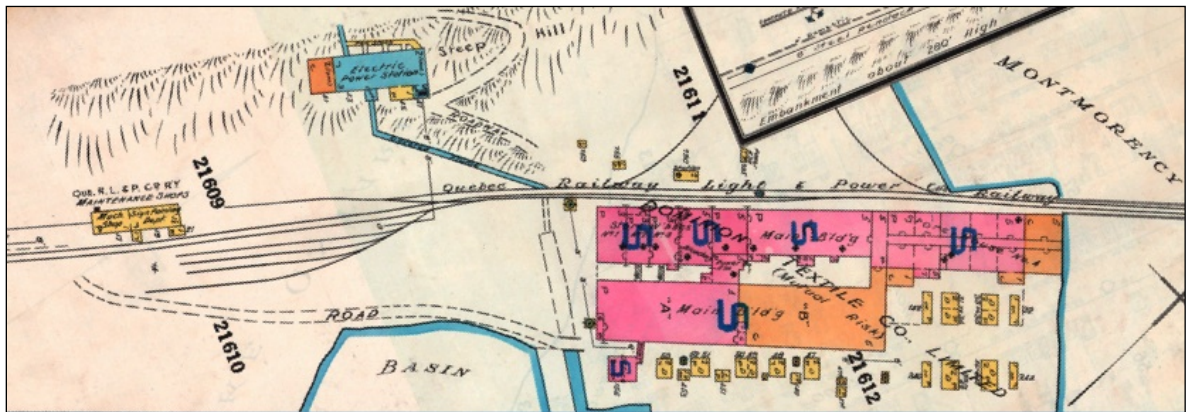
BAnQ, pce P428,S3,SS1,D29,P126.

L'implantation de la Montmorency Cotton Manufacturing Company entraînera vraisemblablement la disparition de tous les bâtiments situés à l'ouest du moulin central.

Underwriters' Survey Bureau 1933 – 1942)

Le plan d'assurance préparé par la Underwriters' Survey Bureau en 1933 et révisé en 1942 représente un bond de 44 ans (figure 31). Même si le document n'offre qu'une vue partielle, il permet de constater les changements importants apportés au site : il ne reste plus que les ateliers d'entretien de la Quebec Railway Light and Power Company, la centrale hydroélectrique aménagée à flanc de colline depuis 1895 et les installations de la Montmorency Cotton Manufacturing, devenue depuis la Dominion Textile Company Limited. Autour de cet ensemble gravitent quelques petits bâtiments : des résidences sur la devanture de la Dominion et des bâtiments secondaires entre la falaise et la voie ferrée. Il faut noter que cette édition de 1942 montre pour la première fois le chemin d'accès conduisant à la centrale.

Figure 31 Détail provenant du feuillet 216 des plans d'assurance édités par la Underwriters' Survey Bureau en 1933 et révisés en 1942



BANQ, pce 0003713819.

Les édifices de la Dominion Textile ont été construits immédiatement à l'est du canal d'évacuation de la centrale qui se trouvait lui-même tout de suite à l'est du moulin principal (Saw Mills) au centre du plan de la figure 32 (aujourd'hui disparu). Ce grand moulin se trouvait alors immédiatement au-dessus de l'espace identifié Basin [sic] sur la figure 31. On note que les petits bâtiments (grange, étables) qui se trouvaient alors sur le bord de la rivière Montmorency dans la partie est ont été remplacés par les deux voies ferrées d'évitement qui permettaient alors aux trains de remonter jusqu'au funiculaire aménagé à flanc de falaise et où se trouvait la gare (figure 32). En remontant jusqu'au pont, le train reculait sur la voie de droite jusqu'à la gare. De là, il avait la possibilité de repartir vers Beauré ou Québec.

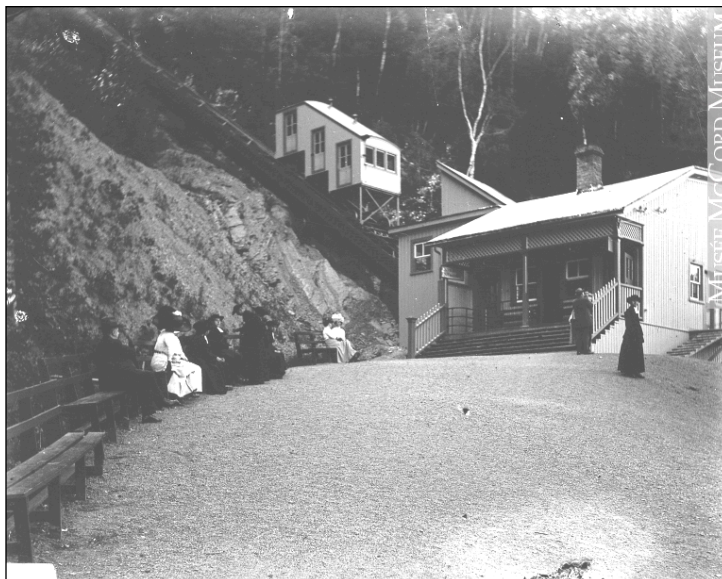


Figure 32 Photographie de William Notman prise vers 1915 montrant la gare de Montmorency au pied du funiculaire

Musée McCord, pce VIEW-8021.

Une autre photographie prise vers 1910 montre une partie de l'arrière de la Montmorency Cotton Mills (figure 33).



Figure 33 Photographie prise vers 1910 montrant l'arrière de la Montmorency Cotton Mills

Musée McCord, pce MP-0000.1169.3.

Le document de la figure 33 permet de voir l'agencement des voies ferrées situées à l'arrière des différents édifices composant la filature et les quelques bâtiments secondaires aménagés le long des voies ferrées. Certains de ces bâtiments apparaissent sur le plan d'assurance à la figure 31, notamment celui coiffé d'une toiture à doubles pentes qu'on a identifié comme étant une station et un second, un peu plus loin, qui pourrait correspondre à une « power house ».

Une photographie plus récente prise vers 1925, par la Fairchild Aerial Surveys Company de Grand-Mère, montre l'ensemble du site sur lequel un nouveau bâtiment a fait son apparition et qui n'apparaît pas sur la figure précédente. Construit probablement durant l'intervalle 1910-1925, ce dernier semble situé à la jonction entre la voie ferrée et le chemin qui monte vers la centrale hydroélectrique. Nous n'avons pu établir sa fonction bien qu'il pourrait s'agir de la résidence du gardien ou du surintendant de la centrale (figure 34). Le chemin d'accès à la centrale est bien marqué dans le paysage, il est toujours visible sur une photographie aérienne prise en 2013 (figure 35).

Figure 34 Détail d'une photographie aérienne de la Fairchild Aerial Survey prise vers 1925 montrant le site de la Dominion Textile et un petit édifice apparu entre 1910 et 1925



Dans le cercle noir, le petit bâtiment qui a été ajouté.

BAnQ, pce P600,S4,SS3,P565/116.



Figure 35 Photographie aérienne prise en 2013 permettant de reconnaître le chemin en épingle montant vers l'ancienne centrale

Ville de Québec,
<http://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/>.

Cette observation nous amène à pointer la centrale démolie en 1965 et qui, en soi, présente un intérêt archéologique dans la mesure où l'espace occupé par cette dernière ferait l'objet de travaux d'aménagements dans le futur.

Underwriters Survey Bureau (1954)

Le dernier document historique retenu provient également de l'atlas des plans d'assurance de la Underwriters Survey Bureau édité en mai 1954 (figure 36). Il s'agit d'un plan similaire au précédent, montrant la centrale hydroélectrique et les installations de la Dominion Textile Company Limited.

Figure 36 Détail tiré du feuillet 298 de l'atlas des plans d'assurance de la ville de Québec édité en mai 1954



BAnQ, pce G/1144/Q4G475/U5/v.2/1954/CAR.

Le bâtiment qui abritait les ateliers de maintenance de la Quebec Railways, Light and Power Company, à l'extrême gauche sur la figure 36, est passé aux mains du Canadien National. À première vue, ce bâtiment ne semble pas avoir changé de forme et de superficie, situation qui semble tout à fait similaire dans le cas de la centrale hydroélectrique. Toutefois, des modifications importantes ont été apportées sur l'ensemble de la manufacture de textile, notamment par l'ajout d'une nouvelle aile au sud-est. La construction de cette extension devait entraîner la démolition d'habitations identifiées par la lettre « D », des « dwellings », et de quelques bâtiments secondaires. Les voies d'évitement sont toujours en place à l'arrière de la Dominion, aussi la configuration de la berge a changé : de rectiligne qu'elle était au XIX^e siècle, elle apparaît désormais sous la forme d'une anse, signe que les installations portuaires ont été soit démantelées pour en récupérer le bois, soit érodées par les glaces. Ce plan montre que le boulevard Sainte-Anne, aménagé durant les années 1940, traverse le site du bassin aujourd'hui remblayé et le canal d'évacuation de la centrale pour passer devant la Dominion Textile.

De façon globale et comme l'ont montré les plans anciens, l'exploitation et l'occupation du site s'effectue dans le temps, de l'est vers l'ouest alors que les édifices les plus imposants se concentrent davantage près des petites chutes du Voile de la Mariée et la Dame Blanche pour des raisons évidentes. L'aménagement d'une conduite d'amenée d'eau permet de canaliser directement cette énergie hydraulique. Cette bonification de la distribution d'énergie permet par ailleurs d'augmenter la capacité de production des installations comme le montre la réutilisation de la force hydraulique qui passe de la centrale pour ensuite alimenter les équipements mécaniques de la manufacture de coton. Le fait saillant dans l'histoire de ce site demeure la capacité des manufacturiers qui parviennent, pour la première fois à distribuer une grande partie cette énergie à l'extérieur de cette zone industrielle. Sans le savoir, ils ont été à l'origine d'une révolution dont nous profitons encore.

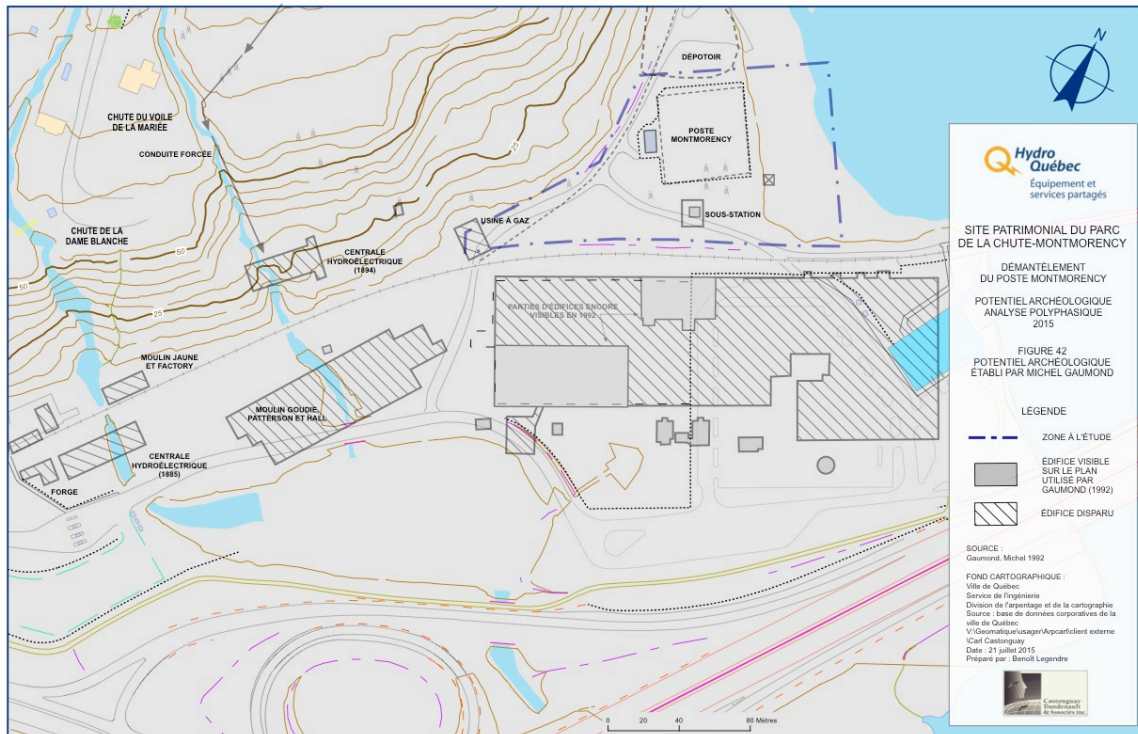
3.3 Analyse sur documents polyphasés

L'étude des plans anciens nous amène donc à cette phase de l'analyse qui consiste à superposer des plans anciens sur une base cartographique moderne afin d'identifier et localiser les secteurs pouvant être porteurs d'informations et de données archéologiques. Dans le cas de Montmorency, ce type de recherche n'est pas inédit puisqu'en 1992, l'archéologue Michel Gaumond faisait l'exercice avec les documents disponibles à cette époque (figure 37).

3.3.1 Secteur du bas du saut

Le premier document utilisé, celui de Gaumond, présente une synthèse de la plupart des grands édifices ayant occupé le site depuis le début du XIX^e siècle, dont ceux de la Dominion Textile, les plus récents, qui incluaient les installations de la Montmorency Cotton Manufacturing situés quelque part dans le grand ensemble de la Dominion Textile. Une photographie anonyme, prise vers 1900, montre l'usine initiale (figure 38). Le document montre l'édifice construit immédiatement à l'est du canal par où s'écoule l'eau arrivant de la centrale hydroélectrique. À l'avant-plan, de nombreuses piles de planches couvrent les quais tandis qu'à l'arrière de l'édifice, un large espace sépare l'usine des voies ferrées. Cet espace sera comblé par les agrandissements subséquents. Dans la partie centrale du site sont regroupés l'usine à gaz, la centrale hydroélectrique et le moulin que Gaumond associe aux Goudie, Patterson et Hall. Cette association semble hasardeuse puisque c'est possiblement dans l'édifice abritant la centrale (1885) que Goudie et Patterson ont débuté leurs carrières d'industriels au début du XIX^e siècle (figure 37).

Figure 37 Reprise de la carte polyphasée préparée par l'archéologue Michel Gaumond en 1992



Michel Gaumond, *Potentiel archéologique au saut Montmorency*. MAC, 8-4-1992:CARTE 3B ; tiré de Castonguay, Dandenault et Associés 2016b.



Figure 38 Photographie anonyme montrant la cour arrière de la Montmorency Cotton Manufacturing Company vers 1900

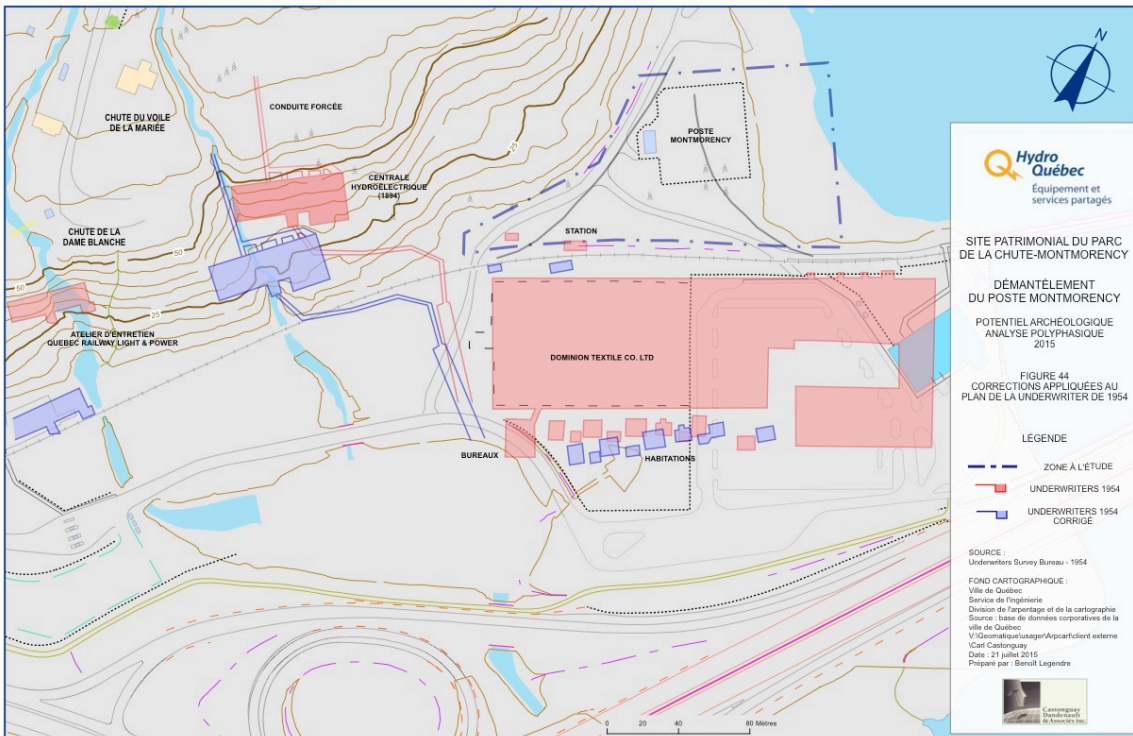
BAnQ, pce P1000,S4,D26,P12.

Mentionnons que l'archéologue n'a pas reporté sur son plan les nombreux petits bâtiments qui se trouvaient sur le site même du poste, probablement parce qu'il n'a pas eu accès aux plans anciens de 1889, 1877 et 1863. Enfin, plus à l'est, l'auteur signale la centrale hydroélectrique aménagée en

1885, édifice qui devait correspondre au moulin Goudie-Patterson et autour duquel se trouvaient plusieurs bâtiments secondaires, dont la forge.

La superposition du plan d'assurance de la Underwriters' Survey Bureau au plan récent permet de faire une première constatation : les éditeurs du plan d'assurance ont possiblement « triché » afin de corriger la configuration des édifices sur le site (figure 39).

Figure 39 Superposition des plans d'assurance de la Underwriters' Survey Bureau montrant le décalage entre le document de 1954 et la réalité cartographique actuelle

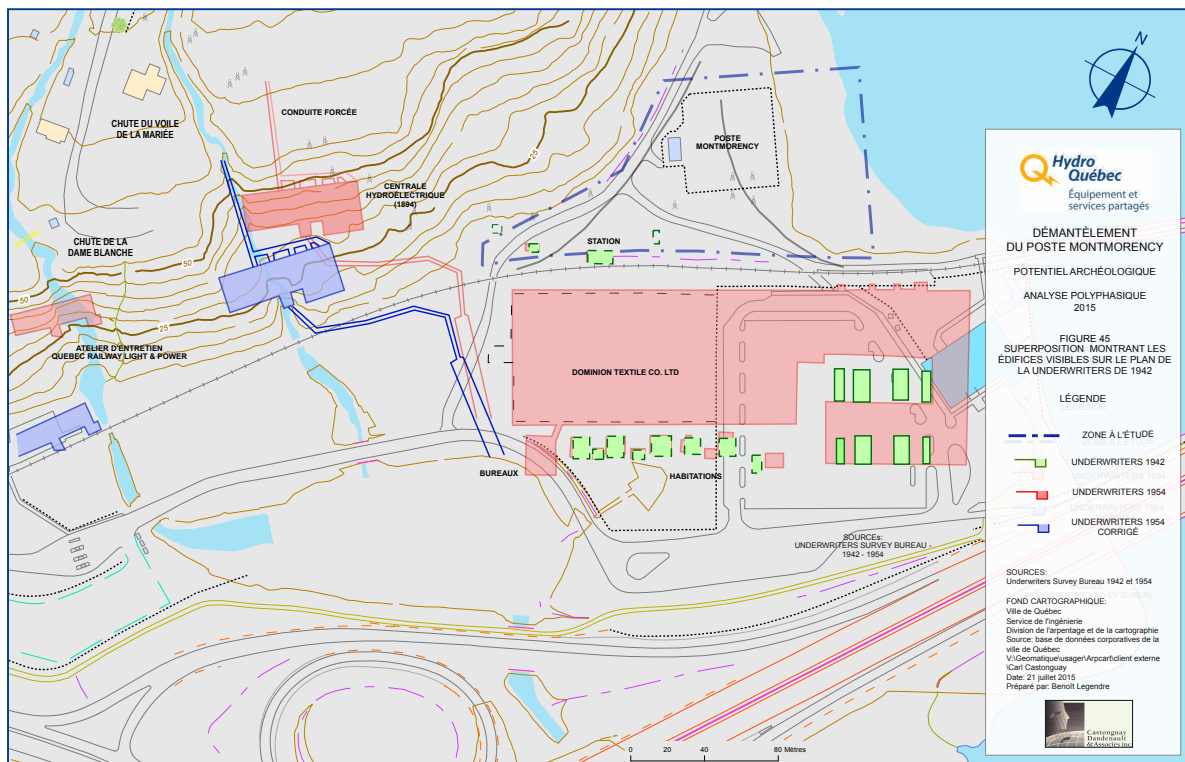


BAAnQ, pce G/1144/Q4G475/U5/v.2/1954, CAR – Ville de Québec ; tiré de Castonguay, Dandenault et Associés 2016b.

Si la localisation de la Dominion Textile est exacte, comme le suggèrent les observations de Gaumond qui se base sur les vestiges toujours visibles sur le terrain, la superposition fait ressortir quelques aberrations : la centrale hydroélectrique construite en 1894 se retrouve pratiquement sur le rebord de la falaise alors que l'atelier d'entretien de la Quebec Railway, Light & Power se trouve à flanc de falaise. Et pourtant, la station située à l'arrière de la manufacture de coton nous apparaît au bon endroit, du côté nord de la voie ferrée. Par contre, si nous utilisons l'atelier d'entretien comme point de repère, on s'aperçoit que les édifices autour de la Dominion Textile de même que cette dernière se décalent vers le sud comme le montrent les édifices représentés en bleu sur le document de la figure 39. Ce décalage met en lumière en fait que ces plans n'ont pas la même échelle et peuvent ne pas avoir été arpentés ou très peu, la conception visant davantage une représentation figurative des installations appuyée d'une localisation toute relative des bâtiments. À l'évidence, les concepteurs ont dû corriger la configuration du site en faisant basculer, à partir d'un point central, la moitié du relevé préparé par les techniciens de la Underwriters Survey Bureau. Heureusement, tous les plans d'assurance n'affichent pas cette « faiblesse », mais dans le contexte du poste de la Montmorency, elle paraît évidente et devrait susciter une certaine prudence.

Compte tenu du fait que le plan de la Underwriters' de 1954 est une copie presque identique de celui édité en 1933 et révisé en 1942, il y a lieu de penser que cette correction avait déjà été appliquée à ces dates. La différence notable à souligner ici tiendrait à ces quelques bâtiments en vert qui devront être démolis afin de permettre l'agrandissement de la manufacture du côté sud-est (figure 40). Cette modification n'a pour ainsi dire aucun impact sur les travaux prévus.

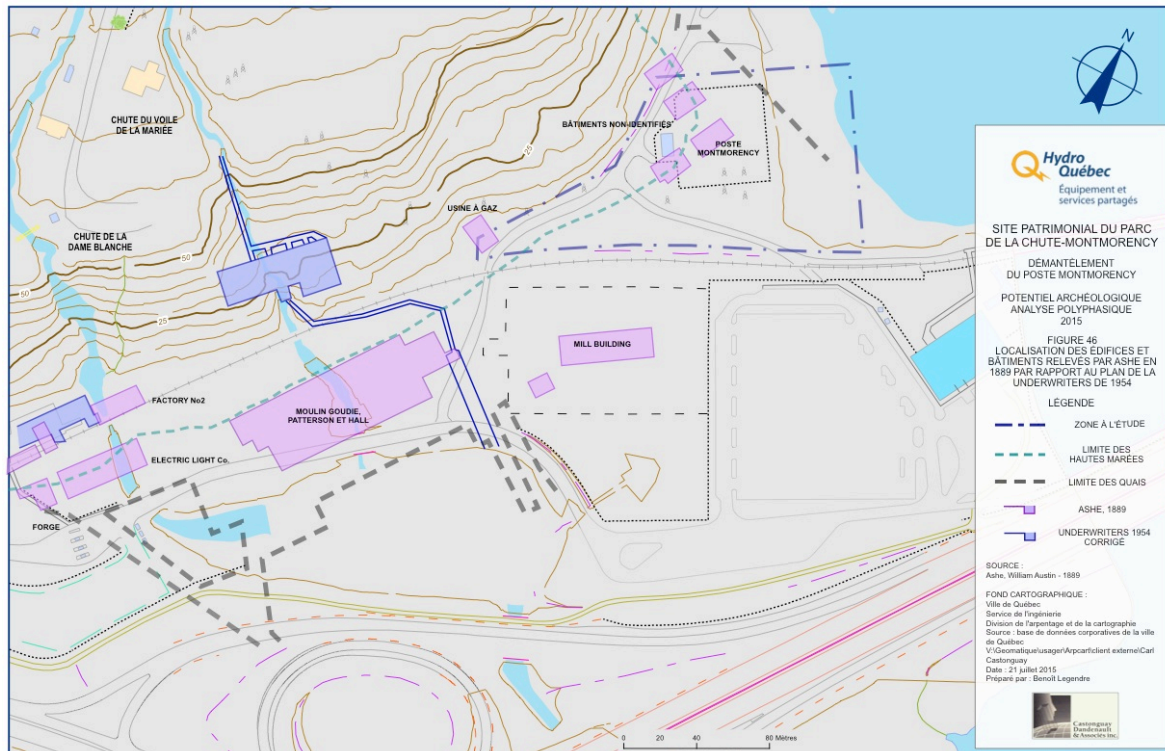
Figure 40 Superposition des plans de la Underwriters' de 1933/1942 et de 1954 montrant les habitations démolies afin de permettre l'agrandissement de la Dominion Textile



BAnQ, pces G/1144/Q4G475/U5/v.2/1954, CAR et 0003713819 – Ville de Québec ; tiré de Castonguay, Dandenault et Associés 2016b.

La superposition des plans préparés au XIX^e siècle montre que l'environnement change de façon importante, notamment avec la multiplication de petits édifices et bâtiments secondaires qui se concentrent dans la partie nord-est du site, près du poste, et qui seront démolis afin de permettre la construction d'une voie ferrée rejoignant la gare de Montmorency près du funiculaire. Ces bâtiments sont visibles sur le relevé de Ashe préparé en 1889 (figure 29), situés sur le site du poste Montmorency (figure 41).

Figure 41 Superposition du plan de Ashe (1889) sur un plan récent



BANQ, CA301,S1,D86. – Ville de Québec ; tiré de Castonguay, Dandenault et Associés 2016b.

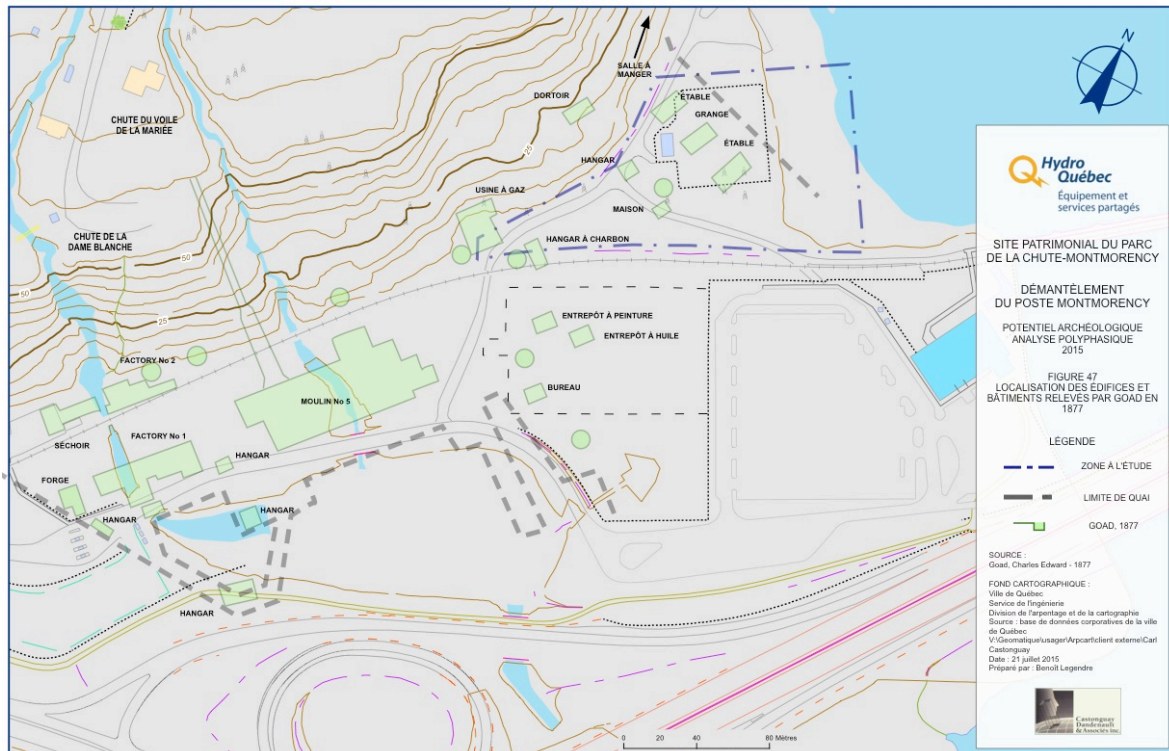
Bien que l'échelle du plan superposé (Ashe) soit relative, la concentration de bâtiments est manifeste à l'intérieur et sur le pourtour des limites du poste. La question demeure de savoir quelles traces ces édifices auraient laissées dans le sol. Il y a lieu de penser que l'aménagement des voies d'évitement aurait pu nécessiter un rehaussement du niveau des sols environnants afin d'isoler ces installations des effets des grandes marées, une hypothèse suggérée par l'inscription sur le plan de Ashe de la ligne des hautes eaux (figures 29 et 41). L'ajout de matériaux aurait donc permis de couvrir et préserver de potentiels vestiges des bâtiments démolis et peut-être un peu de matériel domestique. Rappelons que la construction d'une voie ferrée, par définition, implique l'aménagement d'un lit de pierre concassé.

Une douzaine d'années auparavant, le site présentait une configuration à peu près similaire, bien qu'en 1877 (figure 42), le plan de Goad montre quelques bâtiments de plus, pour la plupart des hangars distribués dans les secteurs du poste et du site de la Dominion Textile. Il est difficile à cette étape de savoir si ces bâtiments avaient ou non des fondations et d'identifier le type de matériaux utilisés, pierres ou simplement sole de bois.

Quant au moulin Patterson Hall (moulin n° 5 sur le plan), s'il change de configuration, il est impossible de qualifier ces dernières. Les autres bâtiments situés plus à l'ouest semblent avoir des localisations quelque peu différentes. Comme dans le cas des plans de la Underwriters' Survey Bureau de 1957, le plan de Goad n'a probablement pas été arpenté sinon très peu, le but recherché étant de montrer les bâtiments visibles sur le site, mais il peut également s'agir d'un problème de projection cartographique. Les bâtiments et édifices visibles dans la partie ouest faisaient déjà partie, probablement, des installations Goudie-Patterson. Des structures circulaires

font leurs apparitions sur ce document et ont été distribuées sur l'ensemble du site. Identifiés par le terme « d'hydrants », ces éléments pouvaient faire partie d'un système de distribution d'eau canalisé, destiné à l'alimentation en eau en cas d'incendie. La nature de ces constructions, leurs matériaux et leurs dimensions restent, à ce jour, inconnus.

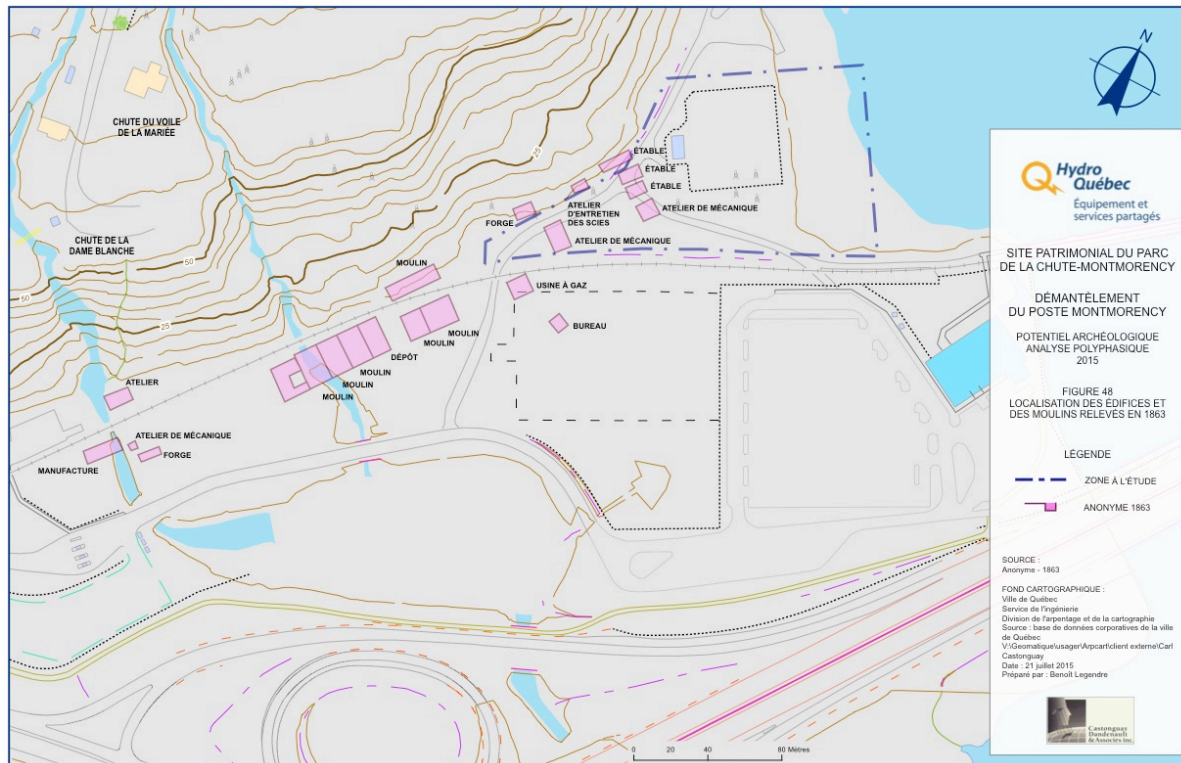
Figure 42 Superposition du plan d'assurance édité par Goad en 1877 sur un plan récent



BAnQ P600,S4,SS1,D65 – Ville de Québec ; tiré de Castonguay, Dandenault et Associés 2016b.

La configuration du plan de 1863 demeure assez similaire à celui du plan anonyme de 1877 (figure 43), en dépit d'une différence d'échelle. En cherchant à faire coïncider les deux chutes du document ancien sur le document moderne, l'échelle et la projection posent plusieurs problèmes de configuration ; le groupe de bâtiments à l'extrême est du site, à l'endroit où se trouve actuellement le poste, ne coïncide à rien tandis que ceux se trouvant au centre et à l'ouest semblent présenter un rapport plus conforme au plan de 1877, malgré une configuration légèrement différente. L'écart entre les deux documents, un peu à l'image des plans d'assurance, peut s'expliquer par le fait que celui de 1863 n'a probablement pas été arpenté, mais simplement mesuré au sol.

Figure 43 Superposition d'un plan anonyme daté de 1863 sur un plan récent



BAnQ, 600,S4,SS2,D137 – Ville de Québec ; tiré de Castonguay, Dandenault et Associés 2016b.

La superposition permet de constater la présence d'un plus grand nombre de petits bâtiments sur le document de 1863. Parmi les bâtiments qui auront disparu en 1877, se trouvent plusieurs ateliers mécaniques et d'entretien d'équipement. À cela s'ajoute la possibilité qu'entre 1863 et 1877, d'autres aient été déplacés vers la falaise comme l'usine à gaz. Quant au moulin principal au centre du plan, chacune des entités a été clairement identifiée en 1863 alors que sur le document de 1877, les moulins ne forment plus qu'un bloc. Enfin, parmi les bâtiments à l'extrême ouest, se reconnaît la manufacture qui abritera la première centrale hydroélectrique de même que l'atelier visible sur certaines photographies anciennes.

De façon générale, la quantité de bâtiments observés dans les parages du poste confère à ce secteur un potentiel intéressant puisque beaucoup d'activités semblent y avoir été conduites. L'aménagement de la voie ferrée aurait permis de préserver plusieurs éléments anciens.

3.3.2 État actuel du site

Préalablement aux travaux de décontamination, le site présentait encore quelques traces de son passé récent : l'accès au poste se fait par un chemin de gravier longeant les vestiges de la Dominion Textile sous les formes de dalles de béton ou de fondations en pierres situées derrière la clôture métallique visible sur la droite (figure 44). Outre ces installations, on aperçoit, également sur la gauche, les structures de béton qui, supportant la conduite d'amenée d'eau jusqu'aux édifices de l'usine de textile, se dressent encore sur le site.

Figure 44 Vue vers le nord montrant la voie d'accès au poste



Sur la droite, la clôture fermant le site de la Dominion Textile et à gauche, les structures de béton supportant l'ancien canal d'amenée d'eau. Photo : Carl Castonguay.

À l'approche du poste, le terrain est marqué par une dénivellation soulignant la petite terrasse sur laquelle furent aménagées les voies ferrées de la Quebec, Montmorency & Charlevoix Railway et plus tard ceux du Canadien National. Le chenal par où se déversaient les eaux arrivant de la centrale devait se retrouver dans l'espace central, près de la route.

L'accès au poste se fait donc en empruntant un chemin de gravier traversant une terrasse qui serait, en partie, du moins, artificielle et qui aurait été aménagée pour les besoins des chemins de fer (figure 45). Le rehaussement devait permettre de protéger la voie ferrée des phénomènes de marée tout en permettant d'amorcer la montée menant au pont qui franchissait l'embouchure de la Montmorency.



Figure 45 Vue vers le sud montrant l'espace situé devant le poste

Photo : Carl Castonguay.

Plusieurs indices suggèrent que le poste de la Montmorency a été aménagé dans un ancien bassin. En fait, la proximité des équipements par rapport à la rive devait nécessiter des modifications visant à les protéger contre les crues (figure 46). Durant les années 90, Hydro-Québec a apporté des améliorations en construisant un muret sur le pourtour du poste (figure 47). Ce sont ces travaux qui lui donnent l'impression d'être dans un bassin. Par ailleurs, la surface du sol autour du poste a été l'objet de travaux de nivellement et de remodelage, au point où son niveau sur les côtés nord et est du bassin est pratiquement à la hauteur du rebord de ce dernier (figure 48). À cette étape-ci, il est impossible de savoir si la pente à l'intérieur de l'enclos correspond à celle du terrain d'origine. Toutefois, l'aménagement de drains, de capteurs, de conduits, ou de système de mise à la terre a certainement altéré les sols.



Figure 46 Vue du côté nord du poste depuis la rive du bassin

Photo : Carl Castonguay.



Figure 47 Photographie montrant l'intérieur de l'enclos du poste et le muret aménagé sur le pourtour

Photo : Carl Castonguay.

Figure 48 Vue du côté nord de l'enclos montrant un relief pouvant traduire des travaux de remodelage



Photo : Carl Castonguay.

Quelques traces d'aménagement demeurent également perceptibles sur les côtés sud et ouest de l'enclos, à commencer par une levée de terre formant un cordon visible entre le poste et la voie ferrée. Ce cordon fait la longueur du poste sur le côté sud et est couvert d'arbres plantés lors de son aménagement (figure 49). Celui-ci servait probablement de « cloison » entre les équipements ferroviaires et le poste sauf une coupure d'environ trois mètres près du coin sud-ouest du poste et qui vient marquer l'emplacement d'une ancienne sous-station (figure 50).



Figure 49 Vue partielle du cordon aménagé du côté sud du poste

Photo : Carl Castonguay.

Figure 50 Lacune observée dans le cordon longeant le côté sud du poste



Photo : Carl Castonguay.

Du côté sud-ouest du poste, une chambre souterraine (figure 51) et un champ d'épuration ont été enfouis. Concernant la chambre, on peut suspecter la présence d'un massif de béton souterrain abritant des conduits. La date de ces travaux n'est pas connue, mais ils ont peut-être été réalisés lors des modifications apportées au poste dans les années 90.

Figure 51 Couverture fermant la chambre souterraine enfouie près de l'angle sud-ouest de l'enclos



Photo : Carl Castonguay.

En dehors de la zone des travaux de décontamination, à l'extérieur des limites du poste, d'autres éléments méritent d'être soulignés. Il y a tout d'abord le vestige de la route menant à l'ancienne centrale hydroélectrique aménagée à flanc de falaise (figure 52).

Figure 52 Vue partielle du chemin remontant vers l'ancienne centrale hydroélectrique



Photo : Carl Castonguay.

Ce chemin est présentement très encombré, mais il est toujours accessible à pied. Cependant, à mi-hauteur, il a été coupé probablement à la suite d'un affaissement de la paroi rocheuse en surplomb. Une fois sur la terrasse, il est possible d'observer des éléments architecturaux comme des bases en béton, des structures de béton ou de pierres surplombant la voie ferrée (figures 53 et 54), voire même une ancienne conduite métallique (figure 55).



Figure 53 Ancienne structure en béton associée à la centrale surplombant la voie ferrée

Photo : Carl Castonguay.



Figure 54 Structure en pierre associée
possiblement à la première centrale
hydroélectrique

Photo : Carl Castonguay.

Figure 55 Vue partielle d'une section de l'ancienne conduite forcée



Photo : Carl Castonguay.

De façon générale, l'espace de la centrale présente beaucoup d'éléments architecturaux *in situ* et qui serait peut-être exploitables d'un point de vue archéologique. Il faut toutefois mentionner que ces éléments sont en dehors de la zone des travaux de 2018 et qu'il serait intéressant d'en tenir compte lors de travaux subséquents.

3.4 Zones à potentiel archéologique

En 2015, Castonguay, Dandenault et Associés a réalisé à la demande d'Hydro-Québec une étude de potentiel archéologique du secteur du poste de la Montmorency. Le potentiel archéologique préhistorique a été défini par la zone P-1) et le potentiel archéologique historique par les zones H-1, H-2 et H-3 (Castonguay, Dandenault et Associés 2016b : 71 et 74).

3.4.1 Zone à potentiel archéologique préhistorique

Zone P-1

Cette première zone couvre une superficie d'environ 15 500 m² et correspond à l'ensemble du lot appartenant à Hydro-Québec, en plus d'un petit débord d'une trentaine de mètres situé du côté nord de l'enclos. Le potentiel de cette zone a été jugé de moyen à faible en raison des aménagements réalisés dans cette partie du site depuis le début du XIX^e siècle. De plus les travaux d'excavation effectués afin d'enfouir certains équipements dans l'enclos et autour nous amènent à penser que le potentiel archéologique préhistorique est probablement plus inexistant que faible. Il faut également considérer la proximité de la berge : même si elle montre des traces de forte érosion (marées ou glaces), une inspection visuelle devrait y être menée afin de vérifier la présence d'indices d'occupation amérindienne. Au XIX^e siècle, le rehaussement du terrain autour du poste afin d'aménager les différentes voies ferrées pourrait avoir contribué à la préservation de lambeaux de sols anciens contenant de tels indices du côté sud-ouest du poste, dans l'espace triangulaire formé par la route d'accès, le sentier rejoignant le stationnement du pavillon d'accueil et la voie ferrée.

3.4.2 Zones à potentiel archéologique historique

Zone H-1

La zone à potentiel H-1, d'une superficie d'un peu moins de 6 000 m², correspond à l'enclos du poste de même qu'une marge de largeur variable ceinturant ce dernier et débordant sur les côtés sud et est de l'enclos. Cet espace comptait au XIX^e siècle plusieurs petits édifices (maison, granges, étables) qui ont probablement été démolis au moment de construire les voies ferrées aboutissant à la gare Montmorency près du funiculaire. Le potentiel archéologique de cette zone a été jugé moyen à faible puisque la mise en place des équipements, de surface et souterrains lors de la construction du poste dans les années 1960, a probablement contribué à oblitérer les traces de ces édifices. Par ailleurs, la construction d'un muret autour du poste et le réaménagement des surfaces ceinturant l'enclos font également partie de ces interventions qui auraient contribué à faire disparaître des vestiges.

Zone H-2 et H-3

Les zones H-2 et H-3 ceinturent l'enclos et présentent des superficies respectives de 2 500 et 750 m². La première correspond à une bande de terrain coincée entre la voie ferrée et le sentier qui longe le côté sud du poste. Le sentier longe le cordon, le séparant de la voie ferrée. La seconde est localisée au nord-ouest de l'enclos du poste, entre ce dernier et la limite de la propriété d'Hydro-Québec. Ces espaces présentent vraisemblablement un potentiel élevé à moyen en raison des sols de remblais ajoutés pour la construction de la voie ferrée (zone H-2), remblais qui pourraient avoir contribué à préserver des éléments liés aux bâtiments qui se trouvaient dans cet espace au XIX^e

siècle. Par ailleurs, la zone H-3 correspond à un dépotoir que l'archéologue Gaumond avait localisé sur sa carte de potentiel. La nature de ce dépotoir est inconnue pour l'instant, tout comme la période pendant laquelle il fut utilisé. La proximité de bâtiments anciens pourrait en faire un dépotoir d'objets domestiques toutefois, la proximité d'édifices industriels pourrait également en faire un dépotoir d'objets industriels.

4 Résultats de la surveillance archéologique de 2018 au poste de la Montmorency (CfEs-23) à Québec

Cette section du rapport présente les enregistrements et les interprétations des données prélevées au cours de la surveillance archéologique de 2018. Cette surveillance archéologique a été réalisée lors des travaux d'excavation pour la décontamination des sols dans le cadre du démantèlement du poste de la Montmorency à Québec.

4.1 L'opération 24

L'opération 24 se situe à l'extérieure de l'enceinte du poste et 10 sous-opérations y ont été réalisées, 24A à 24K (figure 2). Chaque sous-opération correspond à un secteur où des sols contaminés sont à enlever. La forme, la dimension et la profondeur de chacune des sous-opérations a varié en fonction de la quantité de sol à enlever.

4.1.1 Description des sous-opérations de surveillance archéologique

Sous-opération 24A

La sous-opération 24A se situe à la limite sud-ouest de la zone des travaux, en bordure ouest du chemin d'accès (figures 2 et 56). De forme rectangulaire, elle est orientée nord-sud. D'une longueur de 20,40 m sur 7,60 m de large, elle a été excavée sur une épaisseur d'environ 0,67 m pour un volume de 10,39 m³ de sol enlevé.

Figure 56 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24A (QUE1805-011)



La surface de la sous-opération est en limon argileux (lot 24A1, figure 57 couche 1 et figure 58), brun foncé noirâtre, compact à très compact, avec de la matière fibrique en décomposition (20 %), des radicelles (8 %), de la matière organique (5 %) et quelques racines (-1 %). Son épaisseur est de 0,12 m. Sous la surface, il y a une argile limoneuse sableuse (lot 24A2, figure 57 couche 2 et

figure 58), grisâtre, très compacte, avec des éclats de pierre schisteuse à sa base (2 %), des fragments de briques (-1 %) et des racines (-1 %). Cette couche a été excavée sur une épaisseur de 0,55 m.

Figure 57 Site CfEs-23, paroi sud de la sous-opération 24A

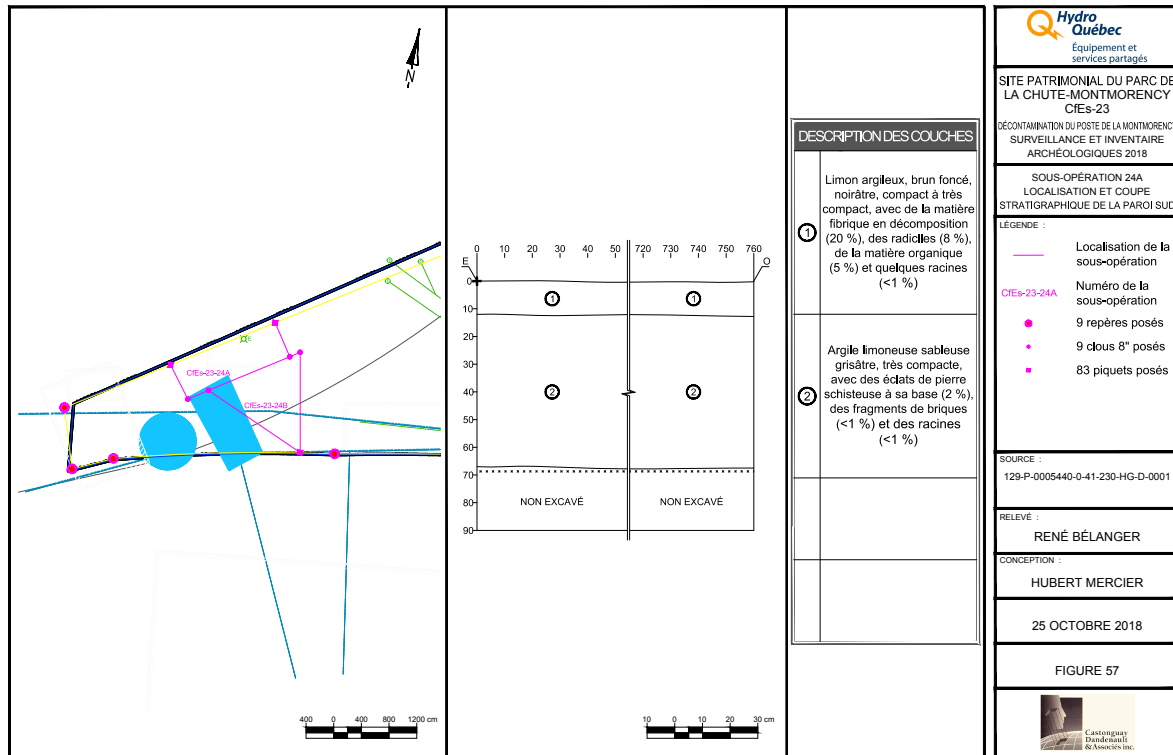


Figure 58 Site CfEs-23, paroi sud de la sous-opération 24A (QUE1805-054)



Sous-opération 24B

La sous-opération 24B se trouve, comme sa précédente, en limite sud de la zone des travaux et du côté est du chemin d'accès au poste (figures 2 et 59). De forme triangulaire, ses côtés mesurent 20,00 m sur 18,00 m et sur 18,00 m de long. Elle a été excavée sur une épaisseur de 1,03 m pour un volume de sol retiré de 37,10 m³.

Figure 59 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24B (QUE1805-014)



La surface de la sous-opération est en limon sableux (lot 24B1, figure 60 couche 1 et figure 61), brun foncé noirâtre, très compact, avec des radicelles (15 %) et de la matière organique (5 %). Son épaisseur est de 0,15 m. Sous la surface, il y a un mélange de sable et de pierre concassée (lot 24B2, figure 60 couche 2 et figure 61), brun foncé et très compact. Cette couche a une épaisseur de 0,23 m. Survient ensuite un sable limoneux (lot 24B3, figure 60 couche 3 et figure 61), brun, très compact d'une épaisseur de 0,15 m.

Sous le sable limoneux, il y a un autre sable (lot 24B4, figure 60 couche 4 et figure 61), noirâtre, compact, avec beaucoup de scories (50 %) et des fragments de briques (-1 %). Assez mince, cette couche a une épaisseur de 0,13 m. Cette couche de scorie recouvre le vestige maçonné 24B8. De forme rectangulaire, il est orienté nord sud, d'une longueur de 1,55 m sur 0,90 m de large (figure 62). Il est constitué d'environ 15 pierres ébauchées sans liant de mortier. Une seule assise est visible sauf à son angle nord-ouest où une pierre d'une épaisseur de 0,16 m surmonte la structure visible. La longueur des pierres varie entre 0,10 et 0,30 m, sa moyenne étant de 0,25 m. La largeur des pierres varie entre 0,08 et 0,20 m, pour une moyenne de 0,15 m. Associé à ce vestige de pierre, un conduit en terre cuite grossière orienté nord-ouest sud-est est visible dans la partie nord-est du vestige. Son diamètre est de 0,20 m sur 0,96 m de longueur. Il dépasse du vestige maçonné sur une longueur de 0,20 m. Le vestige 24B8 est entouré d'une argile sableuse (lot 24B5, figure 60 couche 5 et figure 61), jaunâtre, compact, d'une épaisseur de 0,20 m.

L'argile sableuse du lot 24B5 recouvre un sable (lot 24B6, figure 60 couche 6 et figure 61), brun foncé, friable, avec des résidus de copeaux de bois (50 %), d'une épaisseur de 0,12 m. À la base de l'excavation se trouve une argile limoneuse (lot 24B7, figure 60 couche 7 et figure 61), jaunâtre, compacte. Elle a été excavée sur une épaisseur de 0,05 m.

Figure 60 Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24

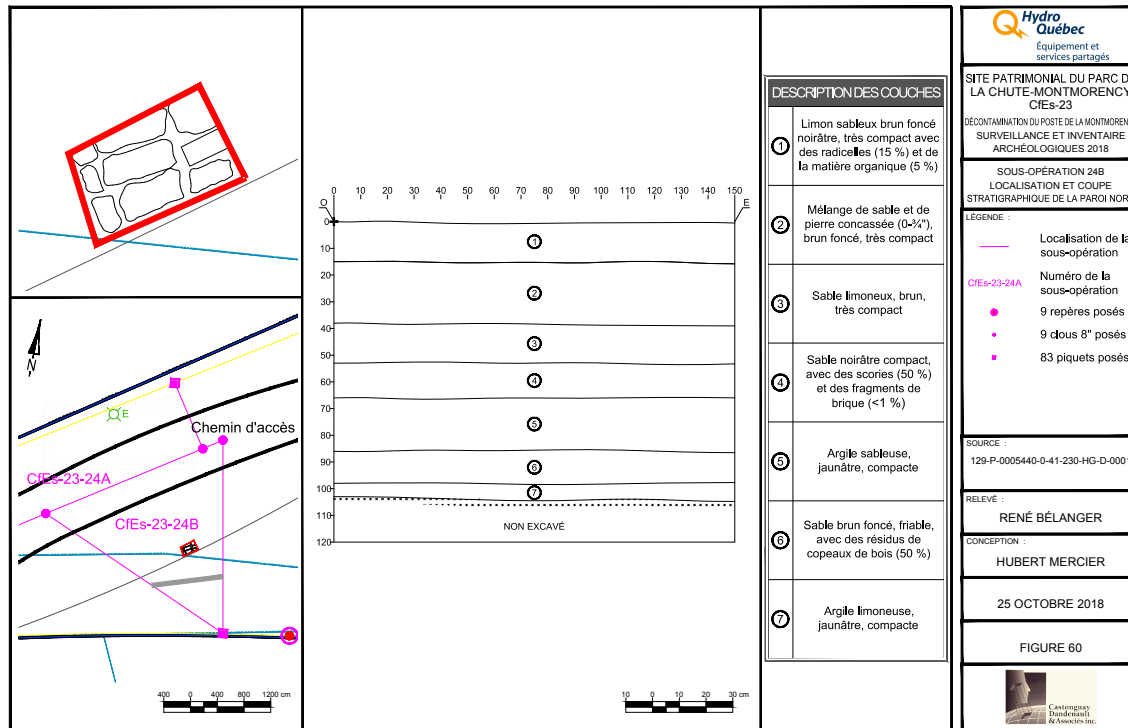


Figure 61 Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24B (QUE1805-191)



Figure 62 Site CfEs-23, vue du vestige 24B8 (QUE1805-071)



Sous-opération 24C

La sous-opération 24C est localisée du côté est du poste en bordure de la voie ferrée (figures 2 et 63). De forme rectangulaire, elle est orientée est-ouest et elle mesure 14,00 m de long sur 12,00 m de large. Elle a été excavée sur une profondeur totale de 2,26 m pour environ 379,70 m³ de sol contaminé retirés.

Figure 63 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24C (QUE1805-061)



La surface de la sous-opération 24C se compose d'un limon sableux (lot 24C1, figure 64 couche 1 et figure 65), brun foncé noirâtre, compact, avec de la matière fibrique (10 %), des radicelles (2 %) et de la matière organique (5 %). Son épaisseur est de 0,15 m. Sous la surface, il y a une argile limoneuse sableuse (lot 24C2, figure 64 couche 2 et figure 65), gris foncé, très compacte, avec des scories (2 %) et des fragments de briques (<1 %). L'épaisseur de cette couche est de 0,76 m.

Vers la limite nord de la sous-opération, se trouve un massif de conduits en béton d'Hydro-Québec (lot 24C4 et figure 66). Visible sur toute la sous-opération, il est orienté est-ouest, d'une largeur de 0,40 m sur 0,60 m de haut. Vers l'est, se trouve un autre massif de conduits en béton de Bell Canada (lot 24C5 et figure 66) ; orienté est-ouest et ses dimensions sont de 0,55 m de largeur sur 0,60 m de haut. À la limite est de la sous-opération, il y a une conduite forcée en métal d'un diamètre de 1,00 m ; elle est orientée est-ouest (lot 24C6 et figure 66). Cette conduite forcée est constituée de plaques de métal ferreux laminées, recourbées et rivetées (figure 67). 23 rivets ferment une section de la conduite, ils sont répartis au 0,05 m. Les sections de conduites sont ensuite rivetées bout à bout en alternant la position des rivets qui ferment la section (haut, bas, haut, etc.). La longueur d'une section de conduite est de 1,20 m.

À la base de l'excavation, s'étend une argile limoneuse (lot 24C3, figure 64 couche 3 et figure 65), grise, très compacte, avec des pierres schisteuses à sa base (1 %). Ces inclusions de pierres schisteuses proviennent peut-être de la décomposition du roc en place. Cette couche a été excavée sur une épaisseur de 1,35 m.

Figure 64 Site CfEs-23, section de la paroi sud-ouest de la sous-opération 24C

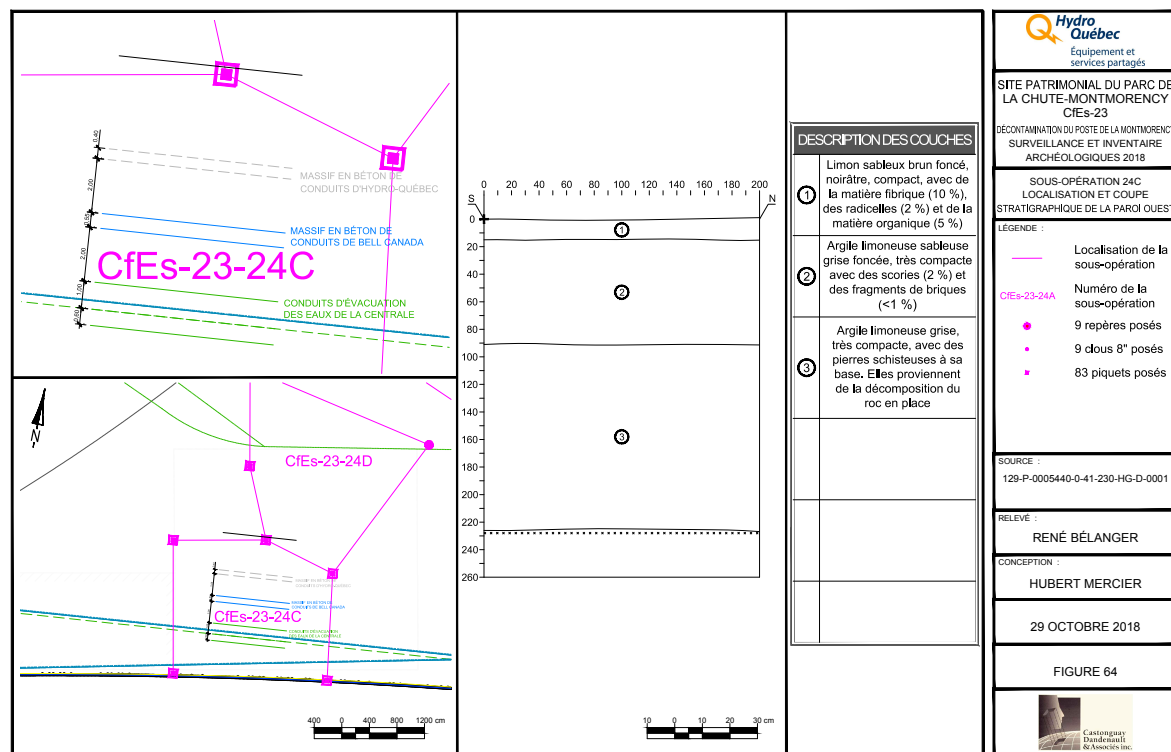




Figure 65 Site CfEs-23,
 section de la paroi sud-
 ouest de la sous-opération
 24C (QUE1805-089)



Figure 66 Site CfEs-23,
 vue des vestiges (de droite
 à gauche) 24C4, 24C5 et
 24C6 (QUE1805-172)



Figure 67 Site CfEs-23,
 détail du vestige 24C6
 (QUE1805-207)

Sous-opération 24D

La sous-opération 24D se localise immédiatement au nord de la sous-opération 24C (figures 2 et 68). De forme trapézoïdale, elle mesure 17,60 m pour son côté le plus long et 14,40 m pour son côté le plus large. Cette sous-opération a été excavée que sur une profondeur de 0,80 m pour un volume de sol retiré de 95,75 m³.



Figure 68 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24D (QUE1805-028)

La surface de la sous-opération se compose d'un limon sableux (lot 24D1, figure 69 couche 1 et figure 70), brun foncé noirâtre, très compact, avec des radicelles (8 %), de la matière organique (5 %) et des racines (<1 %). Son épaisseur est de 0,15 m. Ce sol de surface recouvrait une argile limoneuse (lot 24D2, figure 69 couche 2 et figure 70), brune foncée grisâtre, très compacte, avec des petits éclats de pierre schisteuse à sa base. Elle a été excavée sur une épaisseur de 0,65 m.

Figure 69 Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24D

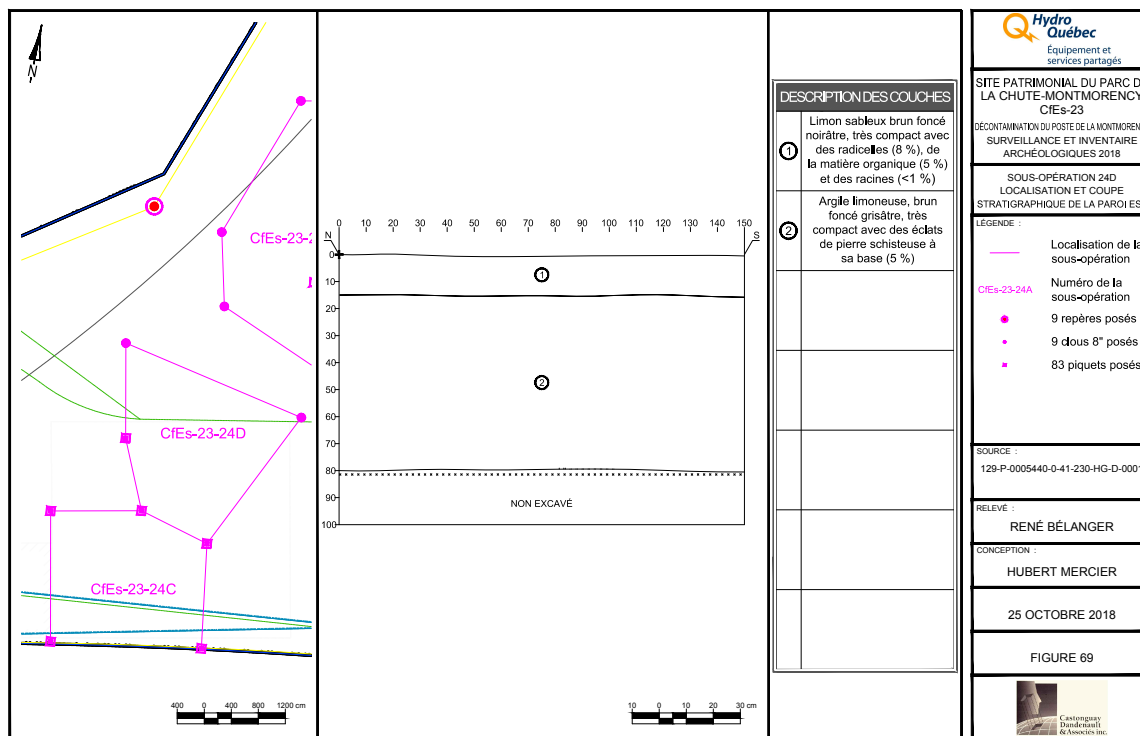




Figure 70 Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24D (QUE1805-063)

Sous-opération 24E

La sous-opération 24E se situe à l'angle sud-ouest de l'entrée du poste de commande du poste (figures 2 et 71). Elle a une forme trapézoïdale ; son côté le plus long mesure 15,20 m et sa largeur est de 14,00 m. Elle a été excavée sur une profondeur maximale de 2,00 m pour un volume de sol retiré de 620,20 m³.



Figure 71 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24E (QUE1805-032)

La surface de la sous-opération est en limon sableux (lot 24E1, figure 72 couche 1 et figure 73), brun foncé, très compact, avec des radicelles (8 %), de la matière organique (2 %) et de la pierre concassée (-1 %). Son épaisseur est de 0,20 m. Sous la surface, il y a un sable (lot 24E2, figure 72 couche 2 et figure 73), jaune, compact, d'une épaisseur de 0,80 m. Ce sable jaune recouvre une argile limoneuse (lot 24E3, figure 72 couche 3 et figure 73), grisâtre, très compacte, d'une épaisseur de 0,80 m. Par la suite, il y a une accumulation de copeaux de bois (lot 24E4, figure 72 couche 4 et figure 73), brunâtre, de friable à compact. Son épaisseur est de 0,20 m ; cette couche recouvre le roc en place.

Figure 72 Site CfEs-23, section de la paroi nord-ouest de la sous-opération 24

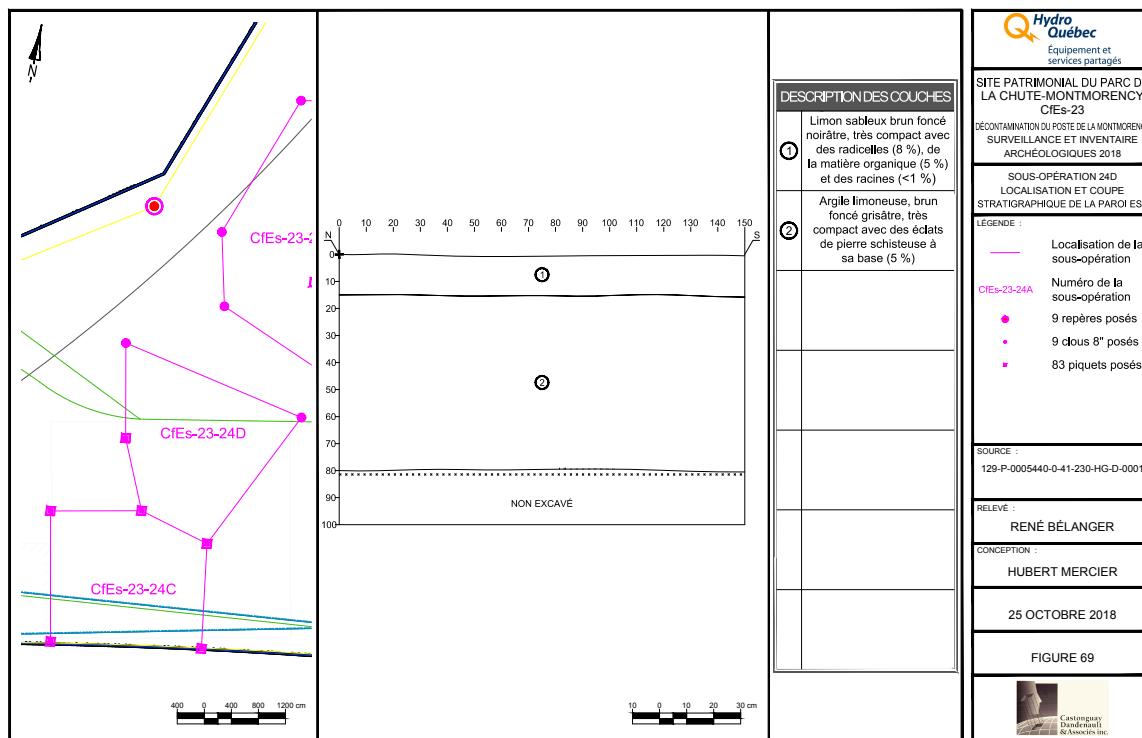


Figure 73 Site CfEs-23, section de la paroi nord-ouest de la sous-opération 24E (QUE1805-244)

Sous-opération 24F

La sous-opération 24F se trouve à la limite sud-est du poste d'Hydro-Québec. Elle est délimitée par quatre bases en béton d'un pylône démantelé (figures 2 et 74). De forme presque carrée, elle mesure, à l'origine, 6,80 m de long sur 6,40 m de large. Elle a été excavée sur une profondeur de 2,25 m. Elle a par la suite été élargie de 2,00 m du côté nord sur une profondeur de 1,00 m. Le volume total du sol contaminé retiré de la sous-opération 24F était de 97,90 m³.



Figure 74 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24F (QUE1805-082)

La surface de la sous-opération est faite d'un limon sableux (lot 24F1, figure 75 couche 1 et figure 76), brun foncé, compact, avec des radicelles (10 %), de la matière organique (5 %) et quelques racines (-1 %). Son épaisseur est de 0,15 m. La couche de surface recouvre un sable limoneux argileux (lot 24F2, figure 75 couche 2 et figure 76), brun grisâtre, très compact, avec des cailloux (5 %). Son épaisseur est de 0,55 m sur le pourtour de la sous-opération, qui correspond à la surface de l'empattement des bases de pylônes, et de 0,70 m au centre de la sous-opération.

Comme mentionné précédemment, le sable limoneux argileux du lot 24F2 recouvre, en paroi de la sous-opération, l'empattement en béton des bases du pylône (lot 24F3, figure 75 couche 3 et figure 76). Cet empattement est visible sur une longueur de 2,00 m et son épaisseur est de 0,15 m.

Il y a par la suite une couche de bois décomposé (lot 24F4, figure 75 couche 4 et figure 76), brun foncé, meuble, avec beaucoup de matière organique (30 %), de la matière fibrique (10 %), des radicelles (5 %) et quelques racines (2 %). Son épaisseur est de 0,60 m ; cette couche recouvre des résidus de bois (lot 24F5, figure 75 couche 5 et figure 76). Ces résidus se composent de planches et de futs et présentent une épaisseur de 0,80 m sur le roc en place.

Figure 75 Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24F

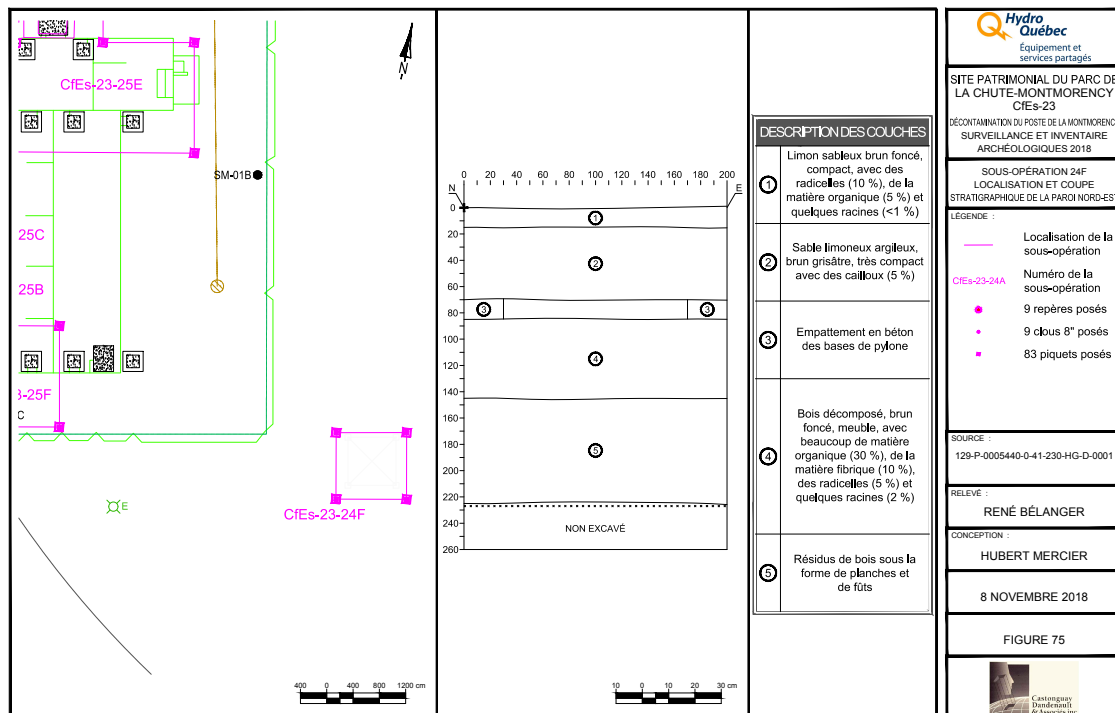


Figure 76 Site CfEs-23, section de la paroi nord de la sous-opération 24F (QUE1805-294)



Sous-opération 24G

La sous-opération 24G se situe en bordure est du terrain d'Hydro-Québec (figures 2 et 77). De forme rectangulaire, elle est orientée est-ouest. Elle a une longueur de 16,00 m sur 7,20 m de large et sa profondeur excavée est de 2,40 m pour un volume de sol retiré de 276,50 m³.



Figure 77 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24G (QUE1805-037)

La surface de la sous-opération 24G est en limon sableux (lot 24G1, figure 78 couche 1 et figure 79), brun foncé, avec des radicelles (10 %), de la matière organique (5 %), des racines (-1 %) et des pierres (-1 %). Son épaisseur est de 0,15 m. Du côté nord de la sous-opération, la couche de surface recouvre un sable (lot 24G4, figure 78 couche 4 et figure 79), jaune, compact, d'une épaisseur de 0,75 m sur une largeur de 0,90 m ; il recouvre un massif de conduits d'Hydro-Québec (lot 24G5, figure 78 couche 5 et figure 79) en béton d'une largeur de 0,50 m sur 0,60 m de haut.

Du côté sud de la sous-opération, sous la surface, il y a un mélange d'argile et de sable (lot 24G2, figure 78 couche 2 et figure 79), brun foncé, très compact, avec des cailloux (2 %). Son épaisseur est de 0,75 m sur 0,90 m de large. Ce sol recouvre un massif en béton de Bell Canada (lot 24G3, figure 78 couche 3 et figure 79), d'une largeur de 0,40 m sur 0,60 m de haut.

Dans la partie centrale de la sous-opération, sous la couche de surface et sous les massifs de conduits en béton, il se trouve une argile (lot 24G6, figure 78 couche 6 et figure 79), grise bleutée,

très compacte, avec des pierres (-1 %) et des pierres schisteuses sous la forme de gros éclats (-1 %). L'épaisseur totale de cette couche est de 2,25 m.

Figure 78 Site CfEs-23, paroi sud-ouest de la sous-opération 24G

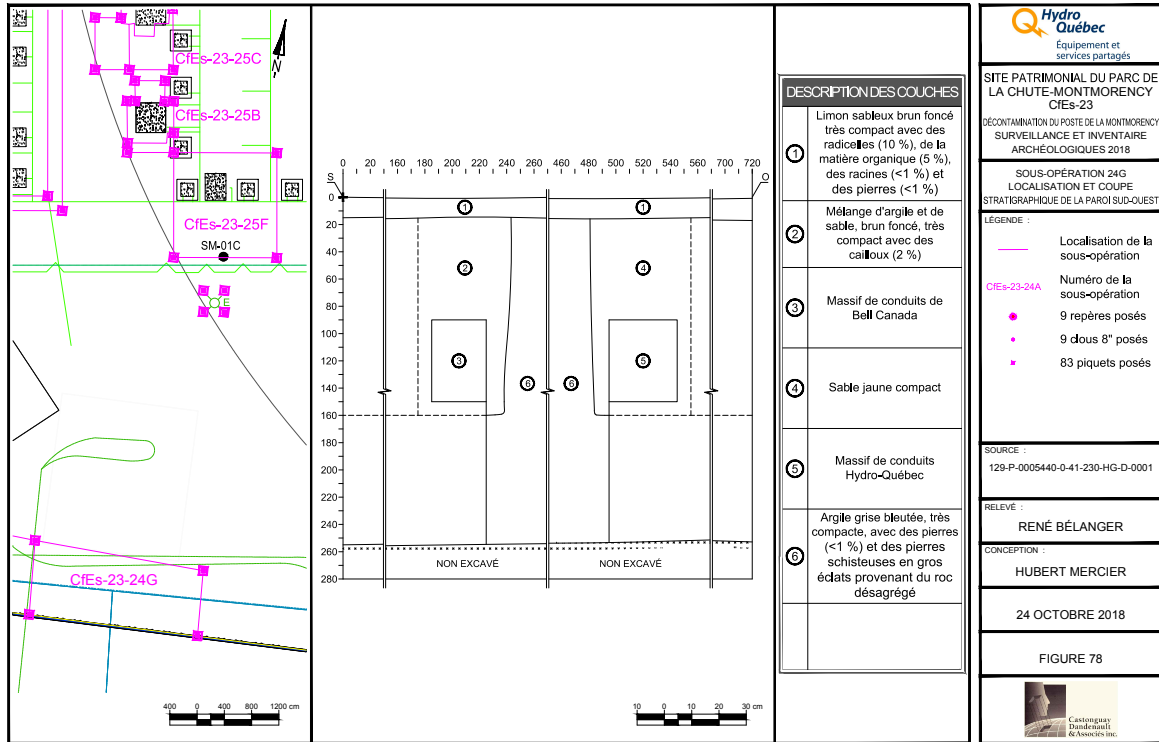


Figure 79 Site CfEs-23, paroi sud-ouest de la sous-opération 24G (QUE1805-041)

Sous-opération 24H

La sous-opération 24H se localise immédiatement à l'ouest de la sous-opération 24G, en bordure sud du terrain d'Hydro-Québec (figures 2 et 80). Elle a une forme rectangulaire et elle est orientée est-ouest. Sa longueur est de 19,20 m sur 8,40 m de large. Elle a été excavée sur une profondeur totale de 2,30 m, ce qui représente un volume de sol contaminé d'environ 371 m³.



Figure 80 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24H (QUE1805-028)

La surface de la sous-opération est en limon sableux (lot 24H1, figure 81 couche 1 et figure 82), brun foncé, très compact, avec des radicelles (5 %), de la matière organique (2 %) et des racines (-1 %). Son épaisseur est de 0,15 m. Sous la surface, s'étend une argile limoneuse (lot 24H2, figure 81 couche 2 et figure 82), gris foncé, très compacte, avec des fragments de briques (1 %) et des pierres (1 %). Assez épaisse, cette couche fait 1,15 m. Sous cette couche, du côté nord de la sous-opération, il y a un massif de conduits en béton d'Hydro-Québec orienté est-ouest (lot 24H3, figure 81 couche 3 et figure 82). Ce massif de conduits a une largeur de 0,50 m sur 0,60 m de haut. Un massif de conduits de Bell Canada, orienté est-ouest, occupe le côté sud de la sous-opération (lot 24H5, figure 81 couche 5 et figure 82). Il a une largeur de 0,40 m sur 0,60 m de haut.

Entre les deux massifs de conduits se trouve un sable (lot 24H4, figure 81 couche 4 et figure 82), jaune, compact, d'une épaisseur de 0,60 m. À la base de l'excavation, il y a une argile (lot 24H6, figure 81 couche 6 et figure 82), grisâtre, très compacte, avec de gros fragments de pierre schisteuse (2 %). Cette couche a été excavée sur une épaisseur de 1,35 m.

Figure 81 Site CfEs-23, paroi nord-est de la sous-opération 24H

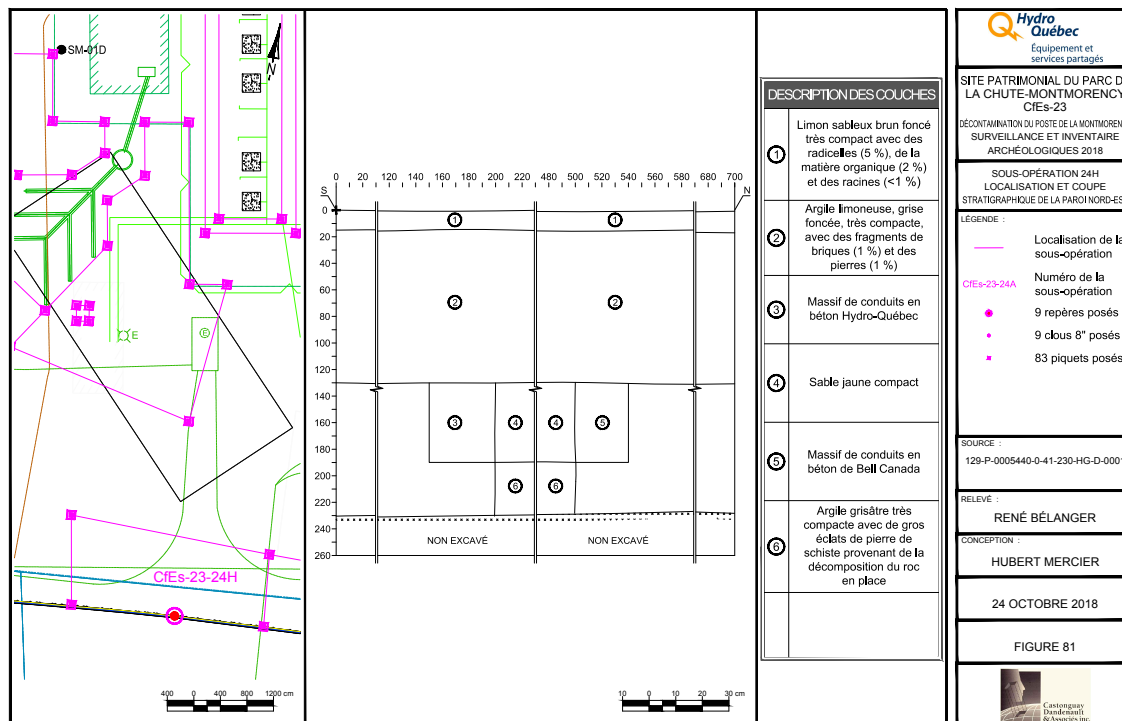


Figure 82 Site CfEs-23, paroi nord-est de la sous-opération 24H (QUE1805-045)



Sous-opération 24J

La sous-opération 24J se trouve en bordure sud du mur d'enceinte du poste d'Hydro-Québec (figures 2 et 83). Très petite et de forme carrée, elle fait 2,00 m sur 2,00 m. Très peu de sol y a été retiré, seulement 0,20 m sur toute sa surface pour un volume de 0,80 m³.

Figure 83 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24J (QUE1805-083)



La surface de la sous-opération 24J se compose d'un limon sableux (lot 24J1, figure 84 couche 1 et figure 85), brun clair, compact, avec des radicelles (10 %), de la matière organique (2 %) et quelques racines (-1 %). Son épaisseur est de 0,10 m. Sous la surface, il y a un sable (lot 24J2, figure 84 couche 2 et figure 85), jaune, compact, excavé sur une épaisseur de 0,10 m.

Figure 84 Site CfEs-23, paroi nord-ouest de la sous-opération 24J

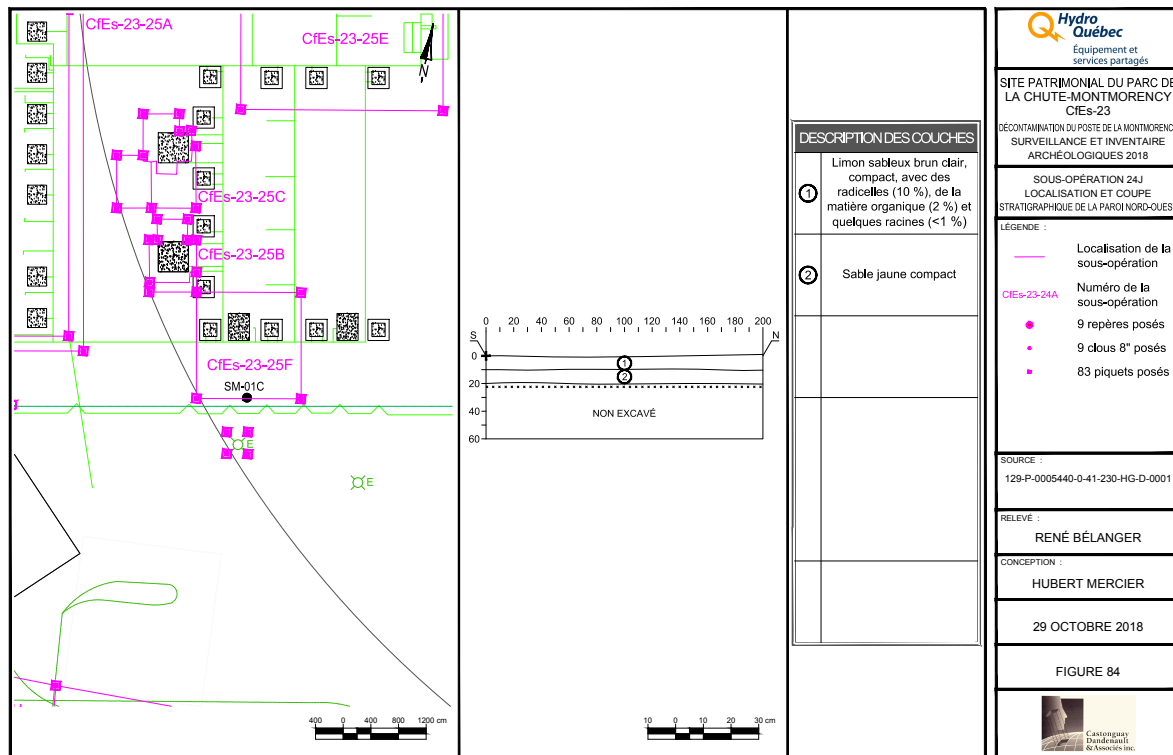


Figure 85 Site CfEs-23, paroi nord-ouest de la sous-opération 24J (QUE1805-084)



Sous-opération 24K

La sous-opération 24K se situe à l'angle sud du poste d'Hydro-Québec et immédiatement à l'est de la sous-opération 24E (figures 2 et 86). Elle a une forme trapézoïdale : son plus long côté 18,80 m et son côté le plus large mesure 15,20 m. Elle a été excavée sur une épaisseur de 1,00 m pour un volume de sol retiré d'environ 533,90 m³.

Figure 86 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 24K (QUE1805-033)



La surface de la sous-opération 24K est en limon sableux (lot 24K1, figure 87 couche 1 et figure 88), brun foncé, très compact, avec des radicelles (8 %), de la matière organique (2 %) et un peu de pierre concassée (-1 %). Son épaisseur est de 0,20 m. Cette couche recouvre un sable (lot 24K2, figure 87 couche 2 et figure 88), jaune, compact, excavé sur une épaisseur de 0,80 m.

Figure 87 Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24K

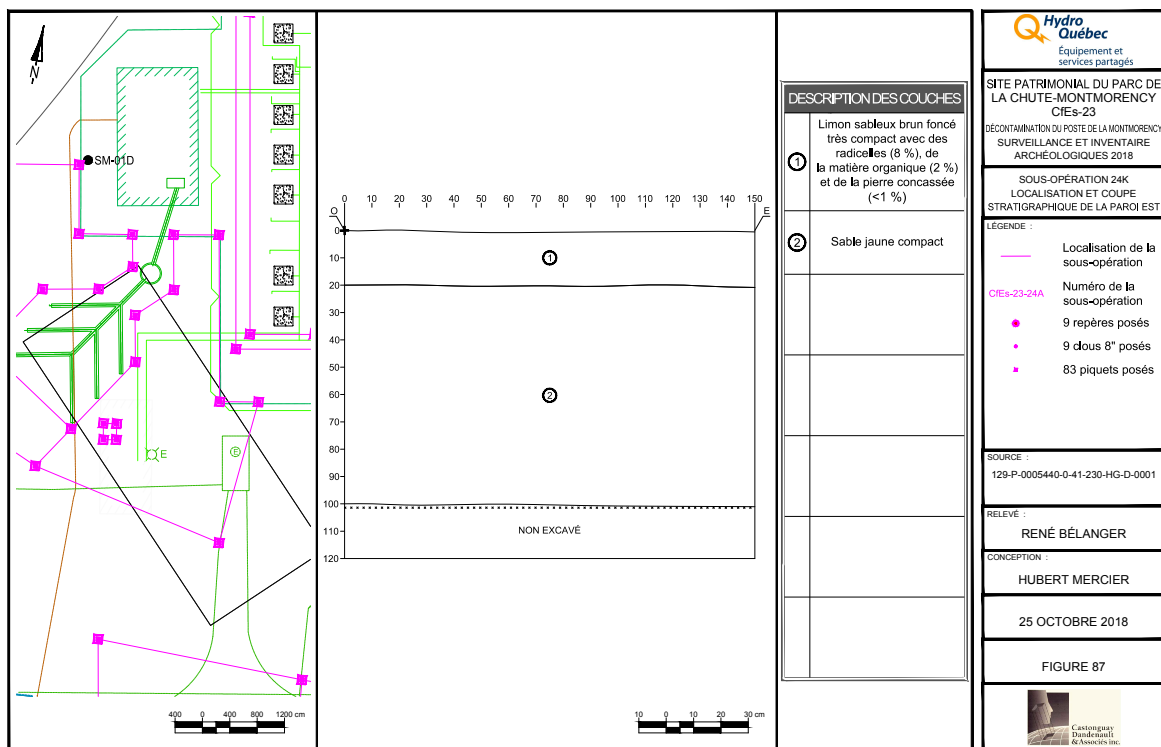


Figure 88 Site CfEs-23, section de la paroi est de la sous-opération 24K (QUE1805-058)



4.1.2 Interprétation des sous-opérations de surveillance archéologique

La surface du roc en place a été dégagée dans deux sous-opérations. Dans la sous-opération 24E, à l'angle sud-ouest du poste, il se trouve à une altitude de 4,41 m NMM et dans la sous-opération 24F, à l'angle nord-est du poste, il est à 2,65 m NMM.

Le sol naturel du secteur a été mis au jour dans deux sous-opérations du secteur : 24 B et 24C. Il se compose d'une argile limoneuse jaunâtre (lot 24B7) ou grisâtre (lot 24C3). L'altitude du sol naturel dans ces deux sous-opérations varie entre 6,35 m et 6,51 m NMM. On peut aussi considérer que le sol naturel a été dégagé dans la sous-opération 24A à la limite sud du terrain d'Hydro-Québec. Présent sous la forme d'une argile limoneuse sableuse grisâtre (lot 24A2), l'observation permet de considérer que ce sol naturel a été remanié. Comme il se situe près du chemin d'accès, il a pu être perturbé par l'excavation du fossé en bordure de la falaise. De plus, la proximité de la falaise permet de penser que la sous-opération a pu recevoir des dépôts érodés de celle-ci. Ces ajouts de sol aléatoires provenant de la falaise expliquent peut-être les quelques inclusions de fragments de briques ; la falaise aurait-elle servi de dépotoir à une autre époque?

Des couches d'occupations associées au commerce du bois ont été mises au jour lors de la surveillance archéologique de 2018 près de la berge de la rivière Montmorency. Ces couches contiennent des résidus de bois provenant des moulins à scie ; ils prennent la forme de planches ou de futs de bois (lot 24F5). Abandonné directement sur le roc en place, ce premier niveau de bois a une épaisseur de 0,80 m. Il est surmonté d'un autre niveau d'une épaisseur de 0,60 m (lot 24F4), constitué en majorité de copeaux de bois en décomposition. Ces copeaux de bois en décomposition ont aussi été observés à l'angle sud-ouest du poste sur une épaisseur moindre de 0,20 m (lot 24E4) et à la limite sud du terrain d'Hydro-Québec dans la sous-opération 24B sur une épaisseur de 0,12 m (lot 24B6). Comme dans la sous-opération 24F, la couche de résidus de la sous-opération 24E repose directement sur le roc en place. Par contre, dans la sous-opération 24B, elle repose sur la couche de sol naturel.

Plusieurs bâtiments occupent le secteur durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans la sous-opération 24B, la maçonnerie 24B8 mise au jour dans le remblai de construction argileux jaunâtre (lot 24B5) est associée à un pilier supportant la base d'un bâtiment. Ce bâtiment était peut-être un atelier de mécanique, visible sur un plan d'un auteur anonyme édité en 1863 (figure 25) ou à un hangar à charbon sur le plan d'assurance de Goad de 1877 (figure 27). L'hypothèse du hangar à

charbon est peut-être plus plausible compte tenu de la présence d'une usine à gaz tout près à la même époque. Il faut rappeler que le gaz était fabriqué à partir d'anthracite ou de charbon minéral. De plus, ce vestige maçonné est associé à une couche d'occupation constituée d'un sable contenant beaucoup de scories et de petits fragments d'anthracite (lot 24B4). Cet ensemble constitué du vestige d'un bâtiment et d'une couche d'occupation confirme l'occupation industrielle du secteur. Cependant, comme seulement un pilier supportant le bâtiment a été mis au jour lors de l'intervention de surveillance, il est difficile de localiser avec précision la position de ce bâtiment comme d'en préciser ses dimensions.

Dans la sous-opération 24C, une partie de la conduite forcée (lot 24C6) qui descendait de la centrale électrique pour alimenter la filature de coton sur la berge à la fin du XIX^e siècle a été mise au jour un peu à l'est de la sous-opération 24B (voir la figure 27). Par contre cette conduite forcée n'était pas visible dans la sous-opération 24B. Se situait-elle un peu plus à l'est de la zone excavée? Cela ne laisse pas beaucoup d'espace pour la conduite si près de la voie ferrée. Elle est peut-être la poursuite de la section mise au jour dans la sous-opération 19G de la surveillance archéologique des travaux de caractérisation de 2016 (Castonguay, Dandenault et Associés 2016b). Cette sous-opération se situait un peu à l'ouest de la sous-opération 24B. La section de conduite forcée mise au jour en 2016 est orientée est-ouest comme la section mise au jour dans la sous-opération 24C, mais elle n'est pas dans l'axe des supports encore visible dans la falaise et en relation avec l'ancienne centrale électrique. Elle a peut-être été enlevée dans le secteur de la sous-opération 24B. La conduite forcée n'était pas plus visible dans les sous-opérations 24H et 24G plus à l'est. Elle bifurque peut-être vers le sud un peu à l'est de la sous-opération 24B pour alimenter la filature de coton. Il se peut aussi que ce soit une section de conduite forcée abandonnée sur place à la suite de modifications à sa configuration au XX^e siècle. En effet, à la suite de la construction de la Dominion Textile au XX^e siècle, l'eau provenant de la centrale électrique était évacuée à la limite ouest du bâtiment. Ce canal d'évacuation correspond à peu près au chemin d'accès actuel (voir les figures 29 et 34).

Plusieurs infrastructures ont été aménagées au XX^e siècle sur le terrain d'Hydro-Québec. Que ce soit les bases du pylône en béton dans la sous-opération 24F (lot 24F3), les massifs de conduits dans les sous-opérations 24 C (lots 24C4 et 24C5), 24G (lots 24G3 et 24G5) et 24H (lots 24H3 et 24H5) avec leurs remblais de constructions (lots 24G2, 24G4, et 24H4), tout le secteur au sud du poste a été rehaussé soit à la fin du XIX^e siècle ou au début XX^e siècle (lots 24B2, 24B3, 24C2, 24D2, 24E2, 24E3, 24F2, 24G6, 24H2, 24H6, 24J2 et 24K2). Ce rehaussement de toute la partie sud du poste constitue un barrage à l'envahissement des eaux nécessaire à la stabilité de la voie ferrée tout près ; ce rehaussement a été envahi par la végétation (lots 24A1, 14B1, 24C1, 24D1, 24E1, 24F1, 24G1, 24H1, 24J1 et 24K1).

4.2 L'opération 25

L'opération 25 désigne l'espace du poste proprement dit. Six sous-opérations y ont été délimitées lors de la surveillance archéologique de 2018, de 25A à 25F (figure 2). La forme, les dimensions et la profondeur de chacune de ces sous-opérations a tenu compte de la quantité de sols contaminés à retirer. Comme ce secteur d'intervention a subi de nombreuses perturbations lors de la construction du poste (bâtiment de commande, équipements divers sur des bases en béton, etc.), une stratigraphie type de sols pour l'opération 25 a été réalisée.

4.2.1 Description des sous-opérations de la surveillance archéologique

Les sous-opérations 25A, 25B, 25C, 25D, 25E et 25F

La sous-opération 25A se situe dans la partie sud-ouest de l'enclos du poste autour de petites bases en béton qui supportait des équipements (figures 2 et 89). De forme rectangulaire, elle est orientée nord-sud ; sa longueur est de 31,20 m sur 7,20 m de large. Elle a été excavée seulement en surface sur 0,75 m de sol pour un volume total de 168,50 m³.

La sous-opération 25B se trouve un peu au sud-est de la sous-opération précédente, autour de la base de transformateur en béton T-7 (figures 2 et 90). De forme rectangulaire, elle a une longueur de 12,00 m sur 4,40 m de large et elle a été excavée sur une profondeur de 2,10 m pour un volume de sol retiré de 110,90 m³.

La sous-opération 25C se localise vers la partie centrale du poste, autour de la base de transformateur en béton T-6 (figures 2 et 91). De forme rectangulaire, elle mesure 10,40 m de long sur 7,00 m de large. Elle a été excavée sur une profondeur de 0,45 m pour un volume de sol retiré de 0,45 m³.

La sous-opération 25D est dans la partie nord du poste, autour de la base de transformateur en béton T-5 (figures 2 et 92). De forme rectangulaire, elle est orientée est-ouest, d'une longueur de 8,60 m sur 4,60 m de large. Sa profondeur excavée a atteint 1,00 m pour un volume de sol retiré de 39,5 m³.

La sous-opération 25E se situe immédiatement au sud de la sous-opération 25D, autour de petites bases en béton d'équipement (figures 2 et 93). De forme rectangulaire, elle est orientée est-ouest. Elle a une forme rectangulaire et sa longueur est de 18,60 m sur 10,40 m de large. Sa profondeur excavée a été de 0,60 m pour un volume de sol retiré de 116 m³.

Finalement, la sous-opération 25F se trouve en bordure est du périmètre du poste, autour de petites bases en béton d'équipements (figures 2 et 94). De forme presque carrée, elle a une longueur de 9,80 m pour 9,60 m de large. Elle a été excavée sur une profondeur de 0,60 m pour un volume de sol retiré de 56,5 m³.



Figure 89 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25A (QUE1805-117)

Figure 90 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25B (QUE1805-066)



Figure 91 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25C (QUE1805-074)



Figure 92 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25D (QUE1805-095)



Figure 93 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25E (QUE1805-114)



Figure 94 Site CfEs-23, vue du secteur de la sous-opération 25F (QUE1805-099)



La surface des sous-opérations est en pierre concassée (0-3/4), grise, compacte (lots 25A1, 25B1, 25C1, 25D1, 25E1 et 25F1, figure 95 couche 1 et figure 96). Son épaisseur varie entre 0,15 m et 0,40 m. L'épaisseur moyenne de la couche est de 0,30 m. La couche de surface recouvre un sable (lots 25A2, 25B2, 25C2, 25D2, 25E2 et 25F2, figure 95 couche 2 et figure 96), brun rouille, très compact, avec des cailloux (2 %) et des galets (2 %). Elle a été excavée, selon les sous-opérations, sur une épaisseur variant entre 0,20 et 0,70 m. Il y a par la suite un sable (figure 95 couche 3 et figure 96), gris foncé, extrêmement compact, avec des cailloux (2 %) et des galets (2 %). Cette couche n'a pas été atteinte dans 25A ; sa surface a été dégagée dans 25D, 25E et 25F et elle a été excavée sur une épaisseur de 1,00 m dans 25B et 25C (lots 25B3 et 25C3).

Figure 95 Site CfEs-23, stratigraphie type des sols de l'opération 25 à l'intérieur de l'enceinte du poste de la Montmorency

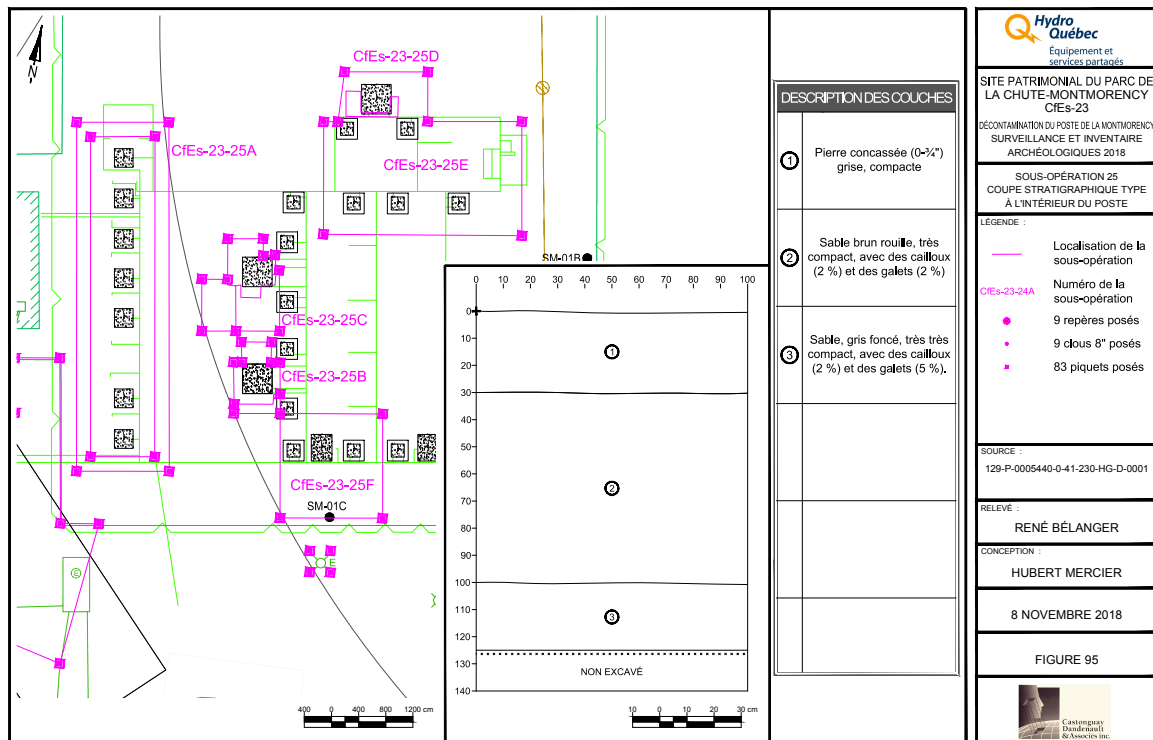


Figure 96 Site CfEs-23, stratigraphie type des sols de l'opération 25 à l'intérieur de l'enceinte du poste Montmorency (QUE1805-120)



Dans la sous-opération 25B, la couche du lot 25B3 est visible seulement dans la partie sud-ouest de la sous-opération sur une longueur de 6,80 m. En paroi sud et dans le sable gris du lot 25B3, presque en son extrémité ouest, il y a une accumulation de pierre calcaire ébauchée (lot 25B6, figure 97 couche 6 et figure 98). Ces pierres sont visibles sur une longueur de 2,80 m et sur une

largeur de 0,55 m. Très déstructurées, ces pierres ne se poursuivent pas vers le sud-est, elles s'interrompent à la rencontre d'un remblai de construction en sable jaune d'un massif de conduits.

Figure 97 Site CfEs-23, vue en plan de la sous-opération 25B et du vestige 25B5

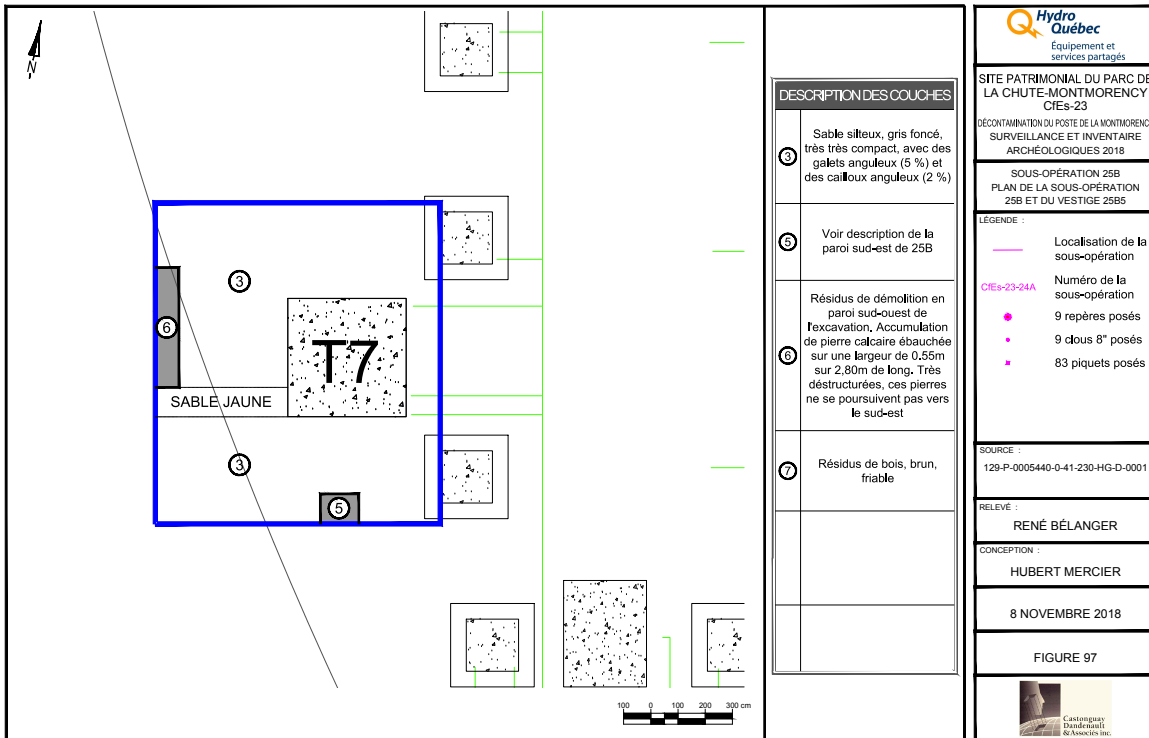


Figure 98 Site CfEs-23, pierres accumulées à l'angle sud-ouest de la sous-opération 25B (QUE1805-240)



À l'est du remblai de sable jaune, il y a sous le sable brun rouille un sable limoneux (lot 25B4, figure 99 couche 4 et figure 100), brun foncé noirâtre, compact, avec de la matière organique (3 %) et des cailloux. L'épaisseur totale de l'excavation finale a été de 1,00 m.

C'est dans cette couche de sable limoneux du lot 25B4 qu'a été mis au jour un vestige maçonné. Ce vestige maçonné était orienté nord-ouest vers le sud-est (lot 25B5, figure 99 couche 5 et figure 100). Il est en pierre calcaire ébauchée et non liée avec du mortier. Lors du relevé, seulement deux assises plus ou moins régulières ont été dégagées sur une hauteur de 0,25 m et sur une largeur de 0,90 m. Ce secteur de la sous-opération 25B devait être encore excavé ; il a une longueur résiduelle de 0,70 m et sa base repose sur le roc sur une hauteur totale de 1,50 m.

Figure 99 Site CfEs-23, paroi sud-est de la sous-opération

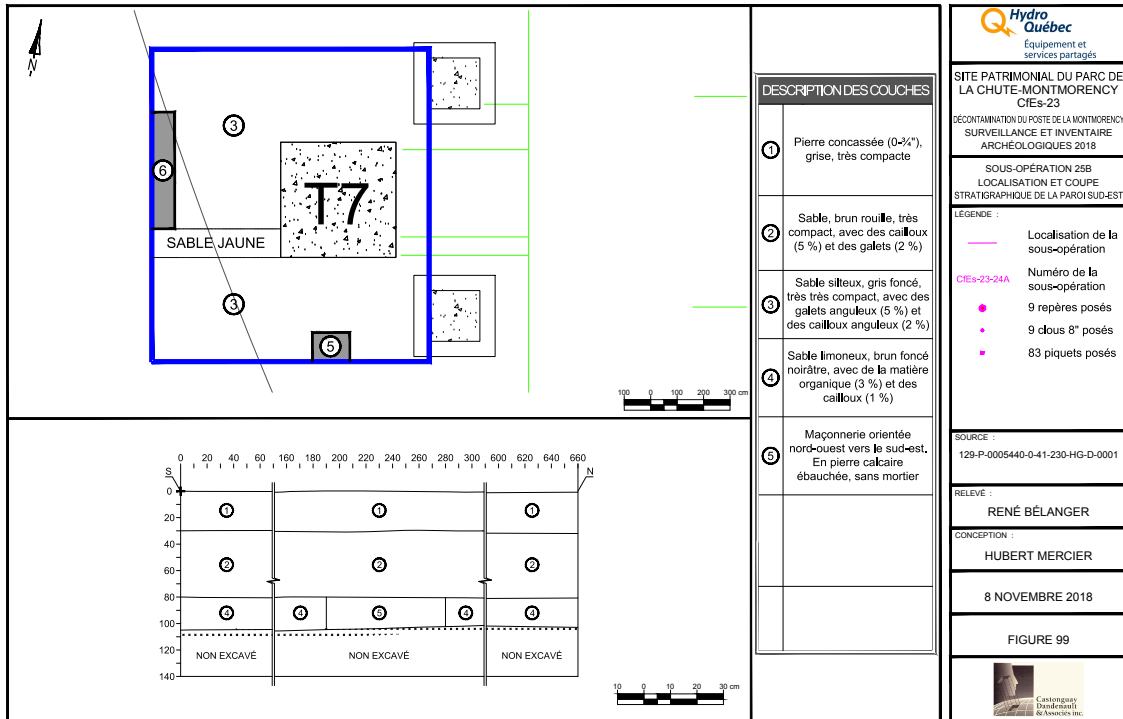


Figure 100 Site CfEs-23, paroi sud-est de la sous-opération 25B (QUE1805-264)



À la base de l'excavation, à l'est du vestige 25B5, il y a une couche de résidus de bois, de couleur brun foncé, friable, d'une épaisseur de 0,50 m (figure 101). Cette couche recouvre le roc en place.

Figure 101 Site CfEs-23, résidus de bois à la base de la sous-opération 25B (QUE1805-344)



4.2.2 Interprétation des sous-opérations de la surveillance archéologique

La surface du roc en place a été mise au jour dans la sous-opération 25B ; sa surface est à 3,20 m NMM. La surface du roc en place est recouverte de résidus de bois, ce qui confirme l'utilisation de cet espace au XIX^e siècle par le commerce du bois lorsque la berge de la rivière Montmorency était occupée par les moulins à scie et les quais pour entreposer le bois. Cette couche de résidus de bois est surmontée d'un remblai de construction en sable limoneux brun foncé (lot 25B4). C'est ce remblai qui englobe le vestige 25B5.

Ce vestige 25B5 peut être le solage en pierres d'une étable que l'on peut voir sur le plan de Goad de 1877 ou de Ashe de 1889. Si l'on se réfère aux figures 17 et 29 du plan de superposition, on remarque qu'une étable est visible dans l'enclos du poste en 1877. Les bâtiments qui jadis occupaient le site du poste de la Montmorency, et qui sont visibles sur le plan de 1889, n'ont pas pu être identifiés ; il est possible que ce soient des bâtiments secondaires, dont une étable.

Le vestige 25B5 est tout de même très détérioré, il ne fait que 0,70 m de longueur. Comme aucun retour de ce vestige n'était visible vers l'est ou l'ouest, il est difficile de situer le bâtiment dans l'espace du poste et d'en préciser ses dimensions.

Lors de la construction du poste dans la deuxième moitié du XX^e siècle, une partie du vestige 25B5 aurait été détruite lors de la mise en place de la base de transformateur T-7. Les pierres provenant de la démolition du vestige pour faire place à la base en béton auraient été laissées sur place. Ce sont les pierres identifiées 25B6 à la base de la paroi ouest de la sous-opération 25B. Ces pierres sont englobées dans le remblai de sable très compact gris (lot 25B3), surmonté du sable brun rouille (lot 25B2) et de la surface en pierre concassée (lot 25B1). Ces trois derniers remblais ont été mis en place lors de la construction du poste au milieu du XX^e siècle.

5 Conclusion et recommandations

L'objectif premier de la surveillance archéologique réalisée en 2018 au poste de la Montmorency, lors des travaux de décontamination du sol, était de valider les résultats de l'étude de potentiel archéologique de 2015 et de tenter de localiser des vestiges et des couches d'occupation associées aux activités industrielles des XIX^e et XX^e siècles, voire de localiser des traces de la bataille de 1759. Cette étude concluait en la possibilité de mettre au jour des vestiges de bâtiments secondaires reliés à l'important complexe industriel qui a occupé le secteur aux XIX^e et XX^e siècles. La surveillance archéologique offrait donc l'occasion de vérifier la présence de ces vestiges et, si tel était le cas, de les localiser, de les décrire et d'établir des recommandations dans l'éventualité de travaux d'aménagement nécessitant des excavations dans le futur.

La surveillance archéologique de 2018 a permis de localiser une couche de résidus de bois rend compte de l'occupation industrielle du secteur au XIX^e siècle. Cette couche de résidus de bois se situe immédiatement sur le roc en place. Cela laisse supposer que le roc était visible sur pratiquement toute la berge de la rivière et pratiquement jusqu'au pied de la falaise avant le XIX^e siècle, et ce, jusqu'à ce que le complexe industriel des moulins s'y installe. Le rehaussement de la berge de la rivière a été effectué par la suite au cours du XX^e siècle.

La mise au jour de vestiges liés à des bâtiments secondaires dans les sous-opérations 24B et 25B témoigne de l'ampleur et de l'importance de ce complexe industriel au XIX^e siècle et au XX^e siècle avec la filature de coton.

La section de la conduite forcée dans la sous-opération 24C est un autre aménagement de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e qui confirme l'occupation intense du secteur à ces époques et de l'entente entre la compagnie d'électricité et la filature de coton pour utiliser la même chute.

La surveillance archéologique des travaux de décontamination des sols a démontré que l'espace au sud du poste renfermait des vestiges liés aux activités industrielles du secteur, vestiges qui n'ont qu'en partie été documentés. Les travaux n'ont eu qu'un impact faible sur ces vestiges en raison de leur état déstructuré. Aucune autre intervention n'est prévue sur le lot appartenant à Hydro-Québec. Cependant, si la SEPAQ devait procéder à des aménagements nécessitant d'excaver le sol, une surveillance archéologique serait alors recommandée.

6 Sources consultées ou citées

ANONYME. 1887. *City of Quebec, Jubilee Illustrated 1837-1937*. [s.d.] [s.p.].

ANONYME. 1899. *Montmorency Falls and St. Anne de Beaupré. The Quebec Railway Light & Power Co.*, Montreal, Desbarats and Co.

ALLAIRE, B. 2004. « L'occupation de Québec par les frères Kirke ». Dans Litalien, R., Vaugeois, D. *Champlain : la naissance de l'Amérique française*, p. 245-257. Les éditions du Septentrion/Nouveau Monde éditions, Québec / Paris.

ALLARD, M., SÉGUIN, J. 1992. « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 46, n° 2, p. 181-188.

ARCHAMBAULT, M.-FR. 1995. « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques*, n° 9, p. 60-67.

ARKÉOS. 2000. *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides-Québec et la Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique. Montréal.*

ARKÉOS. 2010. *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

BADGLEY, I., BOISSONNEAULT, P. 1985. « Le site CeEu-10. Une occupation préhistorique ancienne de la région de Québec » dans *Recherches amérindiennes au Québec*. Vol. 15, n° 1-2. 1985, p. 151-160.

BELISLE, J. 1978. *Le moulin du Petit-Pré, Château-Richer, histoire structurale, CfEs-4*. Rapport inédit. Ministère des Affaires culturelles.

BENMOUYAL, J. 1984. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: 6000 ans d'histoire*. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

BIONDO, S. [Assemblage]. *Mosaïque d'orthophotographies de 1948*. Québec. 2008. [Tiré de :] Ville de Québec. Service de l'ingénierie. Division de l'arpentage et de la cartographie et Université Laval. Bibliothèque de l'Université Laval. Centre d'information géographique et statistique. 1:25 000. Orthophotographie noir et blanc de la ville de Québec.

BOLDUC, A. M., PARADIS, S. J., PARENT, M., MICHAUD, Y., CLAOUTIR, M. 2003. *Géologie des formations superficielles*. Québec, Dossier public 3835, échelle 1 : 5 0 000.

BOUCHETTE, J. 1831. *The British Dominions in North America, or, A Topographical and Statistical Description of the provinces of Lower and Upper Canada. Vol. 1*. Henry Colburn et Richard Bentley Publisher, Londres.

CASGRAIN, H.-R. 1891. *Guerre du Canada, 1756-1760. Montcalm et Lévis. Vol. 2*. Québec.

CASGRAIN, H.-R. 1895. *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*. Québec.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS. 2016a. *Parc de la Chute-Montmorency (CfEs-23). Mise aux normes du barrage prise d'eau de l'aménagement Montmorency. Aménagement d'une voie d'accès temporaire. Surveillance archéologique – 2014*. Rapport présenté à Hydro-Québec Production – Des Cascades.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS. 2016b. *Site patrimonial du parc de la Chute-Montmorency. Démantèlement du poste Montmorency à Québec. Étude de potentiel, surveillance et inventaire archéologiques 2015-2016*. Hydro-Québec.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS. 2018. *Site patrimonial de la Chute-Montmorency. Démantèlement des équipements du réseau aérien d'Hydro-Québec. Poste Montmorency, inventaire et surveillance archéologiques 2016 – 2017*. Hydro-Québec Distribution et Hydro-Québec TransÉnergie.

CERANE. 1993. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1992*. Hydro-Québec, Région Montmorency.

CHAMPLAIN, S. de. 1973. « Les voyages faits au grand fleuve saint Laurent par le sieur de Champlain Capitaine ordinaire pour le Roy en la marine, depuis l'année 1608. jusques en 1612 ». Dans *Œuvres de Champlain, Tome 1*, p. 283-351. Éditions du jour, Montréal.

CHAPDELAINE, C. 1989. « La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique ». *Anthropologie et société*, vol. 13, n° 2, p. 127-142.

CHAPDELAINE, C. 1993. « La transhumance et les Iroquoiens du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec*, XXIII, n° 2, p. 23-38.

CHAPDELAINE, C. (dir.). 1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano*. Paléo-Québec, n° 22, Québec.

CHAPDELAINE, C. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXIV, n° 1, p. 3- 20.

CHAPDELAINE, C. (dir.). 2007. « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne ». Paléo-Québec, n° 32, Québec.

CHAPDELAINE, C. (dir.). 2012. *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast, A Peopling of the Americas* Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C., CHALIFOUX, É. 1993. *Rapport d'activités archéologiques au Cap-Tourmente (Saint-Joachim), été 1992*. Rapport inédit. Département d'anthropologie, Université de Montréal.

CHAPDELAINE, C., TREMBLAY, R., CHALIFOUX, É., BOURGET, S., BURKE, A. 1991. *Rapport d'activités archéologiques au Cap-Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beauport, et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Manuscrit. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

CHRÉTIEN, Y. 1995. *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CHRÉTIEN, Y. 2007. *Surveillance archéologique pour l'enfouissement des fils électriques du projet de mise en lumière de la chute Montmorency – été 2007*. Commission de la capitale nationale du Québec.

CHRÉTIEN, Y., DELÂGE, D., VINCENT, S. 2009. *Au croisement de nos destins : quand uepishtikueiau devint Québec*. Collection « Présence des Premières Nations ». Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C., GUIMONT, J. 1992. « L'occupation historique et préhistorique de la place Royale ». Collection Patrimoines, Dossiers 76, Cérane, ministère des Affaires culturelles du Québec.

CLOUTIER, J.-P. 1972. *Travaux et recherches au moulin du Petit-Pré, Château-Richer, CfEs-4*. Manuscrit. Ministère des Affaires culturelles.

CÔTÉ, P., BOLDUC, A., ASSELIN, E., MORIN, N., CAREAU, S., PINCIVY, A., ACHAB, A. 2005. *Québec ville fortifiée : patrimoine géologique et historique, guide d'excursion*. Gouvernement du Canada. (N° de contribution (SST) 20060220).

DIONNE, J.-C. 1972. « La dénomination des mers du postglaciaire au Québec ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 16, n° 39, p. 483-487.

- DIONNE, J.-C. 1988. « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, p. 233-244.
- DIONNE, J.-C. 1997. « Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 51, n° 2, p. 201-210.
- DIONNE, J.-C. 2000. Érosion récente du schorre supérieur à Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec. *Géographie physique et Quaternaire*. vol. 54, n° 1, p. 69-89.
- DIONNE, J.-C. 2001. « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». Dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Weddle, T.K. et M. J. Retelle (édit.), p. 271-284. Geological Society of America Special Paper 351, Boulder, Colorado.
- DIONNE, J.-C. 2002a : « Évolution holocène d'un secteur de la batture de Montmagny (Québec) : troncs d'arbres fossiles, méandre relique et galets de quartz ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, n° 1, p. 61-79.
- DIONNE, J.-C. 2002b. « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56, n° 1, p. 97-121.
- DIONNE, J.-C. 2004. « Âge et taux moyen d'accrétion verticale des schorres du Saint-Laurent estuarien, en particulier ceux de Montmagny et de Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 58, n° 1, p. 73-108.
- DYKE, A. S. 2004. « An outline of North American Deglaciation with emphasis on central and northern Canada ». Dans *Quaternary Glaciations-Extant and Chronology Part II*, Ehlers, J. and P. L. Gibbard (édit.), v. 2b, p. 373-424. Elsevier Science and Technology Books, Amsterdam.
- DYKE, A. S., MOORE, A., ROBERTON, L. 2003. *Deglaciation of North America*, Geological Survey of Canada, Open File 1574.
- DIONNE, J.-C., PFALZGRAF, F. 2001. « Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent : données complémentaires ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, no 3, p. 289-300.
- DYKE, A. S., PREST, V. K. 1989. *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, Carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000.
- ETHNOSCOP inc. 2008, *Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV. Évaluation du potentiel archéologique et inventaire du patrimoine bâti*. Rapport inédit. Ethnoscop, Boucherville.
- ETHNOSCOP inc. 2010. *Poste Lefrançois à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation à 315 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport préparé pour Hydro-Québec Équipement et services partagés.
- ETHNOSCOP inc. 2012a. *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation. Étude de potentiel archéologique*. Rapport soumis à Hydro-Québec.
- ETHNOSCOP inc. 2012b. *Construction du poste Duchesnay et d'une nouvelle ligne de raccordement à la ligne à 315 kV de la Jacques-Cartier-Laurentides, Inventaire archéologique*. Rapport soumis à Hydro-Québec.
- (FAPAQ) SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. 2002. *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de la Capitale-Nationale*. Direction de l'aménagement de la faune – Région de la Capitale-Nationale, Québec.
- FAUTEUX, A. 1922. *Journal du siège de Québec, Du 10 mai au 18 septembre 1759 publié et annoté par Ægidius Fauteux*. Québec.
- FISSET, R. 2004. *Archéologie des sites du campement de Wolfe (CfEs-22) et de la maison Vézina (CfEs-32), à Boischatel*. Association culturelle et artistique de la Maison Vézina, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

GARIÉPY, G., BERGERON, C. 1999. *Courville, Villeneuve, un saut en héritage*. Ville de Beauport, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

GARNEAU, M. 1997. « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 51, n° 2, p. 211-220.

GATES ST-PIERRE, C. 2006. *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, n° 168, Musée canadien des civilisations, Gatineau.

GATES ST-PIERRE, C. 2010. *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GATES ST-PIERRE, C., THOMPSON, R. G. 2015. « Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec ». *American Antiquity*, vol. 80, n° 2, p. 408-415.

GAUMOND, M. 1992. *La maison du saut Montmorency, liste de documents manuscrits*. Ministère des Affaires culturelles, Québec.

GIROUX, P. 1992. *Expertise archéologique sur le site du manoir Montmorency*. Société des établissements de plein air du Québec, Société d'art et d'histoire de Beauport.

GIROUX, P. 1993. *Expertise archéologique sur le site du manoir Montmorency*. Société des établissements de plein air du Québec.

GIROUX, P. 1993a. *Expertise archéologique sur le site du manoir Montmorency*. Société des établissements de plein air du Québec, Société d'art et d'histoire de Beauport.

GIROUX, P. 1994. *Expertise archéologique sur le site du manoir Montmorency*. Société des établissements de plein air du Québec.

GIROUX, P. 1994a. *Expertise archéologique au parc de la Chute-Montmorency*. Société des établissements de plein air du Québec, Société d'art et d'histoire de Beauport, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Beauport.

GIROUX, P. 1995. *Expertise archéologique au parc de la Chute-Montmorency*. Société des établissements de plein air du Québec.

GIROUX, P. 1995a. *Expertise archéologique aux abords du parc de la Chute-Montmorency sur l'avenue Royale et le boulevard des Chutes*. Ville de Beauport.

GIROUX, P. 1996. *Expertise archéologique aux abords du parc de la Chute-Montmorency sur l'avenue Royale est*. Ville de Beauport, Service technique.

GIROUX, P. 2007. *Étude de potentiel archéologique du secteur à l'ouest du pied de la Chute-Montmorency*. Rapport présenté au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GRAILLON, É. 1997. *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

GUIMONT, J. 1993. *Lieu historique national Cartier-Brébeuf : fouilles archéologiques effectuées en 1993*. Rapport de Parcs Canada, Québec.

HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. 2012. *Poste Lefrançois à 315-25 kV*. Étude d'impact sur l'environnement. PR.3.1. Étude soumise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

JETTEN, M. 1994. *Enclaves amérindiennes : les «réductions» du Canada, 1637-1701*. Septentrion, Sillery.

LALIBERTÉ, M. 1992. « Des Paléoindiens dans la région de Québec : quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald ». *Archéologiques*, n° 5-6, 1992, p. 46-51.

- LAMARCHE, L. 2005. *Histoire géologique Holocène du lac Saint-Pierre et de ces ancêtres*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Montréal, Montréal.
- LAMARCHE, L. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat. Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec.
- LAMARCHE, L., GARNEAU, M., LAMOTHE, M., LAROCQUE, M., LOISEL, M., PELLERIN, S., RICHARD, P. J. H., ROSA, É., VAN BELLE, S. 2006. *Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre*. Excursion lors de la Réunion annuelle de L'AQQUA.
- LAROUSSE, P., AUGÉ, C. 1898. « Batterie ». Dans *Nouveau Larousse Illustré. Tome 1*, p. 780-781. Paris.
- LAVOIE, M., MAGNAN, G., COLPRON-TREMBLAY, J. 2010. « Le couvert végétal de la région de Québec : une histoire plurimillénaire ». *Le Naturaliste canadien*, vol. 134, n° 1, p. 5-12.
- LEACOCK, E. B. 1981. « Seventeenth-Century Montagnais Social Relations and Values ». Dans *Handbook of North American Indians, vol. 6, Subarctic*, Helm, J. (édit.), p. 190-195. Smithsonian Institution, Washington.
- LECLERC, M., JOURDAIN, V., OUARDA, T. 2003. *Débits de crue extrêmes et cotes de crues à l'eau libre de la rivière Montmorency dans le secteur des Îlets*. Rapport INRS-ETE N° R-694.
- LÉGARÉ, D. 2005. *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Beauport*. Commission des biens culturels du Québec, Québec.
- LÉGARÉ, D., LABRECQUE, P. 2010. *Histoire de raconter ; Montmorency ou le Bas-du-Sault*. Ville de Québec, Québec.
- LE MOINE, J. M. 1882. *Picturesque Quebec : A Sequel to Quebec Past and Present*. Dawson Brothers, Montréal.
- LEVASSEUR, G. 2009. *S'allier pour survivre. Les épidémies chez les Hurons et les Iroquois entre 1634 et 1700 : une étude ethnohistorique comparative*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université Laval, Québec.
- LÉVESQUE, G. 1993. *Le site de la chute Montmorency : synthèse de la fiche d'évaluation d'attribution d'un statut*. Ministère de la Culture, Québec.
- MAHON, R. T. H. 1921. *Life of General the Honorable James Murray a Builder of Canada with a Biographical Sketch of the Family of Murray of Elibank by His Descendant*. John Murray, Albemarle Street, London.
- MARTIJN, C. A. 1991. « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 21, n° 3, p. 51-64.
- MORISSONNEAU, C. 1978. « Hurons of Lorette ». Dans *Handbook of North American Indians, vol. 15, Northeast*, B. Trigger (édit.), p. 389-393. Smithsonian Institution, Washington.
- MORNEAU, F. 1989. « Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la basse-ville de Québec ». Centre de recherche en aménagement et en développement, Université Laval, Québec. *Les Cahiers du CRAD*, vol. 12, n°4.
- MORNEAU, F., MICHEL, P. 1996. *Étude de potentiel archéologique du territoire à l'arrondissement historique de la ville de Québec. L'occupation amérindienne à la période préhistorique*. Division du patrimoine et du design urbain, Ville de Québec.
- MOUSSETTE, M., WASELKOV, G. 2013. *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Lévesque éditeur Réflexion, Québec.
- O'BRIEN, T. M., VAN DER PLUIJM, B. A. 2012. « Timing of Iapetus Ocean rifting from Ar geochronology of pseudotachylytes in the St. Lawrence rift system of southern Quebec ». *Geology*, vol. 40, n° 5, p. 443-446.

OCCHIETTI, S. 1989. « Géologie quaternaire de la sous-région de la vallée du Saint-Laurent et des Appalaches ». Dans *Le Quaternaire du Canada et du Groenland*, R. J. Fulton (édit.), p. 374-417. Commission géologique du Canada. Géologie du Canada, vol. 1.

OCCHIETTI, S., CHARTIER, M., HILLAIRES-MARCEL, C., COURNOYER, M., CUMBAA, S. L., HARRINGTON, R. 2001. « Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 BP : Le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, n° 1, p. 23-46.

OCCHIETTI, S., RICHARD, P. J. H. 2003. « Effet réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 57, n° 2-3, p. 115-138.

PANET, J.-C. 1866. *Journal du siège de Québec en 1759*. Montréal.

PARENT, M., DUBOIS, J. M. M., BAIL, P., LAROCQUE, A., LAROCQUE, G. 1985. « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 17-37.

PATRI-ARCH. 2013. *Aménagement hydroélectrique de la Montmorency, Inventaire du patrimoine bâti et technologique*. Hydro-Québec Production, Québec.

PAUL, J. T. 2000. « Le territoire de chasse des Hurons de Lorette ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 30, n° 3, p. 5-20.

PENDERGAST, J. 1993. « *More on When and Why the St. Lawrence Iroquoians Disappeared* ». Dans *Essays in St. Lawrence Iroquoian Archaeology*, Pendergast, J. F., Chapdelaine, C. (édit.), p. 9-47. Occasional Papers in Northeastern Archaeology, n° 8.

PINTAL, J.-Y. 1997. *Fouille archéologique du site préhistorique CeEt-657*. Rapport inédit. Comité pour la sauvegarde et le développement du parc de la Chute-de-la-Chaudière.

PINTAL, J.-Y. 1998. *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

PINTAL, J.-Y. 1999. *Fouille archéologique du site préhistorique CeEt-657*. Rapport inédit. Comité pour la sauvegarde et le développement du parc de la Chute-de-la-Chaudière.

PINTAL, J.-Y. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 22, n° 3, p. 41-54.

PINTAL, J.-Y. 2003. *Inventaire et fouille archéologiques sur le site CeEv-5, halte routière, autoroute 40. Arrondissement laurentien*. Ville de Québec, ministère des Transports du Québec.

PINTAL, J.-Y. 2005. *Fouille archéologique des sites CeEt-657 (Lot 616, partie 27) et CeEt-658, station A (Lot 615, partie 23) et B (Lot 614, partie 21, Lot 615, partie 23), quartier Saint-Romuald*. Ville de Lévis. Rapport inédit. Ministère des Transports du Québec.

PINTAL, J.-Y. 2006. Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, n° 19, p. 1-20.

PINTAL, J.-Y. 2007. *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40. Saint-Augustin-de-Desmaures*. Ministère des Transports du Québec.

PINTAL, J.-Y. 2012a. « Late Pleistocene to early Holocene Adaptation : The case of the strait of Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*, Chapdelaine C. (dir.), p. 218-236. Published by Texas A&M University Press.

PINTAL, J.-Y. 2012b. *Route 367 municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures : fouille archéologique (2011), site archéologique du Petit-Capsa (CeEV-006)*. Rapport soumis au ministère des Transports du Québec.

PINTAL, J.-Y. 2013. *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale.

PLOURDE, M. 2003. *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.

PLOURDE, M. 2008. « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona » *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, n° 93, p. 11-14.

PLOURDE, M. 2009. *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

PLOURDE, M. 2011. *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

RICHARD, P. J. H. 2007. *Le paysage tardiglaciaire du «Grand Méganticois» : état des connaissances*. Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Chapdelaine, C. (édit.), p. 21-45. Paléo-Québec, n° 32.

RICHARD, P. J. H., GRONDIN, P. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, 2^e édition, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (ouvrage collectif), p. 170-176. Éditions MultiMondes, Québec.

RICHARD, P. J. H., OCCHIETTI, S. 2004. « Déglaciation et invasion marine champlainienne au Mont Saint-Hilaire, Québec : nouvelles données chronologiques et implications paléogéographiques ». Présentation orale. 72^e Congrès de l'Acfas, Université du Québec à Montréal.

RICHARD, P. J. H., OCCHIETTI, S. 2005. « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research*, n° 63, p. 353-358.

ROBITAILLE, A., SAUCIER, J.-P. 1998. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec.

ROMPRÉ, C. 1984. *Évaluation du potentiel archéologique des berges des rivières Lorette et Saint-Charles, District Duberger-Les Saules*. Service de l'urbanisme, Division du design et du patrimoine, Ville De Québec, Québec.

RURALYS. 2014. *Étude de potentiel archéologique, site des nouvelles casernes, Ilot de l'arsenal (CeEy-403)*. Rapport remis à la Commission de la capitale nationale du Québec.

RURALYS. 2016. *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015*. Travaux de réfection des rues De Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du boulevard Langelier. Ville de Québec.

SLATER, P. 1993. *Site du campement de l'armée du général Wolfe à Boischatel, CfEs-22, rapport de la surveillance et des fouilles archéologiques*. Ministère des Affaires culturelles, Ville de Boischatel.

SOTAR. *Dossier d'inventaire, vestiges de centrales et d'ouvrages de retenue, région Montmorency, vol. 3*. Rapport présenté à Hydro-Québec.

TACHÉ, K. 2010. *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TALON, B., PAYETTE, S., FILION, L., DELWAIDE, A. 2005. « Reconstruction of the long-term fire history of an old-growth deciduous forest in Southern. Québec, Canada, from charred wood in mineral soils ». *Quaternary Research*, n° 64, p. 36-43.

TREMBLAY, R. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

TRIGGER, B. 1978. « Early Iroquoian Contact with Europeans ». Dans *Handbook of North American Indians, vol. 15, Northeast*, Trigger, B. (édit.), p. 357-361. Smithsonian Institution, Washington.

TROUDE, J.-P. 1986. *Étude du cycle sédimentaire annuel d'un estran à forte sédimentation de l'estuaire du Saint-Laurent*. Thèse de doctorat en génie civil. Université Laval.

TURGEON, L. 1986. « Pour redécouvrir notre 16^e siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 4, p. 523-549.

VERVILLE, J.-F. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire de la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en sciences, Québec.

VIAU, R. 2015. *Amerindia. Essais d'ethnohistoire autochtone*. Les Presses de l'Université de Montréal.

VOLPI, C. P. de. 1971. *Québec recueil iconographique a pictoral record*. Longman Canada Limited.

Cartes et plans anciens

ANONYME. 1863. *Montmorency*, 9 May 1863. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P600,S4,SS2,S137.

ANONYME. 1915. *Plan partiel du terrain du Kent House*. Archives Hydro-Québec, pce 1125-70600-003-01-0-0CO-D.

ARMY SURVEY ESTABLISHMENT, R.C.E. 1964 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:25 000]. 21-L-14-g]. *Montmorency*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce G 3400 S25 C37 21-L-14-g 1964 DCA.

ASHE, W. A. 1889. *Plan Shewing the Montmorency Cotton Manufacturing Company's lot at Montmorency, le 4 mai 1889*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce CA,301, S1, D860.

DEBBIEG, H. et coll. 1780. *A Plan of Quebec and environs, with its defences and ... during the siege of that place in 1759*. 1780, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce G 3452 Q4 1759 D4 CAR gf.

DE VILLENEUVE, R. 1685-1686. *Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France mesurée très exactement en 1686 par le sieur de Villeneuve*. Bibliothèque nationale de France, département des Cartes et plans, pce GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.

DE VILLENEUVE, R. 1688. *Carte des environs de Québec en la Nouvelle-France mesurée très exactement en 1688 par le sieur de Villeneuve*. Bibliothèque nationale de France, département des Cartes et plans. pce GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D.

GOAD, C. E. 1877. *Insurance Plan of the City of Qubec and Vacinity*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P600,S4,SS1,D65.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 1974, [Carte topographique du Québec à l'échelle de 1:20 000]. 21-L-14-200-0202. L'Ange-Gardien, Château-Richer, Courville. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce G 3450 S20 C37 21-L-14-200-0202 1974 DCA.

MULLARKEY, J. P. 1889. *Plan Shewing Land appropriated by the Q. M. & Ch. Ry. Co. across lot no 334B, 327, 325 & 320 According to the Official Plan of L'Ange Gardien the Property of Mess. Hall Bros. & Co. le 17 Juin 1889* (Archives Hydro-Québec, sans cote).

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. 1944. *Insurance Plan of city of Quebec and vicinity*. Vol. II, III et IV. 1944. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce IRIS 0003713819.

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. 1954. *Insurance Plan of city of Quebec and vicinity*. Vol. 2. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce G/1144/Q4G475/U5/v.2/1954/CAR.

Iconographie

AINSLIE, H. F. *La chute Montmorency et les environs vue du fleuve Saint-Laurent en juin 1838* Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2895116.

ANONYME. *Montmorency Lumber Yard*, Chute Montmorency, reproduction photographique d'une aquarelle vers 1850. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P600,S6,D5,P454.

ANONYME. *Buffalos at the Zoo, Montmorency Falls*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P547, S1,SS1,SSS1,D299,P332R.

ANONYME. *The Zoo, Montmorency Park, near Quebec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P547,S1,SS1,SSS1,D299,P334R.

ANONYME. *Montmorency Cotton Mills*. Musée McCord, pce MP-000.1169.3.

ANONYME [vers 1900]. *Usine de la Montmorency Cotton*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P1000,S4,D26,P12.

EDWARDS, W. E. *Usine*. [vers 1950]. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P428,S3,SS1,D29,P126.

FAIRCHILD AERIAL SURVEYS. *Vue aérienne de la Chute Montmorency, la manufacture de la Dominion Textile, l'hôtel Kent house*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P600,S4,SS3,P565/116.

GAUMOND, M. *Potentiel archéologique au saut Montmorency*. Ministère des Affaires culturelles, 8-4-1992:CARTE 3B.

NOTMAN, W. *Gare de Montmorency* (Musée McCord pce VIEW-8021).

PEACHEY, J. *La chute Montmorency et la maison de campagne du général Haldimand en 1782* (Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2897120).

SMYTH, H. *Vue de la chute et de la bataille de Montmorency le 31 juillet 1759*. Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 3018125.

VALLÉE, L.-P. *Photographie montrant la façade de la maison Patterson vers 1880*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P1000,S4,D60,P33).

VALLÉE, L.-P. [vers 1900]. *Moulin à scie au pied de la chute Montmorency*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P1000,S4,D26,P13.

WÜRTELE, F. C. *Chute Montmorency* [vers 1895]. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pce P546,D6,P25.

Sources électroniques

Auclair, S. 2013. Excursion géologique à la chute Montmorency. Conférence présentée à Québec Mines. https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwjPj9S3zevKAhVINT4KHfMqDGoQFggcMAA&url=http%3A%2F%2Fquebecmines.gouv.qc.ca%2Fdocumentation%2Fgeologie-parc-chute-montmorency-simon-auclair.pdf&usg=AFQjCNGN9Df247fJmQYE9HKUo7q8i4q_IA. Consulté en avril 2015.

CANADA, RESSOURCES NATURELLES CANADA (RNCAN). 2015. *Atlas du Canada – Carte topographique*. [En ligne]. 21L1 [<http://atlas.gc.ca/toporama/fr/index.html>]. Consulté le 19 juillet 2015.

(CBRM) CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY. 2006. Plan Directeur de l'Eau – Portrait https://www.google.ca/search?q=Conseil+de+Bassin+de+la+Rivi%C3%A8re+Montmorency+Plan+Directeur+d+e+l%E2%80%99Eau+-+Portrait+-+Avril+2006&ie=utf-8&oe=utf-8&gws_rd=cr&ei=_3ysVZXyEI6MyASTjp3QAg#. Consulté le 19 février 2015.

HYDRO-QUÉBEC. 2012. Poste Lefrançois à 315-25 kV Étude d'impact sur l'environnement.

NATIONAL GEOGRAPHIC. <http://maps.nationalgeographic.com/map-machine#s=b&c=46.88801493997793,%20-71.15433380123626&z=18>. Consulté le 22 octobre 2015.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. Site patrimonial de la Chute Montmorency.
<http://www.patrimoineculturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93580&type=bien#.VaxdZUXjts9>. Consulté le 19 juillet 2015.

(ROQ) REGROUPEMENT QUÉBEC OISEAUX. Autre publication, liste des oiseaux du Québec.
<http://quebecoiseaux.org/index.php/publications/autres/category/10-liste-des-oiseaux-du-quebec>. Consulté le 19 février 2015.

(SIGQ) SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC. Carte interactive.
http://sigeom.mrn.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCarteIntr?l=f. Consulté le 19 février 2015.

VILLE DE QUÉBEC. 2015. <http://carte.ville.quebec.qc.ca/carteinteractive/>. Consulté le 13 octobre 2015.

Annexe

**SITE PATRIMONIAL DU PARC DE
LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23**

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

**LOCALISATION DES
SOUS-OPÉRATIONS
ARCHÉOLOGIQUES**

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- CfEs-23-24A Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

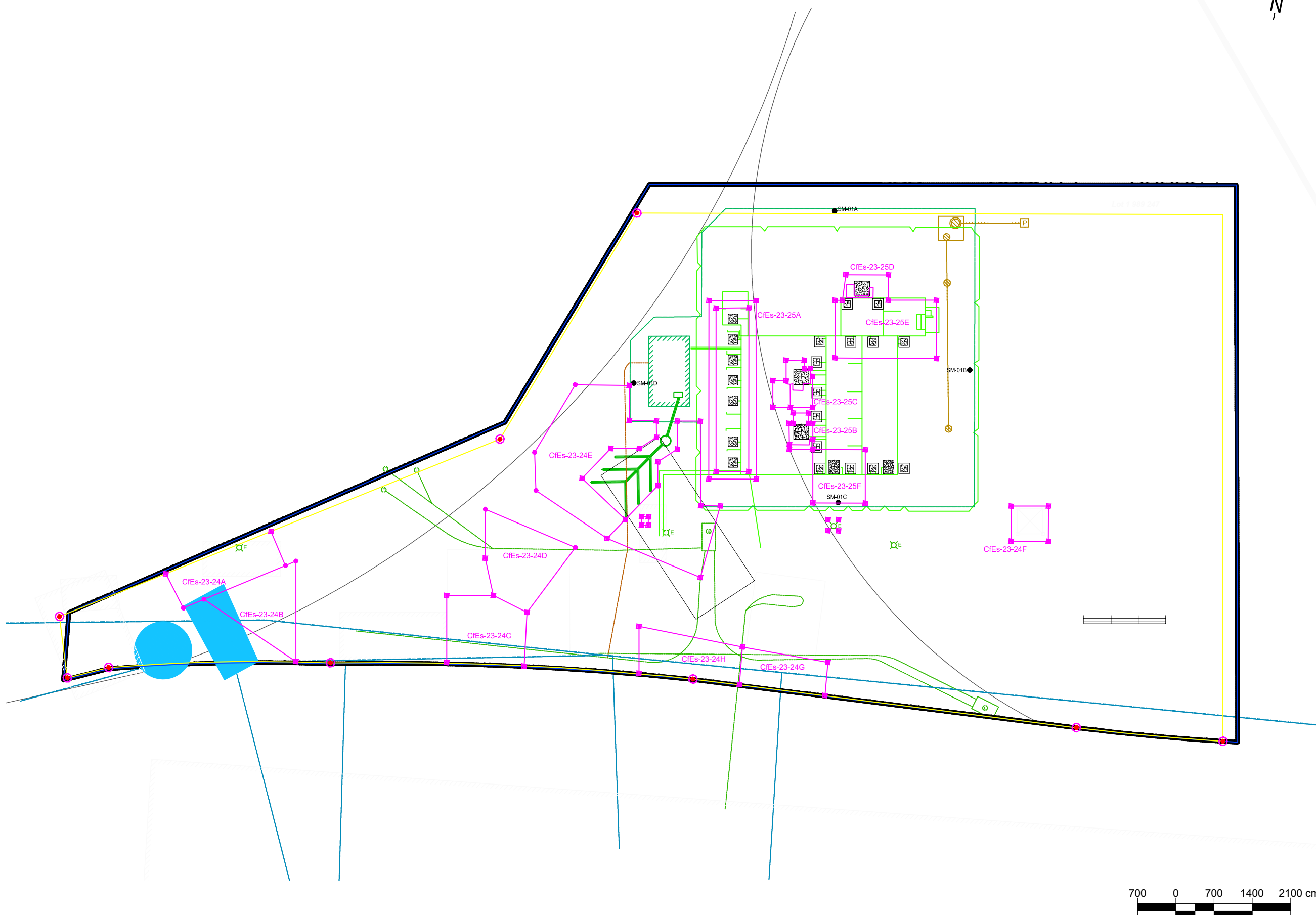
RENÉ BÉLANGER

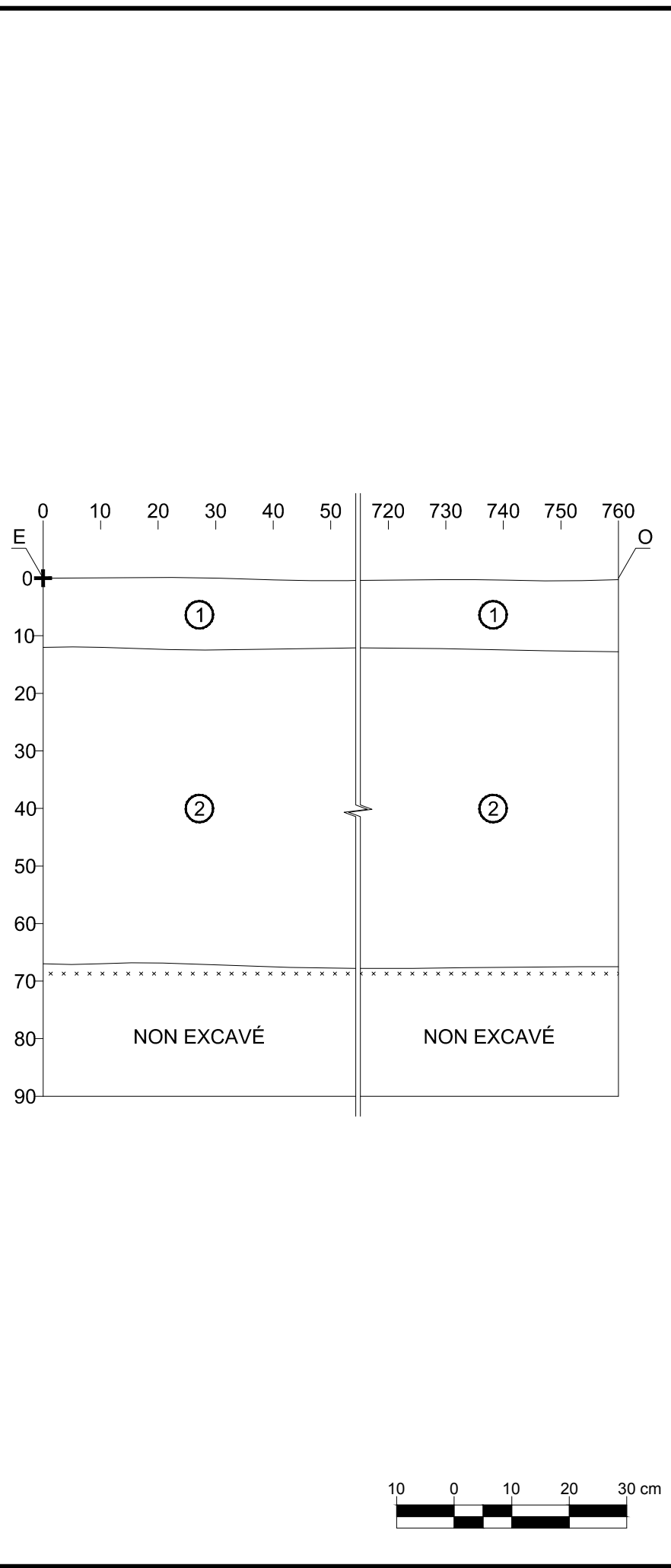
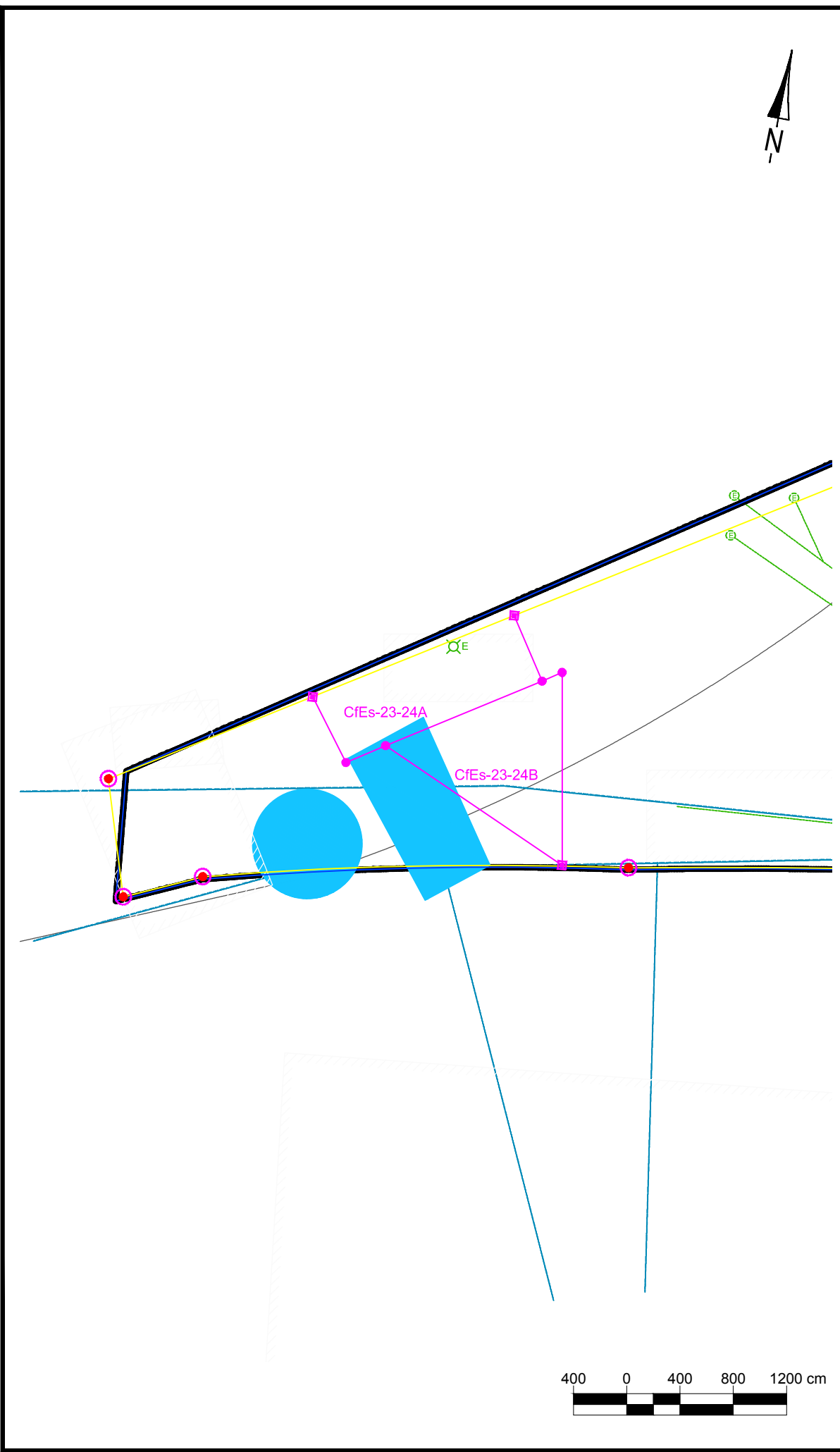
CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

6 MARS 2018

FIGURE 2





DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon argileux, brun foncé, noirâtre, compact à très compact, avec de la matière fibrique en décomposition (20 %), des radicelles (8 %), de la matière organique (5 %) et quelques racines (<1 %)
②	Argile limoneuse sableuse grisâtre, très compacte, avec des éclats de pierre schisteuse à sa base (2 %), des fragments de briques (<1 %) et des racines (<1 %)

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24A
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- CfEs-23-24A Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

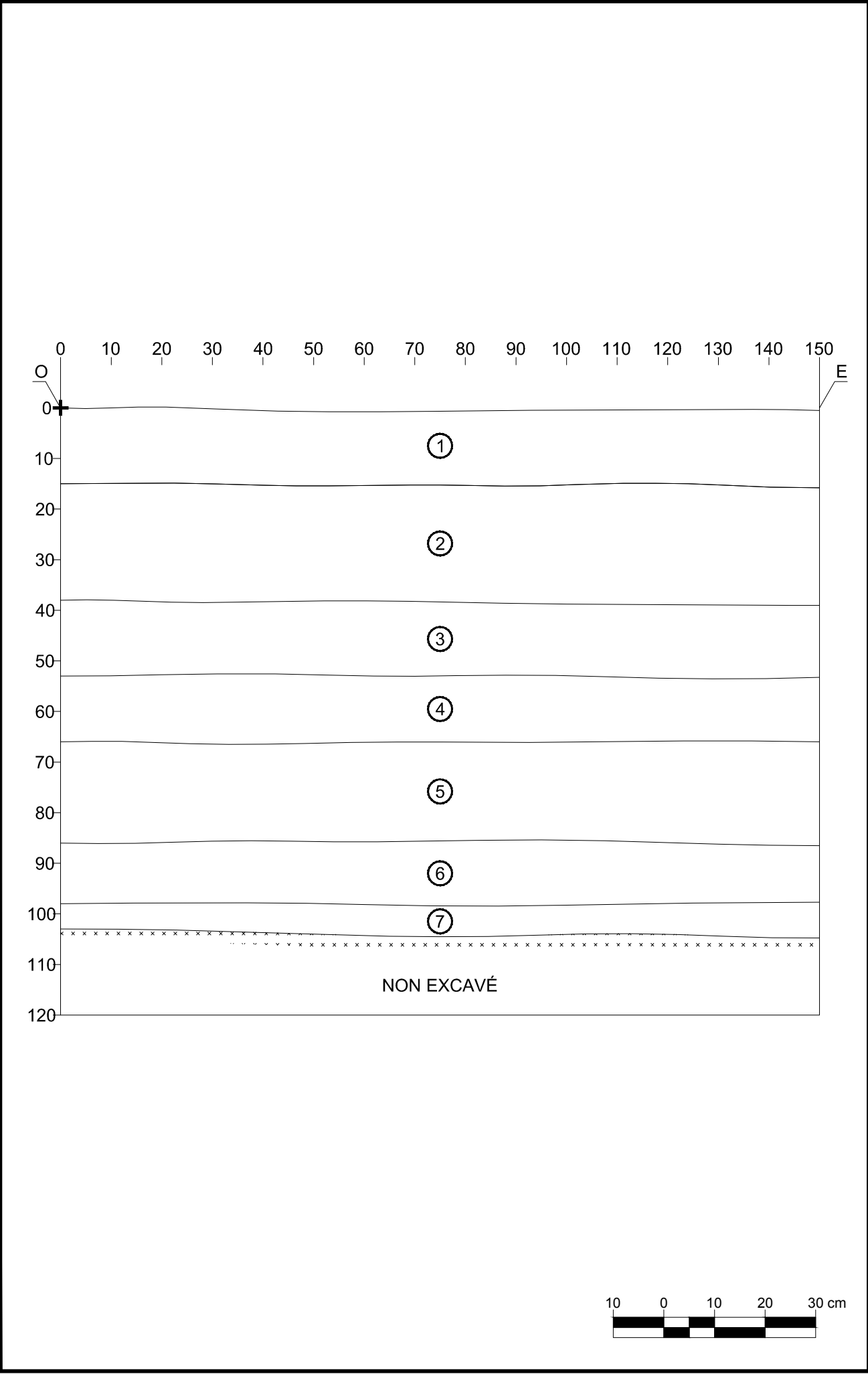
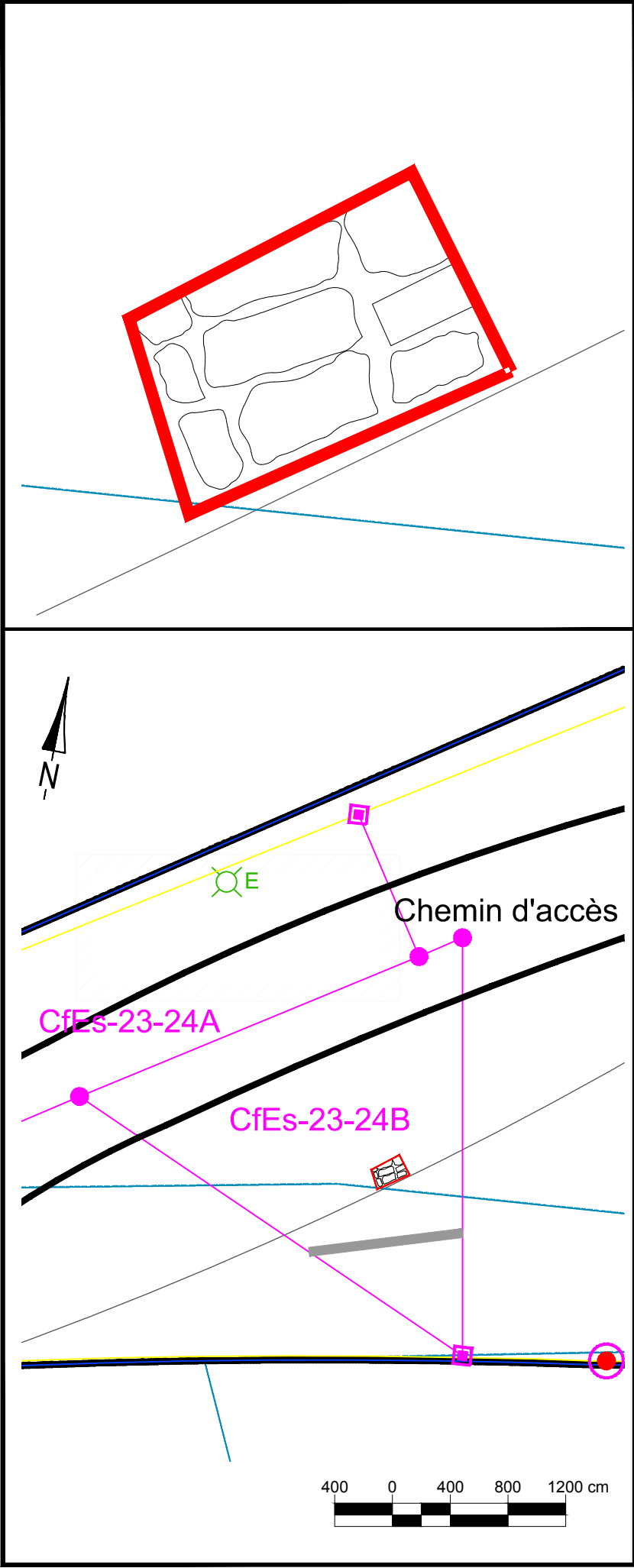
RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

25 OCTOBRE 2018

FIGURE 57



DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun foncé noirâtre, très compact avec des radicelles (15 %) et de la matière organique (5 %)
②	Mélange de sable et de pierre concassée (0-¾"), brun foncé, très compact
③	Sable limoneux, brun, très compact
④	Sable noirâtre compact, avec des scories (50 %) et des fragments de brique (<1 %)
⑤	Argile sableuse, jaunâtre, compacte
⑥	Sable brun foncé, friable, avec des résidus de copeaux de bois (50 %)
⑦	Argile limoneuse, jaunâtre, compacte



SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24B
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

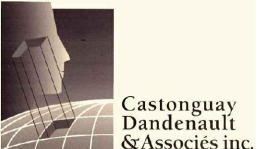
RENÉ BÉLANGER

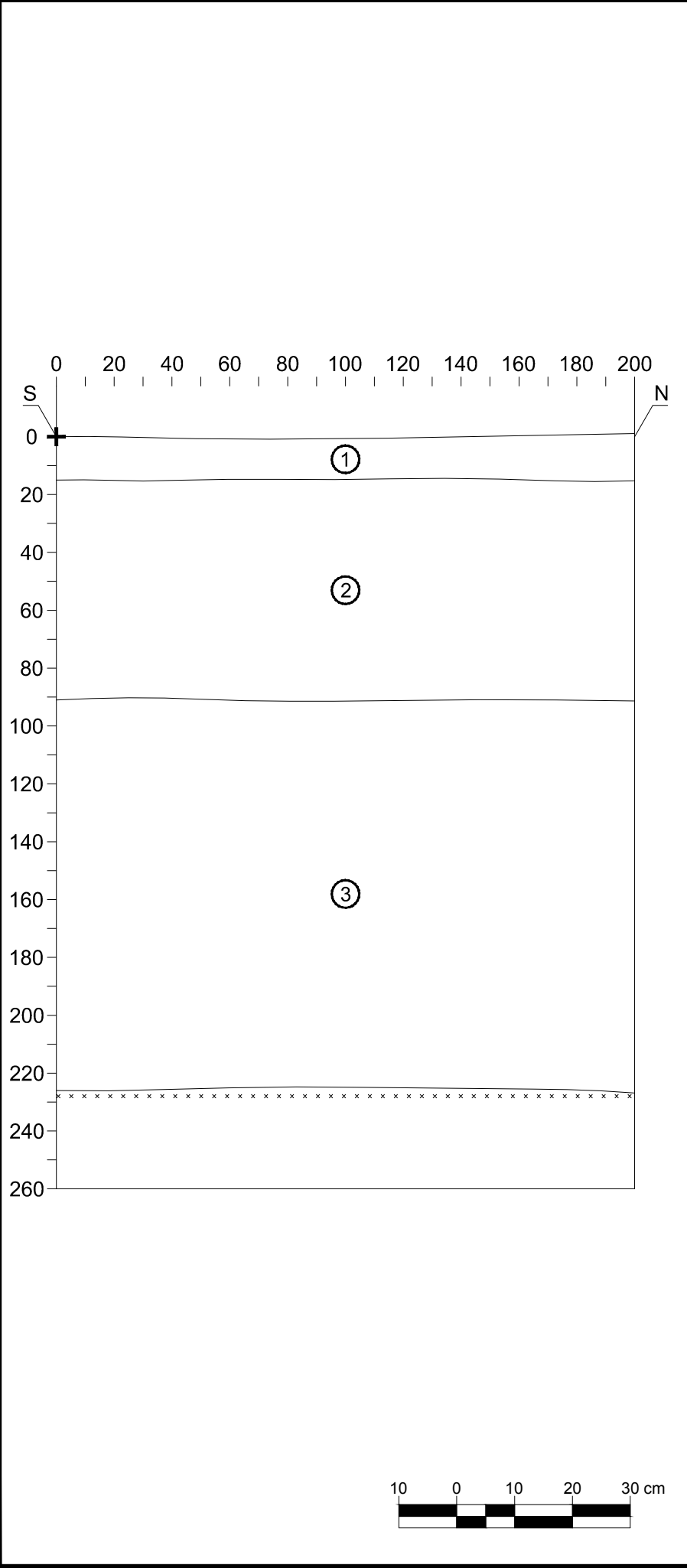
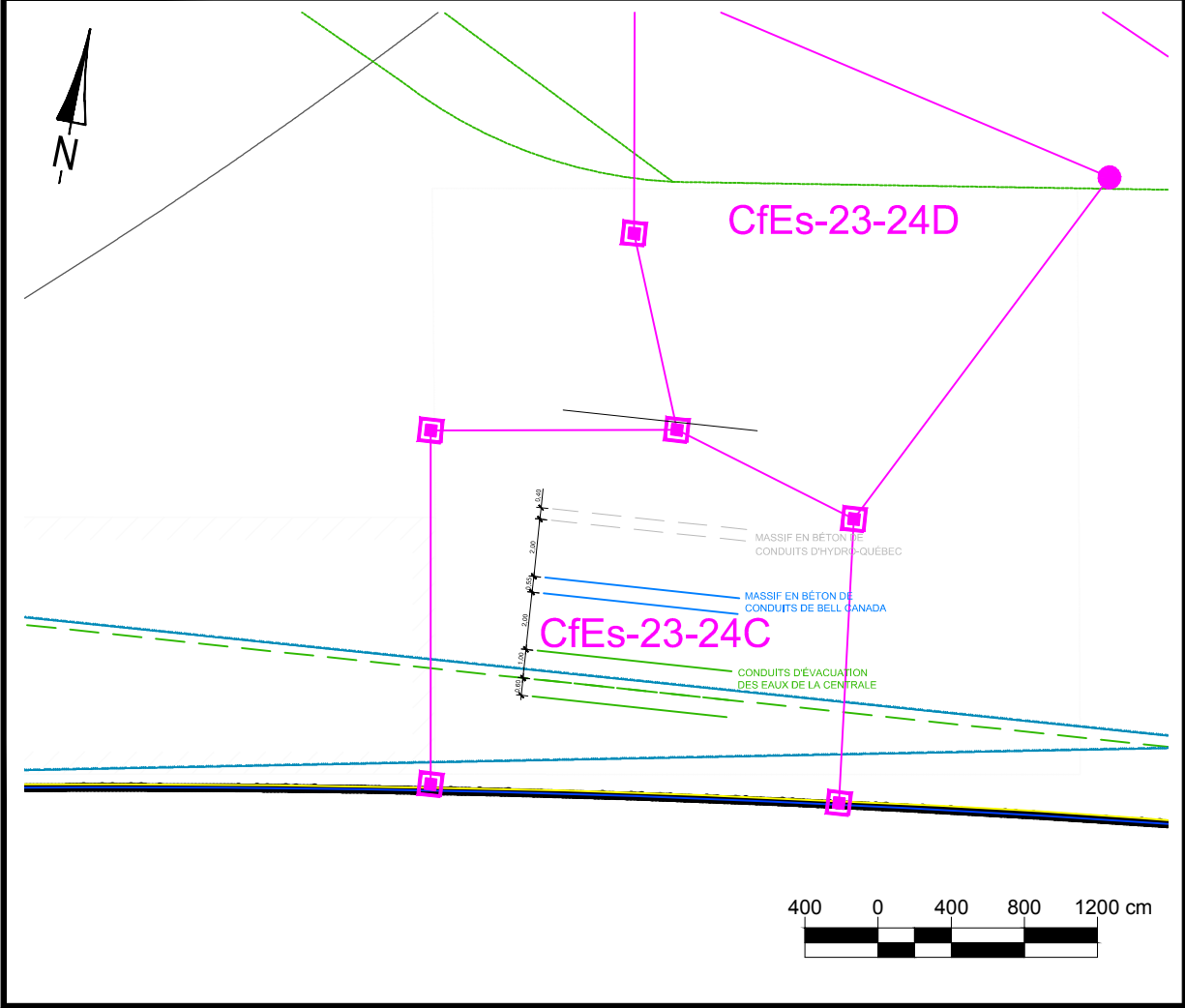
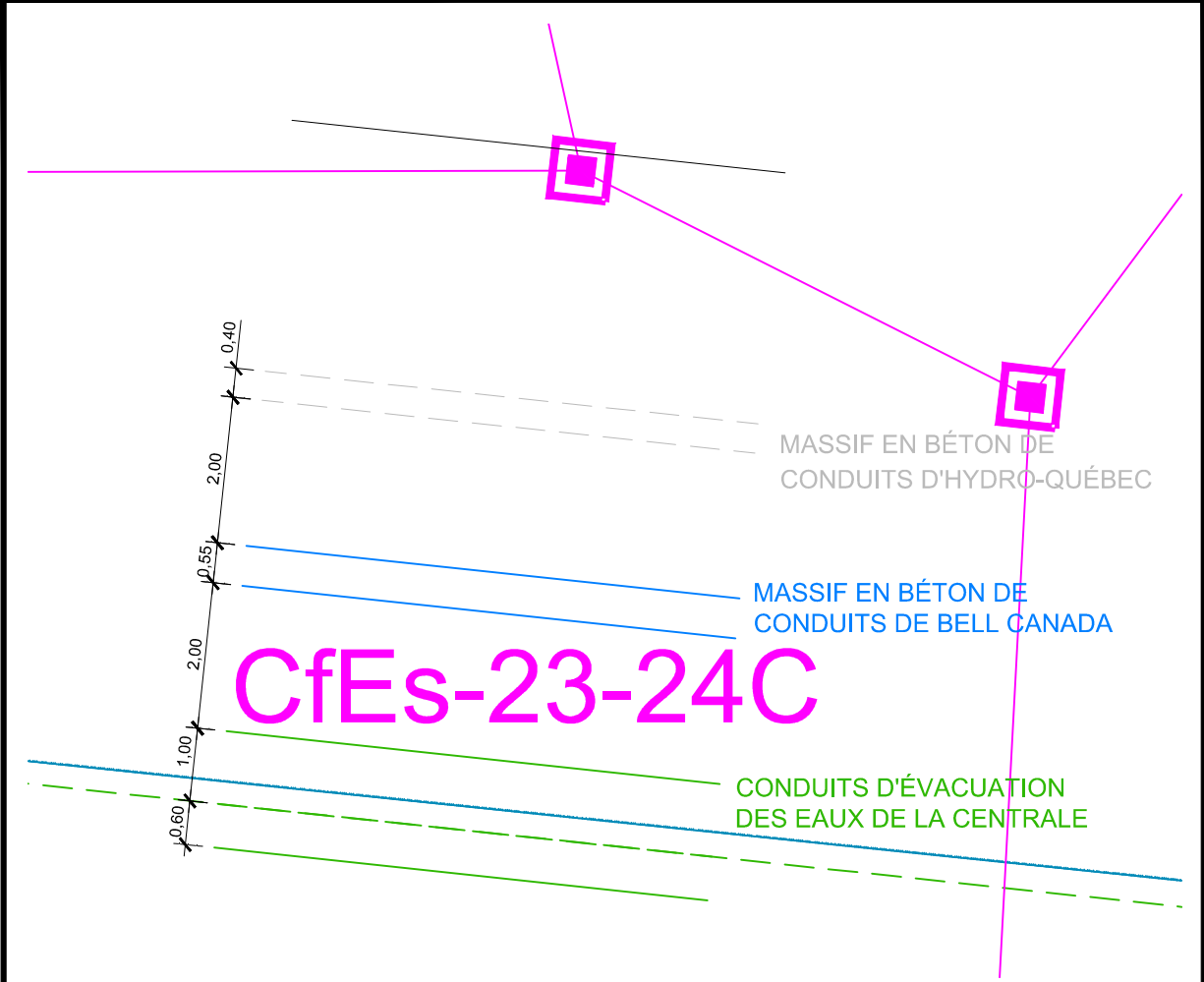
CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

25 OCTOBRE 2018

FIGURE 60





DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun foncé, noirâtre, compact, avec de la matière fibrique (10 %), des radicelles (2 %) et de la matière organique (5 %)
②	Argile limoneuse sableuse grise foncée, très compacte avec des scories (2 %) et des fragments de briques (<1 %)
③	Argile limoneuse grise, très compacte, avec des pierres schisteuses à sa base. Elles proviennent de la décomposition du roc en place

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24C
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- CfEs-23-24A Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

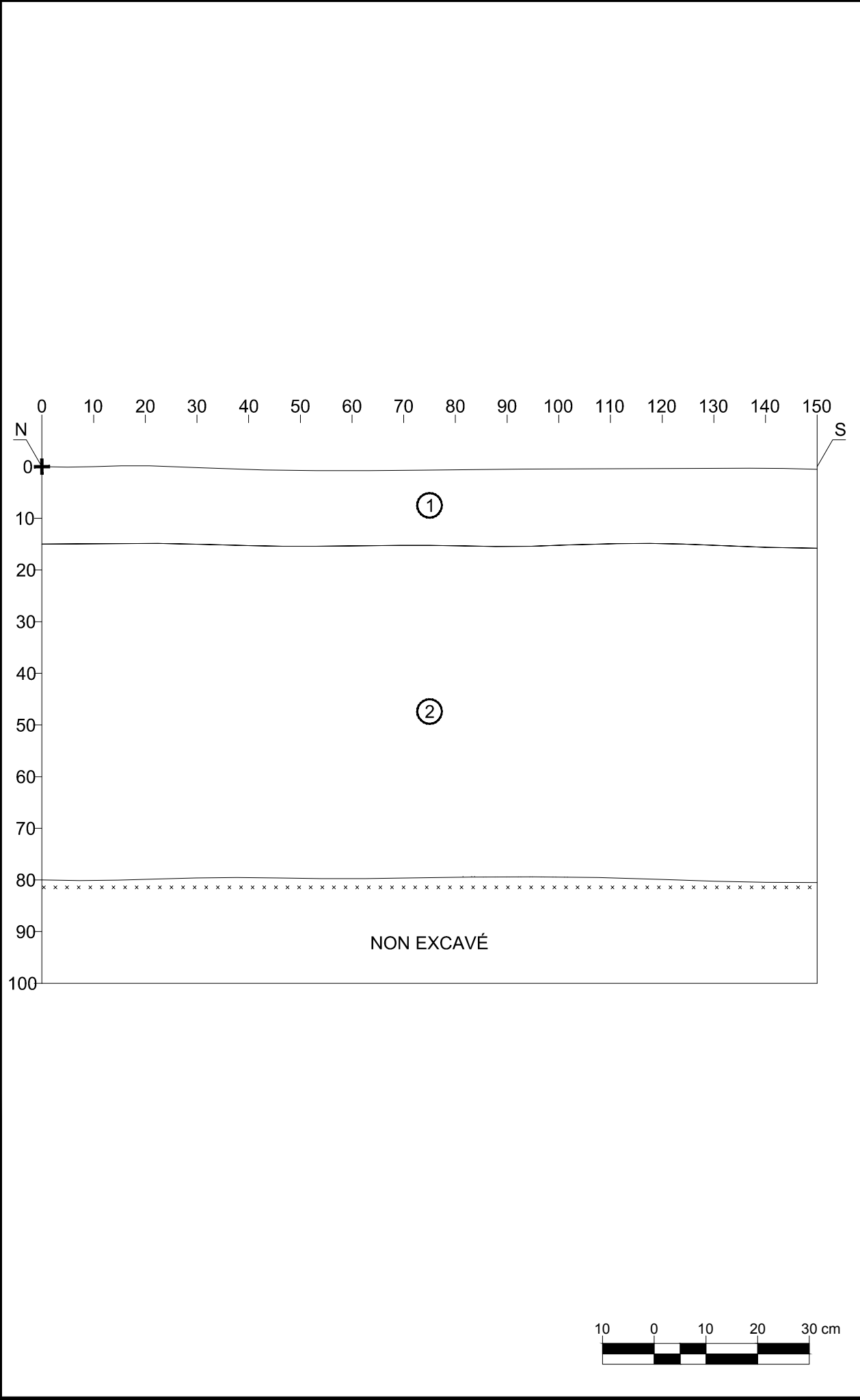
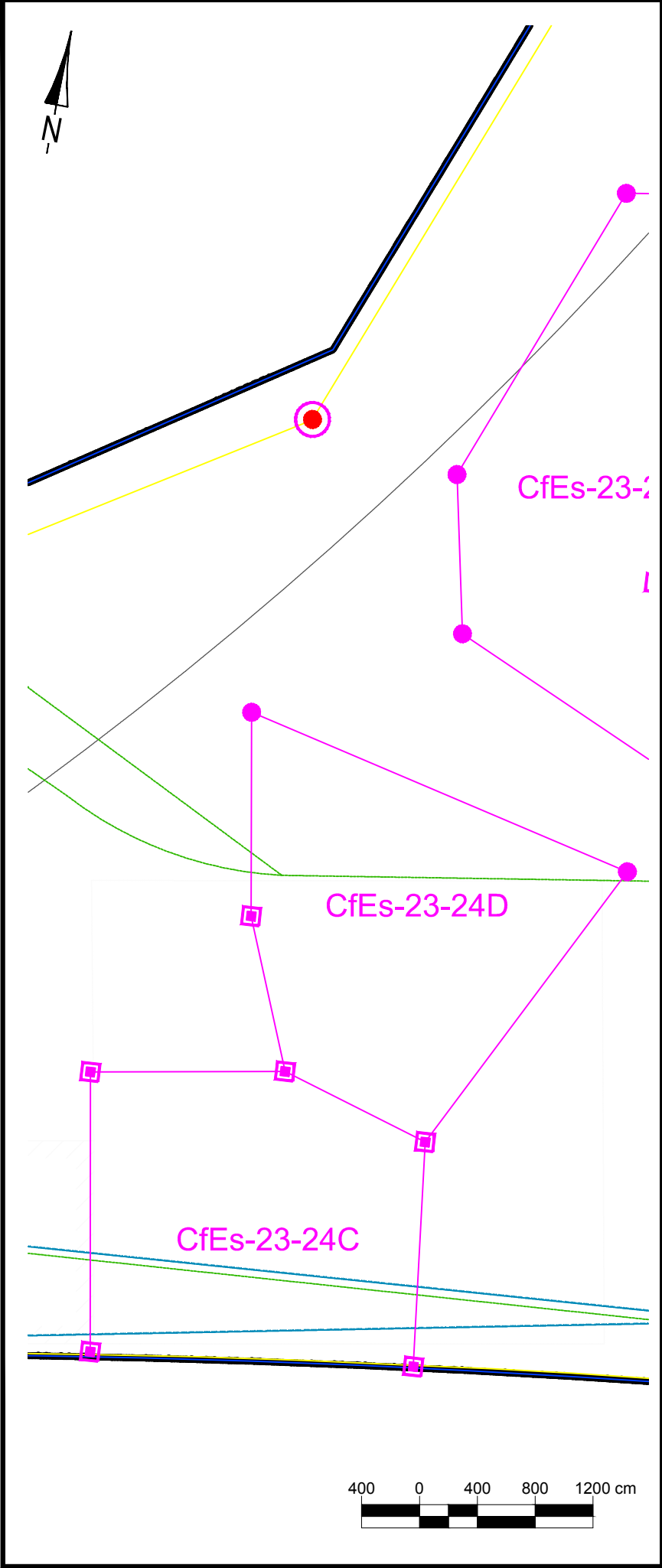
RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

29 OCTOBRE 2018

FIGURE 64



DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun foncé noirâtre, très compact avec des radicelles (8 %), de la matière organique (5 %) et des racines (<1 %)
②	Argile limoneuse, brun foncé grisâtre, très compact avec des éclats de pierre schisteuse à sa base (5 %)

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24D
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

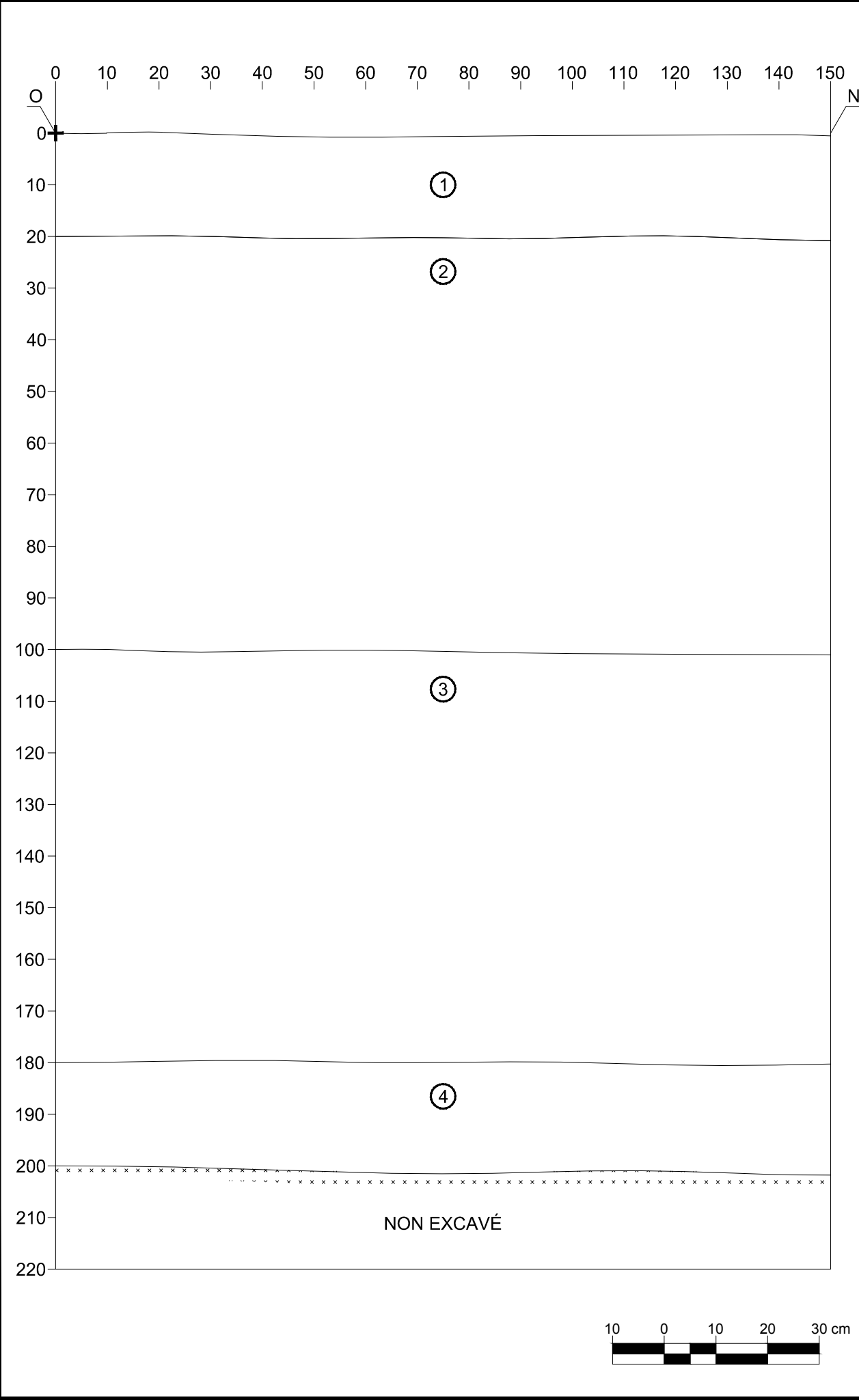
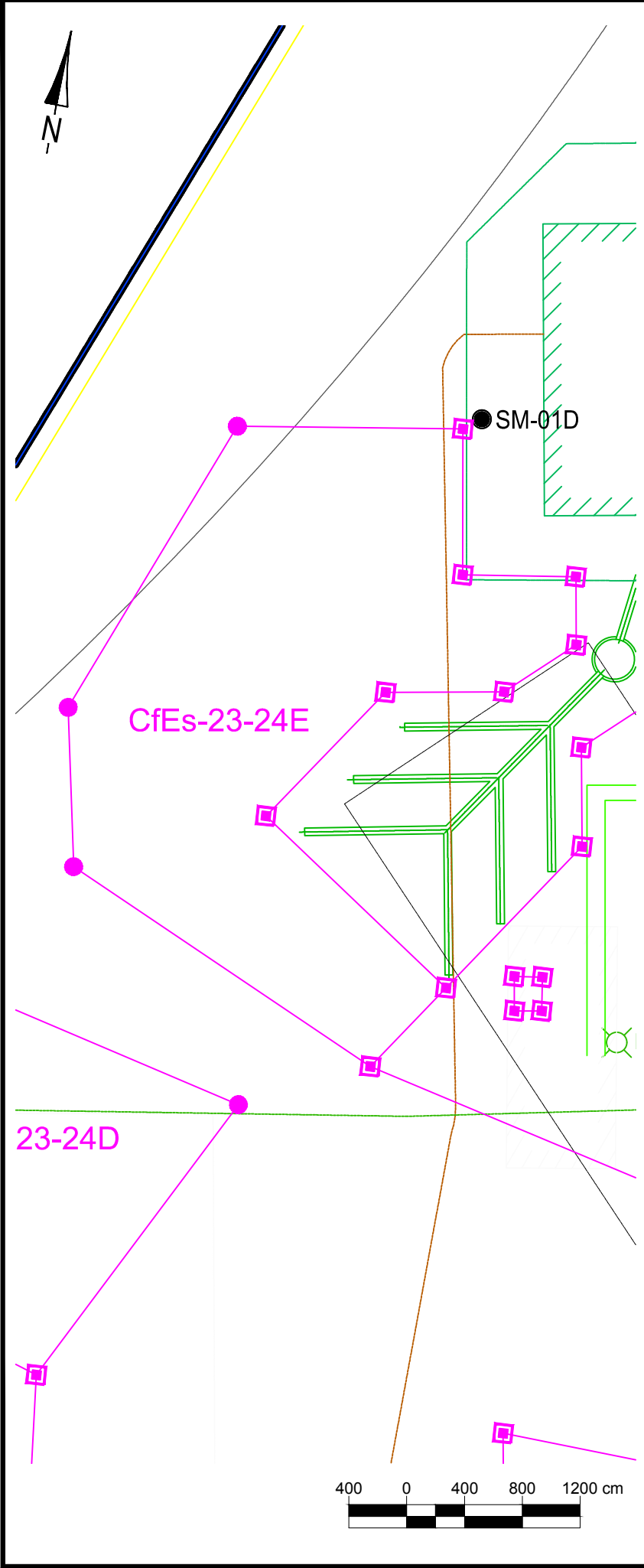
SOURCE :
129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :
RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :
HUBERT MERCIER

25 OCTOBRE 2018

FIGURE 69



DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun foncé très compact avec des radicelles (8 %), de la matière organique (2 %) et de la pierre concassée (0-¾", <1 %)
②	Sable jaune compact
③	Argile limoneuse, grisâtre, très compact
④	Accumulation de copeaux de bois, brunâtre, de friable à compact



SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24E
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD-OUEST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- CfEs-23-24A Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

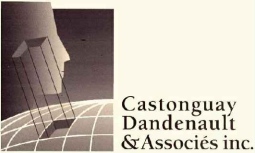
RENÉ BÉLANGER

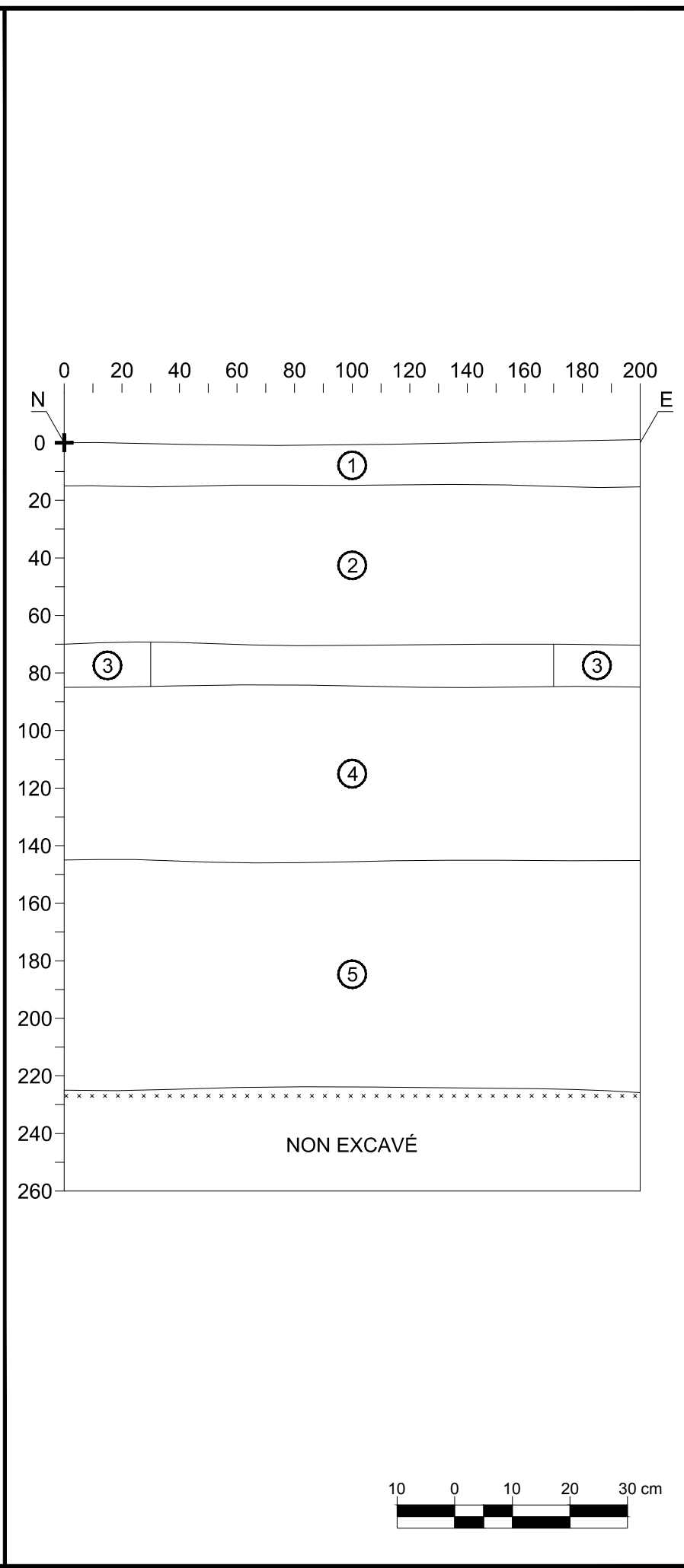
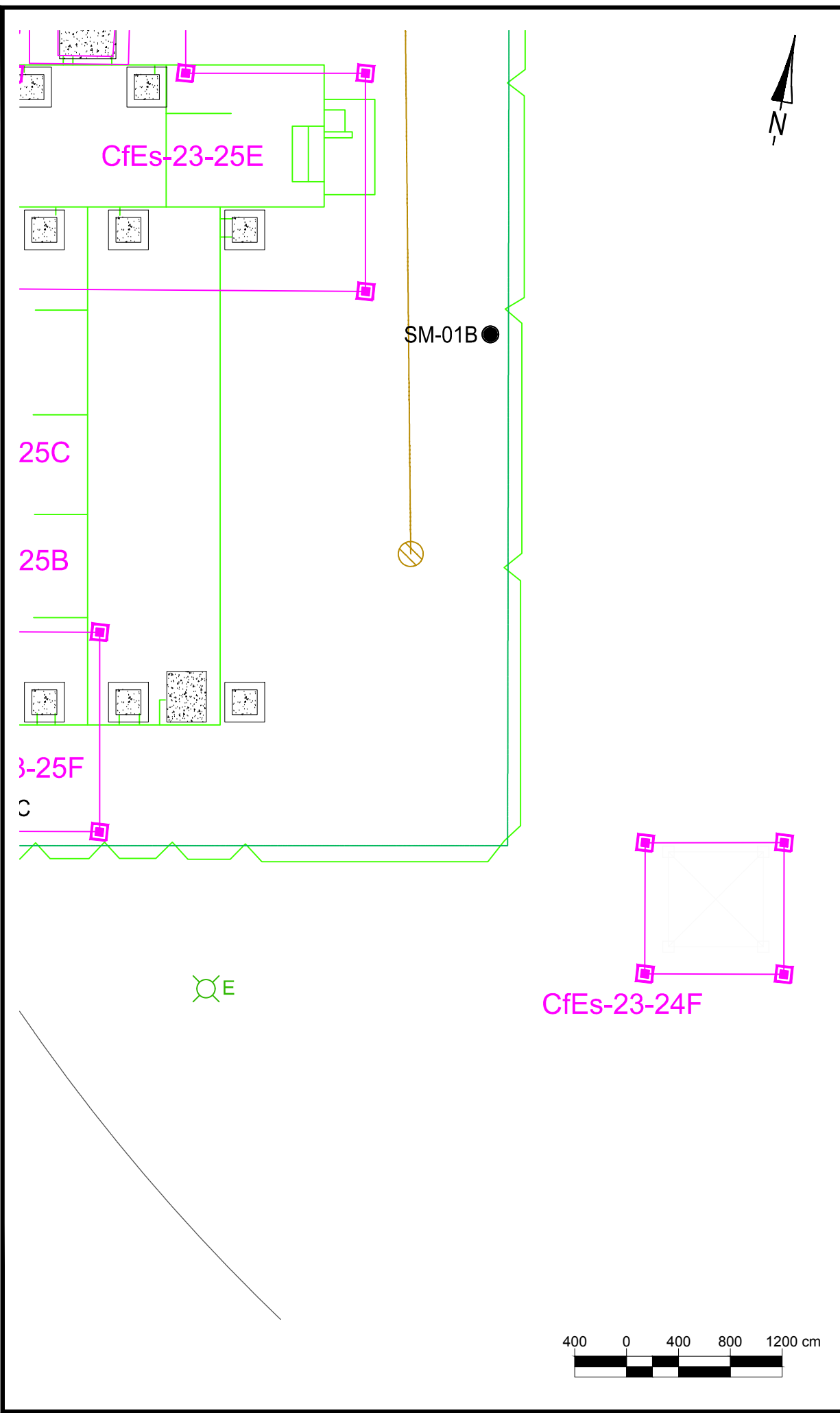
CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

25 OCTOBRE 2018

FIGURE 72





DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun foncé, compact, avec des radicelles (10 %), de la matière organique (5 %) et quelques racines (<1 %)
②	Sable limoneux argileux, brun grisâtre, très compact avec des cailloux (5 %)
③	Empattement en béton des bases de pylone
④	Bois décomposé, brun foncé, meuble, avec beaucoup de matière organique (30 %), de la matière fibrique (10 %), des radicelles (5 %) et quelques racines (2 %)
⑤	Résidus de bois sous la forme de planches et de fûts

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24F
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD-EST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

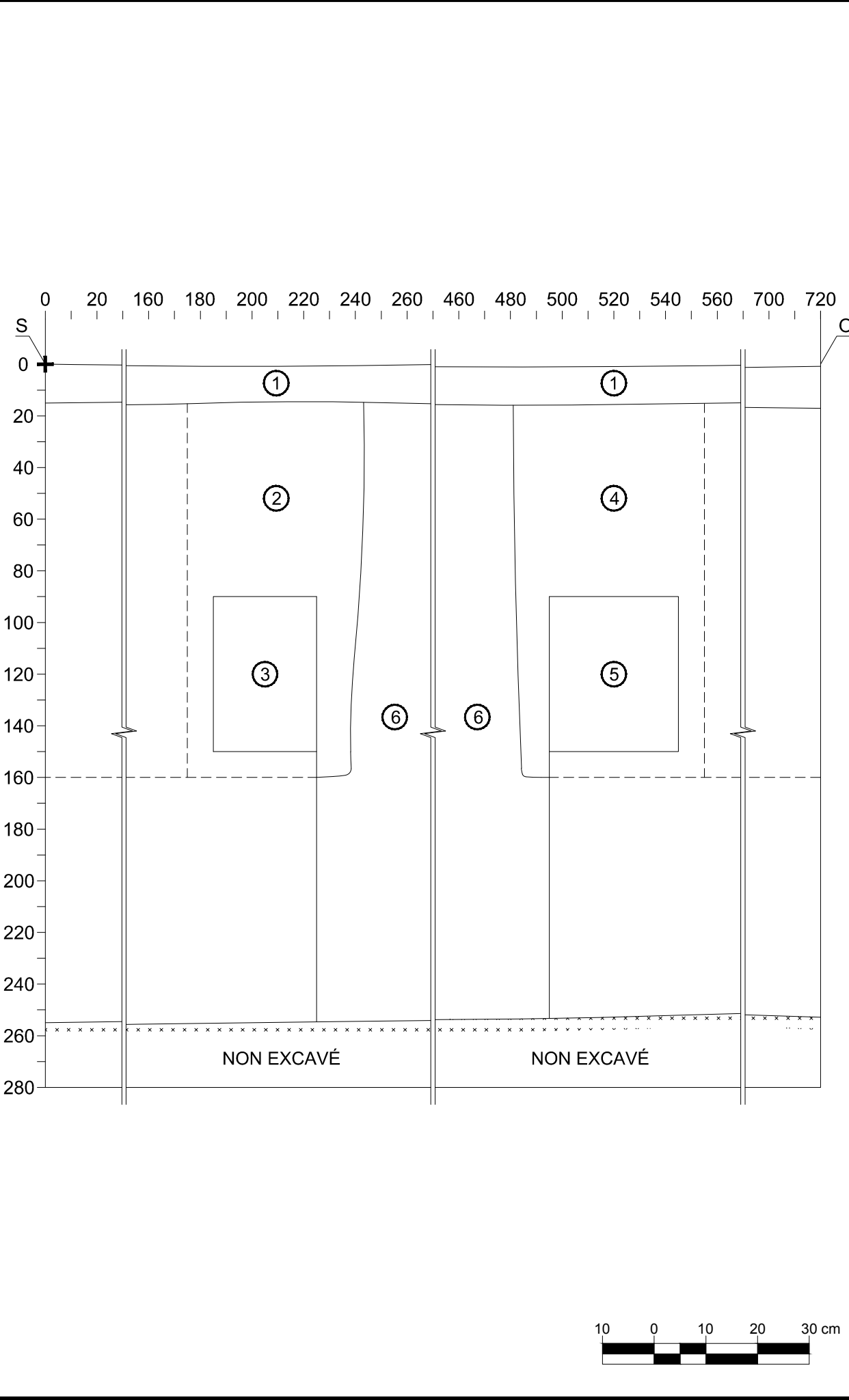
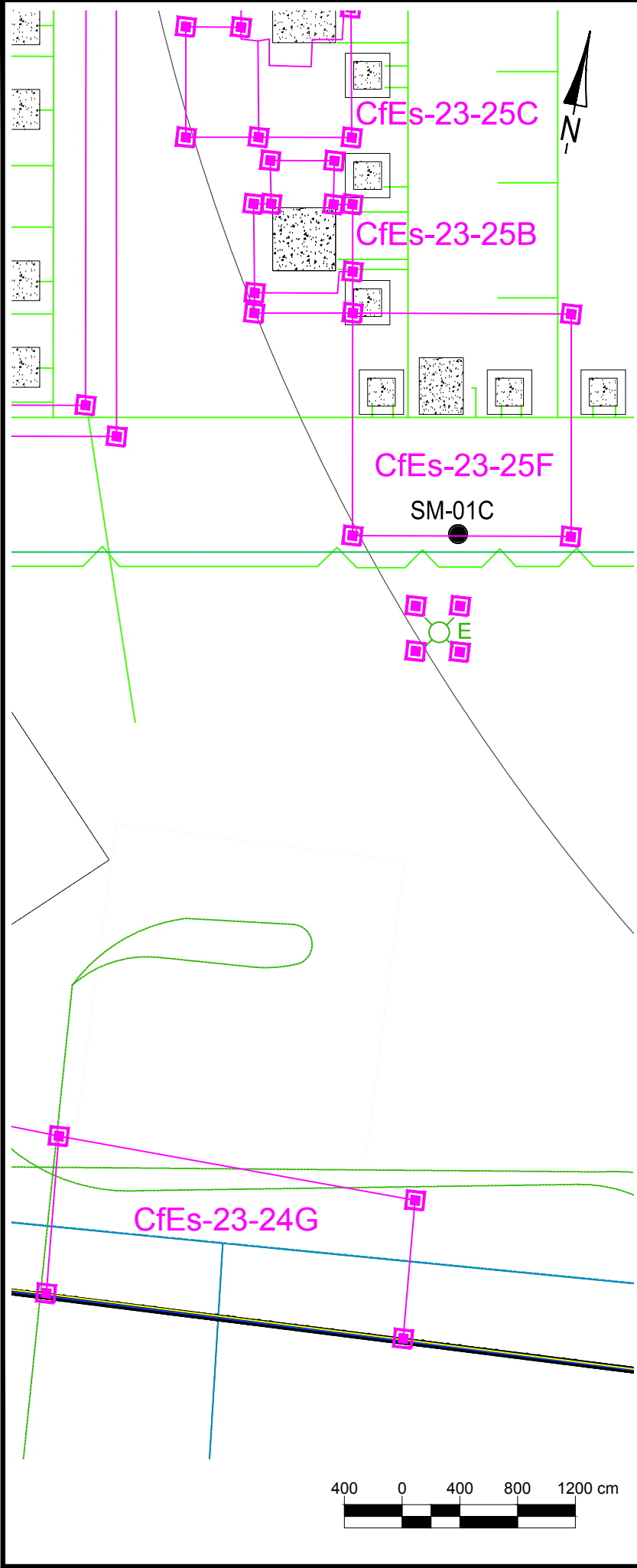
RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

8 NOVEMBRE 2018

FIGURE 75



DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun foncé très compact avec des radicelles (10 %), de la matière organique (5 %), des racines (<1 %) et des pierres (<1 %)
②	Mélange d'argile et de sable, brun foncé, très compact avec des cailloux (2 %)
③	Massif de conduits de Bell Canada
④	Sable jaune compact
⑤	Massif de conduits Hydro-Québec
⑥	Argile grise bleutée, très compacte, avec des pierres (<1 %) et des pierres schisteuses en gros éclats provenant du roc désagrégé



SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24G
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD-OUEST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- CfEs-23-24A
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

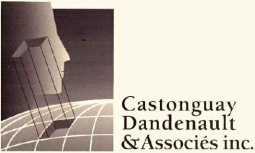
RENÉ BÉLANGER

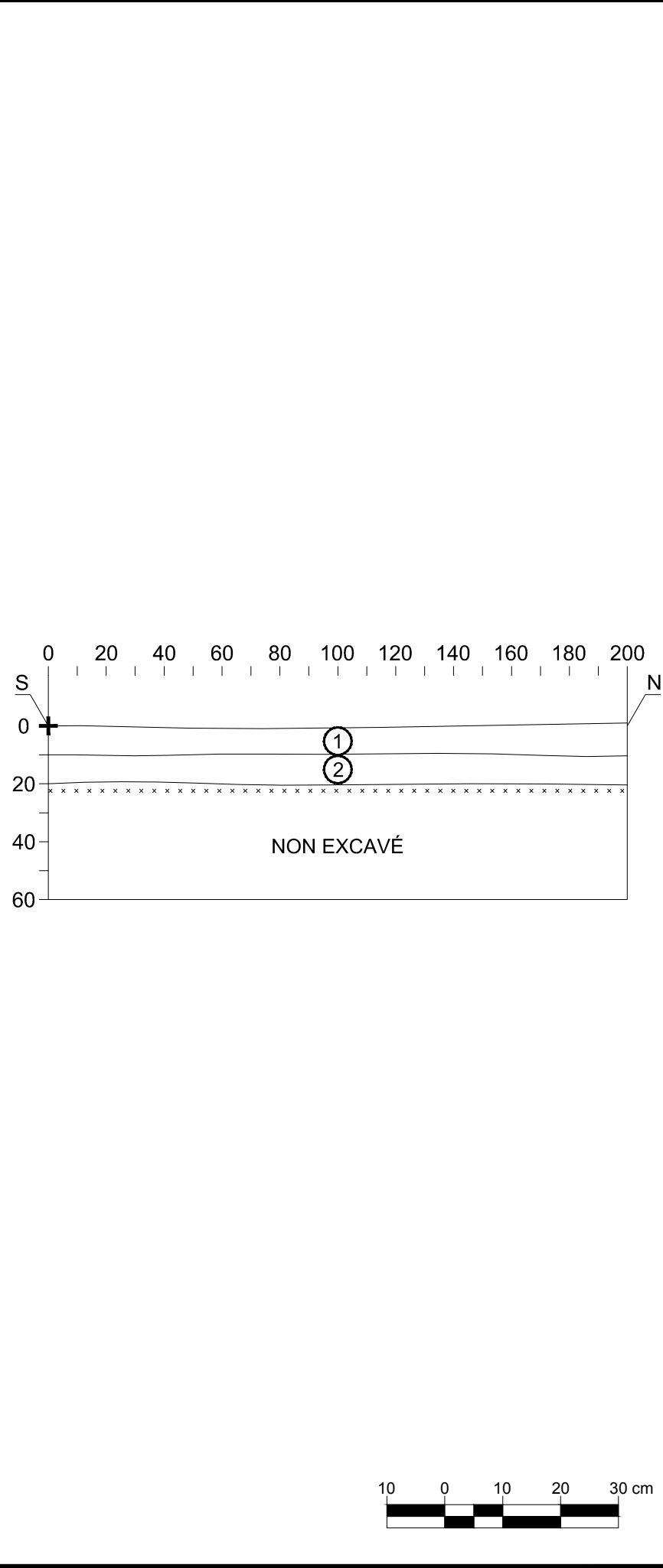
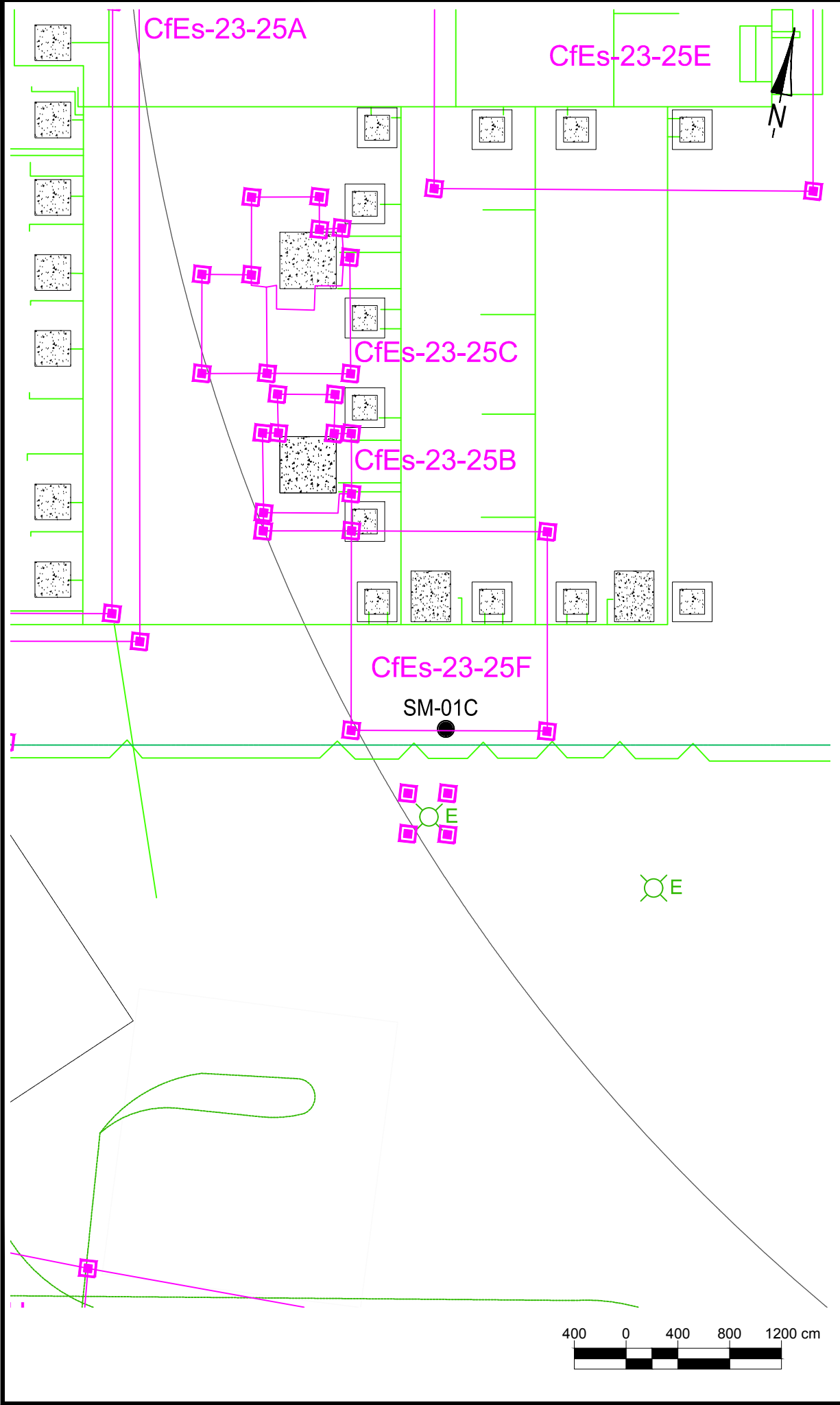
CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

24 OCTOBRE 2018

FIGURE 78





DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun clair, compact, avec des radicelles (10 %), de la matière organique (2 %) et quelques racines (<1 %)
②	Sable jaune compact

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23
 DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
 SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
 ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24J
 LOCALISATION ET COUPE
 STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD-OUEST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- CfEs-23-24A Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

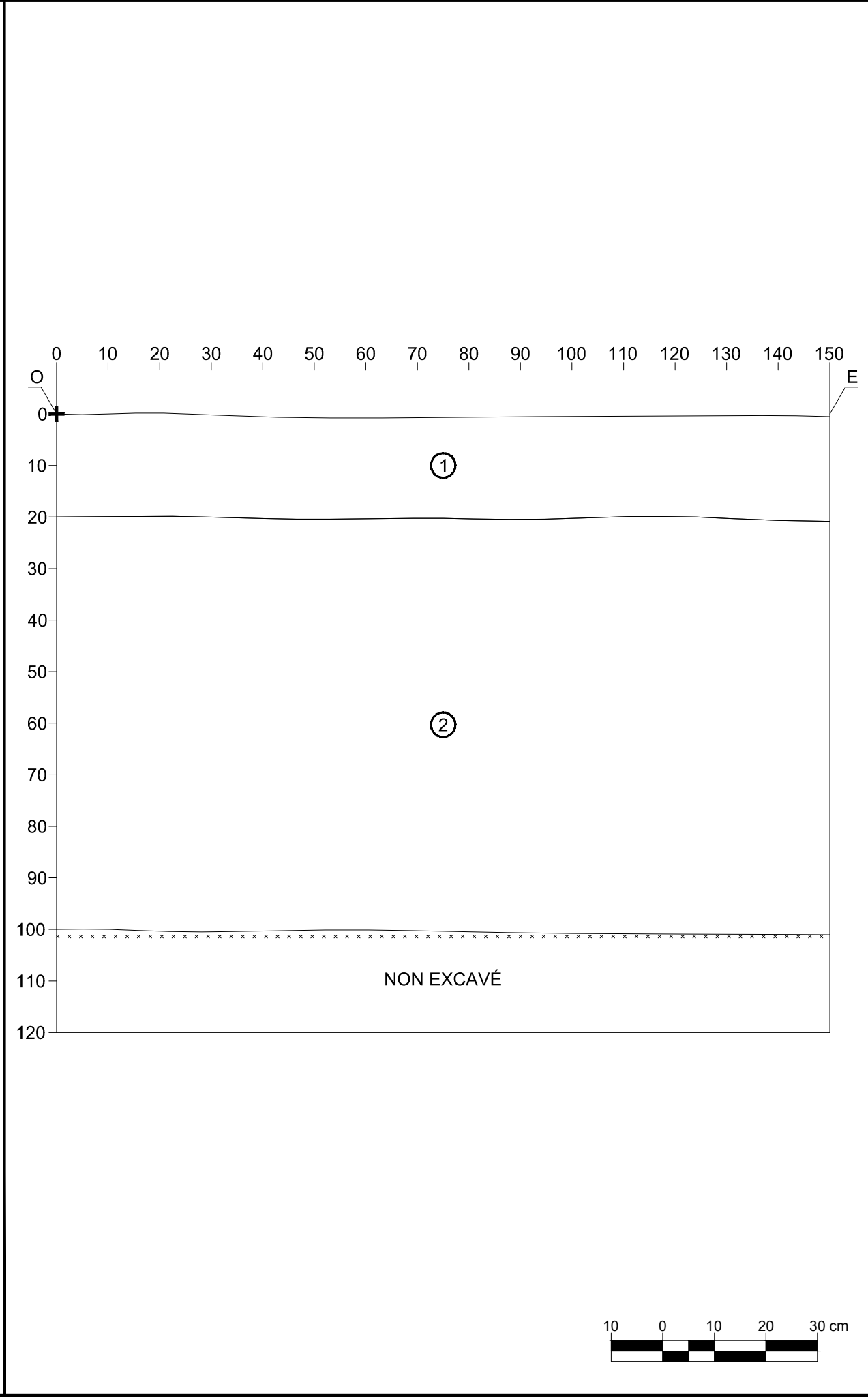
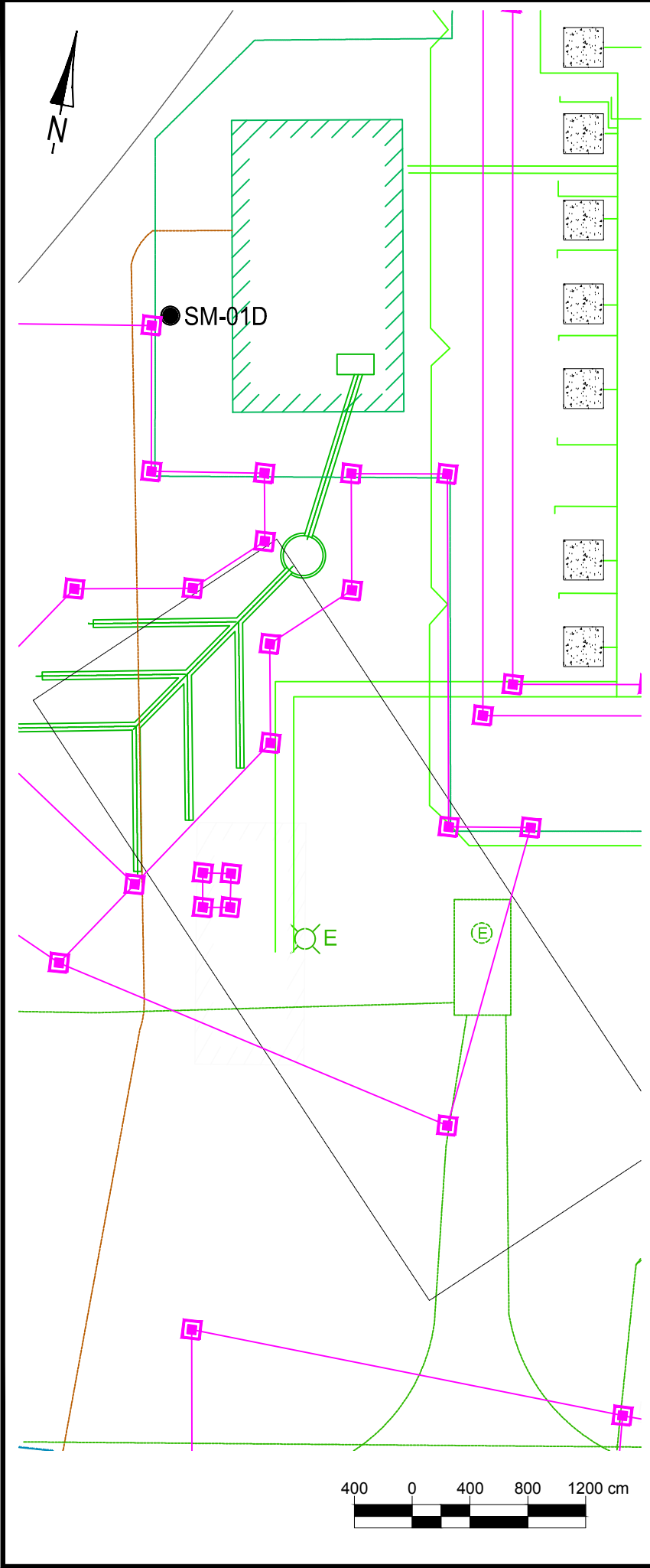
SOURCE :
 129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :
 RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :
 HUBERT MERCIER

29 OCTOBRE 2018

FIGURE 84



DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Limon sableux brun foncé très compact avec des radicelles (8 %), de la matière organique (2 %) et de la pierre concassée (<1 %)
②	Sable jaune compact



SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 24K
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

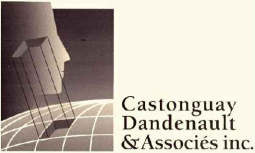
RENÉ BÉLANGER

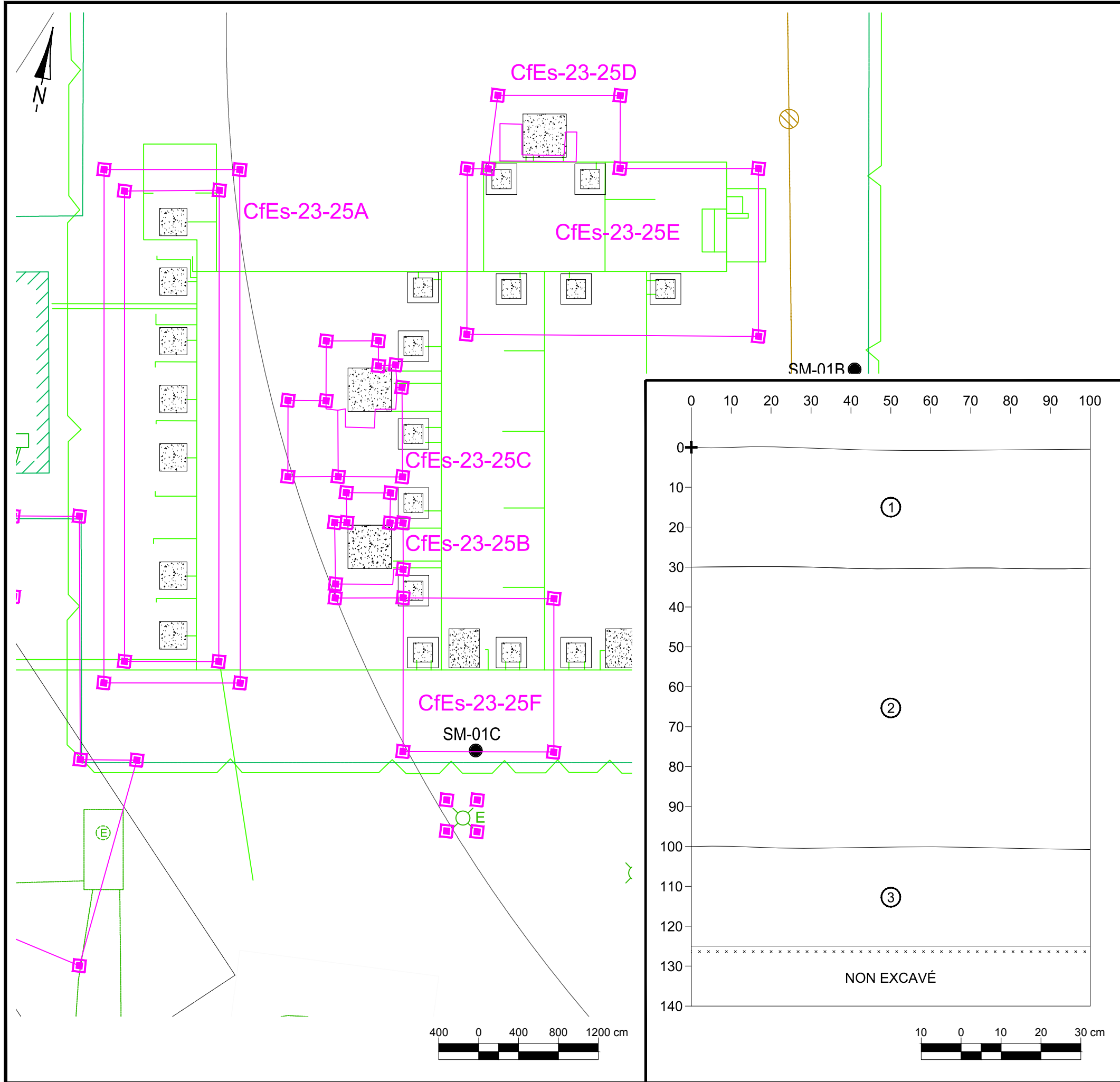
CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

25 OCTOBRE 2018

FIGURE 87





DESCRIPTION DES COUCHES	
①	Pierre concassée (0-¾") grise, compacte
②	Sable brun rouille, très compact, avec des cailloux (2 %) et des galets (2 %)
③	Sable, gris foncé, très très compact, avec des cailloux (2 %) et des galets (5 %).

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY
CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 25
COUPE STRATIGRAPHIQUE TYPE
À L'INTÉRIEUR DU POSTE

LÉGENDE :

—

Localisation de la sous-opération

CfEs-23-24A

Numéro de la sous-opération

●

9 repères posés

●

9 clous 8" posés

■

83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

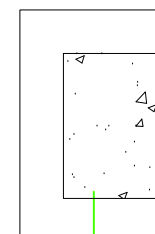
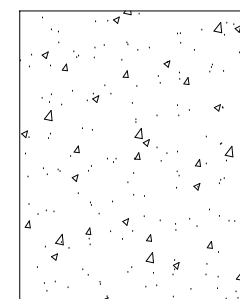
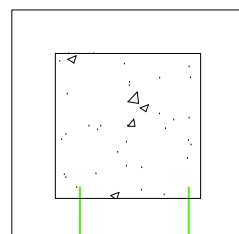
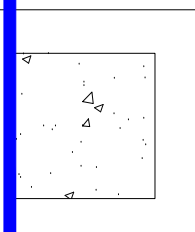
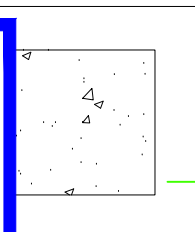
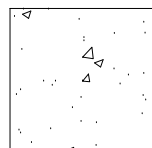
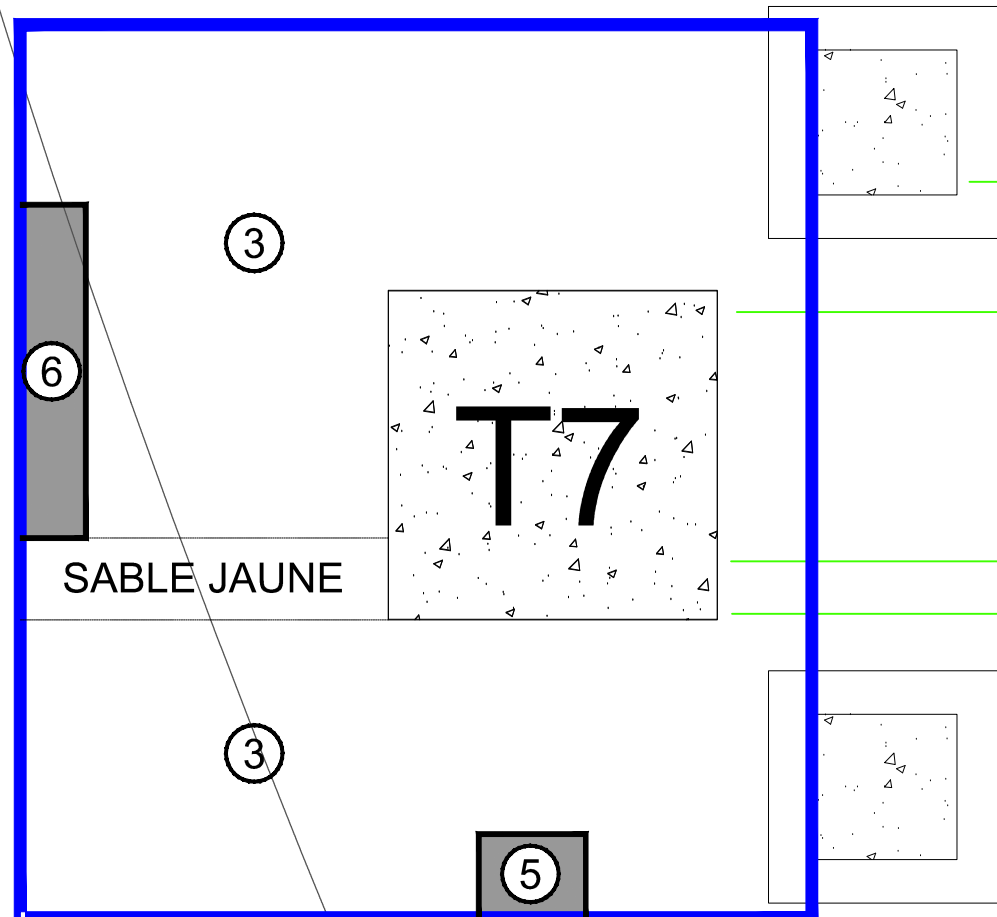
RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

8 NOVEMBRE 2018

FIGURE 95



DESCRIPTION DES COUCHES

③	Sable silteux, gris foncé, très très compact, avec des galets anguleux (5 %) et des cailloux anguleux (2 %)
⑤	Voir description de la paroi sud-est de 25B
⑥	Résidus de démolition en paroi sud-ouest de l'excavation. Accumulation de pierre calcaire ébauchée sur une largeur de 0.55m sur 2,80m de long. Très déstructurées, ces pierres ne se poursuivent pas vers le sud-est
⑦	Résidus de bois, brun, friable

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 25B
PLAN DE LA SOUS-OPÉRATION
25B ET DU VESTIGE 25B5

LÉGENDE :

-  Localisation de la sous-opération
-  CfEs-23-24A
-  9 repères posés
-  9 clous 8" posés
-  83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

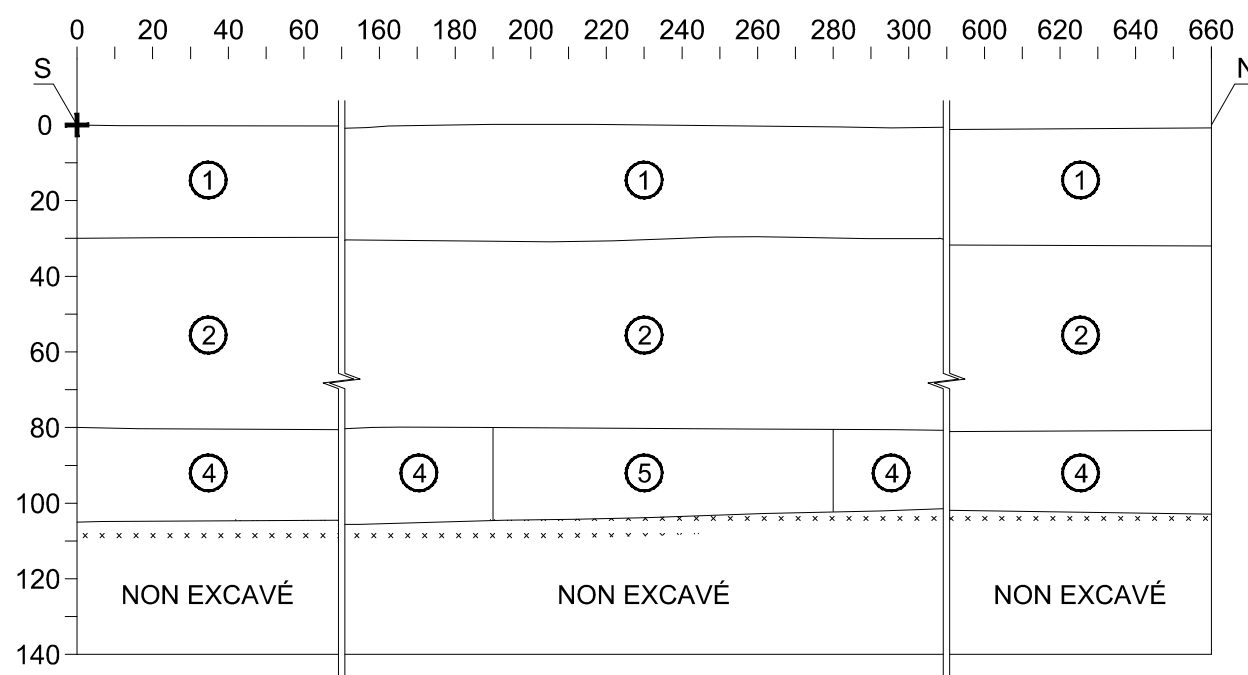
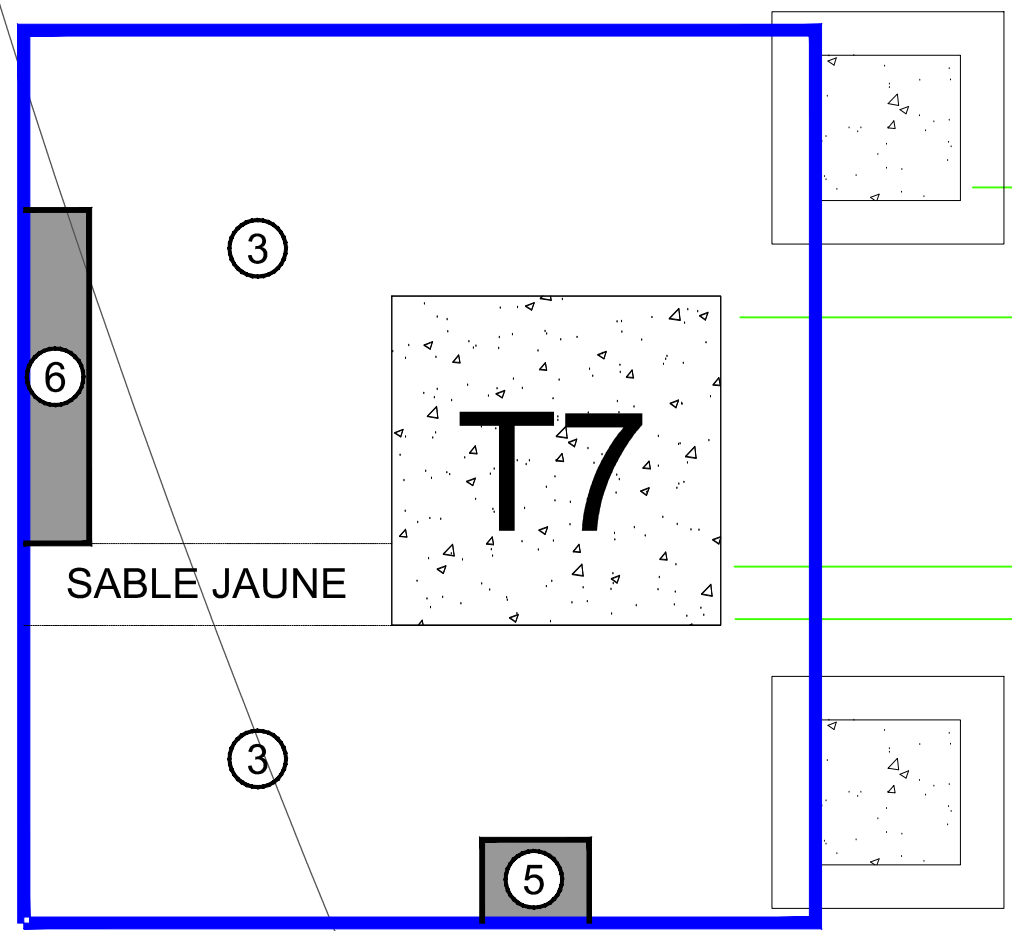
RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

8 NOVEMBRE 2018

FIGURE 97



DESCRIPTION DES COUCHES

①	Pierre concassée (0-¾"), grise, très compacte
②	Sable, brun rouille, très compact, avec des cailloux (5 %) et des galets (2 %)
③	Sable silteux, gris foncé, très très compact, avec des galets anguleux (5 %) et des cailloux anguleux (2 %)
④	Sable limoneux, brun foncé noirâtre, avec de la matière organique (3 %) et des cailloux (1 %)
⑤	Maçonnerie orientée nord-ouest vers le sud-est. En pierre calcaire ébauchée, sans mortier

SITE PATRIMONIAL DU PARC DE LA CHUTE-MONTMORENCY CfEs-23

DÉCONTAMINATION DU POSTE DE LA MONTMORENCY
SURVEILLANCE ET INVENTAIRE
ARCHÉOLOGIQUES 2018

SOUS-OPÉRATION 25B
LOCALISATION ET COUPE
STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD-EST

LÉGENDE :

- Localisation de la sous-opération
- Numéro de la sous-opération
- 9 repères posés
- 9 clous 8" posés
- 83 piquets posés

SOURCE :

129-P-0005440-0-41-230-HG-D-0001

RELEVÉ :

RENÉ BÉLANGER

CONCEPTION :

HUBERT MERCIER

8 NOVEMBRE 2018

FIGURE 99